

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

29 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 26 OCTOBRE 1967 — PRIX 10c



La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

Le "Credo" politique de l'hon. Lester B. Pearson

MONTREAL — "Les problèmes que posent actuellement au Canada le fédéralisme et la dualité culturelle constituent un défi vital qui doit être relevé. Il est au pays d'autres problèmes, mais l'unité nationale est intimement liée à la croissance nationale. Entre-temps, le débat sur l'unité canadienne se poursuit, et je pense qu'il a pris un aspect plus positif et plus constructif depuis quelque temps". Ainsi parlait dimanche soir dernier le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, au dîner annuel de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada au Reine-Elizabeth.

Il devait souligner qu'il croyait "plus fortement que jamais au Canada' 'alors que s'achevait l'année du centenaire, avant d'énoncer à ce sujet un "credo" en neuf points. "Dans la mesure où nous y réussirons, nous prouverons la sincérité de cet acte de foi". Les actes auxquels il fit alors allusion relevaient de deux catégories: 1) faire en sorte que les Canadiens français soient vraiment chez eux dans le fédéral et acceptés comme tels "en tant que Canadiens, avec leur propre langue et leur propre culture"; 2) harmonie entre pouvoirs fédéral et provincial.

Quand à son "credo", le voici: "Je crois en une seule confédération canadienne, souveraine et fondée sur deux sociétés originales, l'une de langue française, l'autre de langue anglaise; (...) qu'au sein de cette confédération la société canadienne-française doit avoir l'occasion reconnue de croître et de s'épanouir, en jouant pleinement son rôle dans le développement de tout le pays; (...) que le plus grand danger qui menace l'identité de notre société anglophone provient des pressions et de l'attrait exercés par les Etats-Unis; et que les soubresauts de la société francophone proviennent de l'indifférence des Canadiens de langue anglaise à son caractère spécial ainsi que des pressions séparatistes de ses propres extrémistes.

Ensuite, "je reconnais, avec tous les Canadiens, les droits et privilèges que la constitution garantit au Québec et je crois que les droits linguistiques et culturels des Canadiens français vivant hors du Québec devraient aussi être reconnus et garantis; je crois que la constitution devrait être modifiée au besoin de façon à sauvegarder ces droits, et qu'elle devrait être mieux adaptée aux exigences du fédéralisme et du monde moderne.

Et encore: "Je crois que la constitution peut reconnaître et garantir des dispositions particulières pour le Québec et pour d'autres provinces, quand c'est nécessaire pour répondre à leurs besoins particuliers, sans détruire l'unité essentielle de notre confédération. Notre premier siècle d'existence a montré que c'est possible. Je rejette toute forme de séparatisme qui entraînerait le démembrement de notre pays, comme aussi toute autre formule qui conduirait directement ou indirectement à ce résultat. Je respecte la valeur des institutions et des traditions que nous avons héritées de nos passés britannique et français et qui n'empêchent pas le Canada de croître dans l'unité et la force. Enfin, et c'est un point que je juge tout aussi important que les précédents, je reconnais la valeur de la contribution faite au Canada par ses citoyens d'origine autre que britannique ou française, qui partagent avec tous les autres Canadiens l'honneur et la responsabilité d'une pleine citoyenneté sur un pied d'égalité".

Points pratiques

Après quoi, M. Pearson mentionna quelques points d'application de cet "acte de foi".

"Continuer à réviser notre mécanisme administratif à Ottawa de façon à donner aux Canadiens francophones le sentiment que les institutions fédérales se préoccupent d'eux et fonctionnent pour eux aussi bien que pour leurs compatriotes de langue anglaise. Ils doivent sentir qu'ils peuvent vivre, travailler et exercer leur influence au sein de ces institutions fédérales, en tant que Canadiens, avec leurs propres langue et culture françaises. Cela signifie, entre autres choses, que le gouvernement fédéral — et d'autres gouvernements, je l'espère de tout coeur — doivent faire du français une langue de travail dans la fonction publique partout au Canada — y compris la capitale nationale — où le français est parlé par une partie importante de la population".

Le premier ministre ajouta là-dessus qu'il détestait "entendre certains de ses collègues dire qu'ils ne se sentaient pas chez eux à Ottawa: ils devraient s'y sentir chez eux et ils le seront". Il préconisa un réexamen des responsabilités respectives d'Ottawa et des provinces, "des changements dans la structure de certaines institutions fédérales afin qu'elles reflètent mieux le régime fédéral dont nous avons besoin aujourd'hui."

"Par-dessus tout, nous devons définir plus clairement nos buts nationaux et trouver un meilleur moyen de les atteindre qu'en appliquant les solutions pragmatiques et partielles du passé".

Il souligna qu'"alors que ces buts doivent prévoir des garanties réelles et efficaces pour la survivance et l'avancement du fait français dans notre société, il ne faudrait pas que tous les rajustements soient faits par les Canadiens anglophones, ni injustement à leurs dépens".

Respect mutuel

Les Canadiens français doivent comprendre que leurs autres compatriotes "chérissent leurs traditions et n'aiment pas se faire dire qu'il faut abandonner toutes ces traditions à titre de reliques d'un passé colonial. Il ne faudrait pas s'attendre que les Canadiens anglophones se sentent personnellement responsables de ce que la nature réelle de notre double société ait été méconnue dans le passé. Les Canadiens français devraient comprendre que la situation s'améliore et que la justice des objectifs que nous poursuivons à l'heure actuelle est reconnue beaucoup plus universellement qu'autrefois. C'est là ce qui compte réellement".

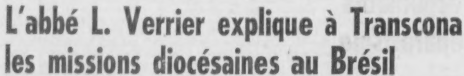
M. Pearson avait plus tôt dans son allocution, déclaré qu'il restait encore beaucoup de problèmes à résoudre, mais que "pour ceux des autres provinces qui se demandent ce que veut le Québec, la réponse commence à se préciser: les Québécois optent pour le Canada, mais ils veulent un Canada où ils se sentiront chez eux d'un océan à l'autre et où leurs droits culturels et linguistiques seront reconnus et garantis par tout le pays".

La voix du défaitisme

Du séparatisme, le premier ministre l'a décrit comme "des gens qui, pour divers motifs, voudraient convertir cette terre promise en un pays de peuples séparés, divisés et opposés. Ils voudraient restreindre la culture, la langue et les traditions françaises aux frontières d'une seule province canadienne, qu'ils rendraient indépendante. En ce temps, l'interdépendance est plus importante que l'indépendance. Ils voudraient restreindre le droit de la société française au Canada de grandir et de se répandre partout au Canada, comme elle le fait actuellement (...) restreindre leurs (des Québécois) horizons aux frontières d'une seule partie minime d'un grand pays continental".

"C'est la voix du défaitisme, une voix qui ne fait pas confiance au peuple québécois, au peuple du Canada".

"Le séparatisme est une voix dénuée d'espoir, alors que l'avenir offre plus d'espoir que jamais au Canada".



L'abbé L. Verrier explique à Transcona les missions diocésaines au Brésil

TRANSCONA — Le projet d'entraide des diocèses de St-Boniface et de São Paolo, Brésil, fut mis au clair lorsque M. l'abbé Léo Verrier adressa la parole à la dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse l'Assomption à Transcona. L'abbé Verrier, ancien vicaire à l'Assomption, fut un des premiers prêtres à se rendre au Brésil à la demande du Saint-Père qui désirait que le diocèse s'occupe de missions étrangères. Depuis sept ans curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, l'abbé Verrier est ici en repos et nous fait part de ses expériences au Brésil.

L'abbé Verrier donna en détails précis l'historique du projet d'entraide du diocèse. En juillet 1959, l'abbé Ubald Lafond fut envoyé comme éclaireur en Bolivie. Au mois de mai suivant il revenait avec un rapport assez pessimiste sur la situation et suggéra qu'il faudrait plutôt se diriger vers le Brésil, qui est le pays clef des 21 pays d'Amérique latine. Ceci se réalisa. Le Brésil est plus grand en population, en territoire, et plus stratégique au point de vue d'Eglise et même de politique.

En juillet 1960, les abbés Verrier et Edouard Banville se dirigèrent vers Ottawa pour un stage d'étude et, le 2 octobre suivant, quittèrent St-Boniface à destination de São Paolo, Brésil. En juillet 1961, prise de possession de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, dans la banlieue, zone nord de l'archidiocèse de São Paolo. Une entente officielle fut signée par l'archevêque de St-Boniface, Mgr M. Baudoux, qui s'engagea à envoyer cinq prêtres en 5 ans au Brésil.

En décembre 1961, première messe et commencement de la chapelle de Ste-Rose de Lima pour répondre au besoin spirituel des gens dans la partie nord de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc. Le territoire comprend 18,000 catholiques et les dimensions sont de trois milles de longueur et trois quarts de mille de largeur. L'église Ste-Jeanne d'Arc est située au centre dans la vallée, sur la colline nord Ste-Rose de Lima, et au sud plus tard en 1963 le Christ-Roi.

Le projet prend de l'ampleur lorsqu'au mois de juillet 1962 les abbés G. Baudry et J. Black et dix religieuses se dirigent vers le Brésil. Ils ont dû suivre un cours intense d'acculturation et d'adaptation à Petropolis, non loin de la ville de São Paolo. Parmi les religieuses se trouvaient 2 Chanoinesses, 2 Soeurs Grises, 2 Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 2 Oblates et 2 Filles de la Croix. Une religieuse a dû revenir.

En novembre 1962, les abbés Banville et Black prennent possession de la paroisse voisine Notre-Dame de Fatima. Le groupe des religieuses fut divisé, quatre à la paroisse Fatima et cinq à Ste-Jeanne d'Arc. En passant, on nous dit que le choix des paroisses fut fait d'une liste de 45 soumise par l'évêque de São Paolo (diocèse de 200,000 catholiques) et ce ne fut que la 27e paroisse visitée qui fut choisie, Ste-Jeanne d'Arc, parce qu'elle offrait la plus belle opportunité à une équipe de prêtres de travailler ensemble.

En mars 1963, visite de Mgr Baudoux à la demande des religieuses. Son Excellence y passa la semaine sainte. En avril 1963, première messe et commencement du mouvement de la formation de la communauté et chapelle du Christ-Roi pour les gens au sud de Ste-Jeanne d'Arc.

En août 1963, nouvelle répartition des Soeurs dans nos deux paroisses: trois Soeurs maintenant à Notre-Dame de Fatima, trois à Ste-Rose de Lima, et trois à Ste-Jeanne d'Arc, conformément aux directives de l'archevêque de St-Boniface. En

(Suite à la sixième page)



La signature des documents officiels permettant la construction de l'Assiniboia Christian Center Incorporated, temple "commun" aux catholiques de la paroisse Jean XXIII et aux anglicans de l'église St. Chad's, à Assiniboia, en banlieue de Winnipeg, se fit le mardi 17 octobre à la résidence de M. l'abbé Edouard Morand, curé de la paroisse Jean XXIII. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, fit parvenir un message de félicitations, de Rome où il participe au Synode. Dimanche prochain, 29 octobre, Mgr J. O. Anderson, coadjuteur anglican de Rupert's Land, et Mgr N.-J. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, lèveront les premières pelletées de terre du site où s'élèvera ce temple dont la construction doit être terminée au printemps 1968. Dans la photo ci-dessus, prise lors de la signature des documents, on voit assis, de gauche à droite, Mgr J. O. Anderson et Mgr O. J. McInerney, vicaire général de Winnipeg, et, derrière eux, M. Mel Parsons, anglican, vice-président du Centre, le Rév. D. D. Stuart, pasteur anglican de St. Chad's, M. Hugh Delaney, catholique, président du Centre, et M. l'abbé Edouard Morand, curé de Jean XXIII. (Photo Winnipeg Free Press)

Les gigantesques travaux entrepris au printemps de 1966 pour transformer éventuellement les eaux turbulentes de la rivière Nelson, au nord du Manitoba, en pouvoir électrique se font au rythme entrevu dès les débuts, a annoncé M. D. M. Stephens, président de Manitoba Hydro, dans son rapport du 18 octobre. Jusqu'ici on a construit près du site de Kettle Rapids un terrain d'atterrissage pour avions, 40 milles de chemins d'accès, un grand chantier de construction et d'habitation pour 2,000 résidants (qui sont bien logés, jouissent de l'électricité, d'une cafétéria, d'une salle de vues animées, de lait frais transporté chaque jour par avion de Le Pas, d'un gymnase, d'une école pour leurs enfants, etc.) qui peuvent facilement se rendre à la ville de Gillam, à 4 milles, qui deviendra le centre administratif de tout le projet.

Actuellement 1,300 hommes sont au travail. Déjà ils ont construit le batardeau qui s'étend à travers la rivière Nelson, ils ont pompé l'eau de batardeau, enlevé 600,000 verges cubes de terre et 235,000 verges cubes de roc et, à quelque 90 pieds sous le niveau du lit normal de la rivière, ils ont commencé à couler le ciment du barrage et de la centrale hydro-électrique qui, complétée en 1971, produira 440,000 kilowatts mais aura une capacité finale de 1,000,000 kilowatts. Les travaux de Kettle Rapids ne sont que la première phase de l'ensemble du projet qui coûtera un milliard de dollars et aura une capacité totale de 6,000,000 de kilowatts. Cette première phase des travaux va absorber environ $222 millions, soit le quart du total.

C'est ainsi que le Manitoba, dont la plus grande richesse naturelle est l'eau, entre en compétition avec les autres provinces qui agrandissent leur éventuelle production d'électricité. On connait déjà, par exemple, les travaux de Manic 5 au Nouveau-Québec et des chutes Churchill au Labrador.

(Photo Winnipeg Tribune)

La jeunesse franco-manitobaine, avenir du peuple français au Manitoba

Adressant la parole aux 60 jeunes Franco-manitobains réunis en congrès à St-Norbert, samedi dernier, M. Maurice Gauthier, président de l'A.E.C.F.M., les a salués comme le "noyau probablement le plus important pour l'avenir du peuple français au Manitoba."

Cet éloge leur était fait à la fin d'une journée de discussions intenses où ces quelques représentants de la jeunesse étudiante et travailleuse du Manitoba français avaient exploré presque toutes les avenues de leur vie: boîtes à chanson, enseignement du français dans les écoles, relations avec les parents, etc. Des opinions variées, parfois opposées, furent présentées franchement, avec, de temps en temps, une teinte d'impatience, voire même de critique, mais toujours sans malveillance.

Les jeunes s'intéressent à tout

Bien entendu, ils ont beaucoup parlé des boîtes à chanson, et plus particulièrement de cette boîte permanente que l'on vient d'ouvrir à St-Boniface, les "100 NONS". Cette forme de loisir plait aux jeunes; elle leur permet de se rencontrer, de se connaître, d'exercer entre eux la conversation française, d'écouter la chanson française, d'en apprécier les interprètes. Elle favorise aussi la découverte et l'épanouissement des talents locaux. Les jeunes aimeraient que leurs compagnons de régions plus éloignées ou moins organisées puissent eux aussi faire l'expérience de la boîte à chanson. D'autre part, ils souhaiteraient que les adultes viennent voir ce qui se passe dans ces soirées, au lieu de les juger et de les condamner à priori!

Un autre domaine qui fit l'objet d'une longue discussion fut celui de l'enseignement du français dans les écoles. Pour résumer en quelques mots, "les jeunes veulent du français qui les intéresse" et non des répétitions de règles de grammaire ou des analyses d'auteurs où seule l'opinion du professeur fait loi! Ils trouvent que le système et les méthodes actuelles les dégoûtent du français au lieu de les aider à l'apprécier. Enfin, ils aimeraient que le cours de français leur apprenne à maîtriser la langue parlée. Les quelques professeurs de français qui se trouvaient dans la salle ont fait valoir, de leur côté, soit les limites qui leur sont imposées par l'organisation des programmes, soit, en certains cas, le manque de formation pédagogique à l'enseignement du français.

Parents et adultes

Plusieurs parents auraient eu profit à entendre leurs jeunes exprimer leur déception devant le peu d'effort de leurs parents et des adultes à s'exprimer en français ou à le parler correctement.

Les jeunes comprennent mal cette démission des adultes même si, pour leur part, ils ne prennent pas leur responsabilité. On pouvait remarquer dans l'assemblée que ceux qui se montraient le plus sévères à l'endroit des adultes s'exprimaient en un français atroce et, à peine assis, reprenaient leur conversation en anglais! Tandis que ceux qui reconnurent publiquement que c'était grâce à leurs parents qu'ils parlaient aujourd'hui français, s'exprimaient en un langage convenable ou même très correct! Au cours de la discussion, un aviseur adulte a exhorté les jeunes à donner l'exemple puisqu'ils avaient des avantages que leurs parents n'ont pas eus. Ils ont des moyens aujourd'hui qui n'existaient pas autrefois.

Du réalisme, s.v.p.

Malheureusement l'on constate que la majorité des jeunes n'écoutent ni la radio française, ni la télévision française, et ne lisent pas les publications françaises ni LA LIBERTE ET LE PATRIOTE. Soit qu'ils les ignorent, soit qu'ils ne les trouvent pas intéressants. Un congressiste a suggéré que l'on demande aux grands journaux du Québec de fournir de la lecture française aux jeunes Manitobains; un autre a répondu qu'il fallait être pratiques et commencer par s'intéresser à ce que l'on avait sur place!

Les jeunes firent remarquer qu'ils aimeraient être représentés aux réunions des associations d'adultes, par exemple des Parents et Maîtres. Les quelques adultes, représentants ces organismes, qui assistaient à la discussion, répondirent que leurs associations étaient ouvertes aux jeunes, qu'ils n'avaient qu'à faire connaître leur désir aux comités locaux ou paroissiaux.

On parla enfin de publicité et d'aide financière. On s'aperçut, en particulier, que les communications pouvaient s'améliorer entre les organisations de jeunes et les associations d'adultes; qu'il pouvait y avoir plus de coordination entre les différents secrétariats; que, souvent, on accusait les adultes de ne pas s'intéresser alors qu'en réalité on n'avait pas communiqué avec les véritables responsables.

Nouveaux officiers des J.F.M.

Le congrès des J.F.M. s'est conclu par l'élection d'un nouveau conseil exécutif pour l'année 1967-68. Ont été élus: président: W. Boulet, de St-Boniface; vice-président: Paul Desgagné, de St-Boniface; conseiller: Louis Dubé, de La Broquerie; secrétaire: Raymond Paquette, de St-Boniface; adulte conseiller: R. P. H. Surprenant, S.J.



Louis Dubé, organisateur du congrès

Conclusion

Au terme des délibérations, le président sortant de charge, Louis Dubé, se fit le porte-parole de tous les jeunes pour remercier tous les adultes qui les assistent dans leurs projets et leurs entreprises. Il remercia en particulier M. A. Gaboriau qui, depuis 7 ans, a été vraiment la cheville ouvrière des J.F.M.

Les jeunes se sont quittés dans l'enthousiasme, heureux de leur expérience ensemble durant cette journée pleine. Peut-être fallait-il s'y attendre, un grand nombre d'entre eux reprirent la langue de leur conversation ordinaire, à savoir l'anglais, en même temps que leur manteau! Signalons d'autre part, des absences apparemment inexplicables: il n'y eut aucune délégation de Notre-Dame-de-Lourdes, d'Elie et de St-Laurent! Mais ces ombres au tableau ne peuvent enlever aux J.F.M. le mérite d'être de dignes représentants du dynamisme qui existe encore dans la jeunesse française du Manitoba.

LE CLUB DES 200

Les membres du Club des 200 sont présentement, pour l'année 1967, au nombre de 131. Il manque donc 69 Franco-manitobains pour atteindre avant le 31 décembre prochain le nombre magique de 200. Il est vrai qu'on n'a jamais atteint, hélas, ce nombre pourtant peu élevé. Mais pourquoi ne pas accomplir l'exploit en cette année du Centenaire? Après tout, beaucoup ont réussi à se rendre à l'Expo ou pris part aux jeux Panaméricains, ce qui coûtait plus que $25.00. Pourquoi ne pas ramasser toutes les miettes qui restent de ce grand voyage à Montréal ou de ces journées athlétiques à Winnipeg et... combler le trésor de notre Association d'Education?

97—Maxime Désaulniers	$37.00
98—Anonyme	25.00
99—Caisse Populaire, St-Boniface	25.00
100—Léon Prévost	25.00
101—Division scolaire La Montagne	25.00
102—L. Marcoux, Lorette	25.00
103—Lucien Daoust	25.00
104—Dr E.-J. Jarjour	25.00
105—District scolaire St-Claude	25.00
106—Hôpital général Ste-Rose	25.00
107—Albert Muller	25.00
108—Me Rhéal Teffaine	25.00
109—Louis Lemoing, Somerset	25.00
110—Couture Motors, St-Boniface	25.00
111—Salon mortuaire Desjardins	25.00
112—Magasin général Vrignon, Woodridge	25.00
113—Roland Trudeau	25.00
114—Radio CKSB	25.00
115—Dr André Lachance	50.00
116—J.-E. Mireault	25.00
117—M. l'abbé J. Choiselat	25.00
118—Oris-J. Aquin	25.00
119—Gildas Molgat	25.00
120—M. l'abbé Odilon Larochelle	25.00
121—J. Doyon, Bruxelles	25.00
122—Jacques Molicard	25.00
123—Gabriel Forest	25.00
124—A. Nadeau, Somerset	25.00
125—M. l'abbé Noël Delaquis	25.00
126—Société St-Jean-Baptiste, La Broquerie	25.00
127—A.-H. Côté	25.00
128—Georges Boisjoli, St-Norbert	25.00
129—H. Constant	25.00
130—Porcherie St-Léon	25.00
131—Louis Aubry	25.00

A date: 131 membres



L'hon. Louis Robichaud, Acadien qui s'empara du pouvoir au Nouveau-Brunswick en 1960, a été réélu pour la troisième fois lundi dernier. Son parti libéral remporta 32 sièges, alors que l'électorat en accordait 26 aux adversaires conservateurs. M. Charles Van Horne, nouveau chef du parti conservateur, connut une défaite personnelle dans son propre comté après avoir livré une bataille qui suintait l'électoralisme d'antan: multitude des promesses les plus abracadabrantes (120, a-t-on compté), assemblées publiques genre beattle ou hippies, publicité tapageuse de mauvais aloi. M. Robichaud opposa à tout cela un programme de "chef responsable" du bien commun, demandant aux électeurs de le juger sur ses actions des sept années de son administration.

Ceinture de sécurité

A trois millions de milles de la terre se trouve la magnétosphère. Cette couche ionique agit comme un filtre puissant sur les particules solaires et protège les êtres vivants.

Paul VI au congrès de l'apostolat des laïcs

Le laïc chrétien, citoyen de l'Eglise et du monde

Du 11 au 18 octobre avait lieu, à Rome, le troisième congrès mondial de l'apostolat des laïcs. Paul VI a adressé le 15 octobre un important discours aux délégués venus de toutes les parties du monde. Voici de larges extraits de ce discours.

Au cours de cette brève conversation, il Nous semble indispensable de résumer, en quelques affirmations fondamentales, la pensée de l'Eglise sur vous, chers laïcs catholiques. Comme les navigateurs, au cours de leur itinéraire à travers l'immensité des mers, "font le point", c'est-à-dire déterminent leur position et leur direction, ainsi il Nous semble que votre IIIe Congrès mondial exige qu'on mette en évidence les acquisitions doctrinales proclamées par l'Eglise en cette plus récente phase de son histoire, notamment au second Concile oecuménique du Vatican.

Ce ne sont pas des choses nouvelles, mais ce sont des choses vraies, importantes, et pour vous qui les écoutez et les méditez ici, des choses fécondes, riches d'une immense vitalité. Voici la première: l'Eglise a accordé au laïc, membre de la société à la fois mystérieuse et visible des fidèles, une solennelle reconnaissance. Voilà si l'on peut dire, une nouveauté ancienne. L'Eglise a réfléchi sur sa nature, sur son origine, sur son histoire, sur sa "fonctionnalité", et elle a donné, du laïc qui lui appartient, la définition la plus digne et la plus riche: elle l'a reconnu comme incorporé au Christ et comme participant à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ lui-même, sans pour autant méconnaitre sa caractéristique propre, qui est d'être un séculier, un citoyen de ce monde, de s'occuper des choses terrestres, d'exercer une profession profane, d'avoir une famille, de s'adonner, en tous domaines, aux études et aux intérêts temporels.

La dignité du laïc

L'Eglise a proclamé la dignité du laïc, non seulement parce qu'il est homme, mais aussi parce qu'il est chrétien. Elle l'a déclaré digne d'être, dans la forme et la mesure convenables, associé aux responsabilités de la vie de l'Eglise. Elle l'a jugé capable de rendre témoignage à sa foi. Au laïc — homme et femme — elle a reconnu la plénitude des droits; droits à l'égalité dans la hiérarchie de la grâce; droit à la liberté dans le cadre de la loi morale et ecclésiastique; droit à la sainteté conforme à l'état de chacun.

On dirait que l'Eglise a mis une certaine complaisance à manifester cette doctrine sur le laïcat, tant sont nombreuses à ce sujet les expressions qui se lisent, se répètent, s'entrecroisent dans plusieurs des documents conciliaires. Et si l'on peut dire qu'en substance l'Eglise avait toujours pensé ainsi, il faut convenir qu'elle ne s'était jamais exprimée avec une pareille insistance, avec une pareille ampleur.

Eh bien, cette reconnaissance de la "citoyenneté" du laïc dans l'Eglise de Dieu, Nous vous la redisons ici, heureux de confirmer la parole conciliaire; heureux d'y voir l'aboutissement d'un processus théologique, canonique et sociologique désiré depuis longtemps et par beaucoup d'esprits clairvoyants; heureux de fonder sur lui les espérances d'une Eglise authentique, rajeunie, rendue plus apte à accomplir sa mission pour le salut chrétien du monde.

Mais tout n'est pas dit encore, chers fils et filles, quand on a reconnu et proclamé ce que vous êtes dans l'Eglise de Dieu. Il faut reconnaitre et proclamer aussi ce que vous y pouvez et devez faire, ce que vous, catholiques librement consacrés à l'apostolat, vous y faites effectivement. Et Nous voici au coeur du sujet, à la définition même de votre idéal et de vos efforts, à ce que le monde entier peut lire dans le titre de vos Congrès: l'Apostolat des laïcs.

Le principe est posé — et c'est déjà assez dire son importance — dans le texte même de la Constitution dogmatique sur l'Eglise. "Les laïcs, y lit-on, réunis dans le peuple de Dieu et organisés dans l'unique Corps du Christ, sous une seule tête, sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente. (...) A tous les laïcs, par conséquent, incombe la noble charge de travailler à ce que le dessein divin de salut parvienne de plus en plus à tous les hommes de tous les temps et de toute la terre" (Const. **Lumen Gentium**, n. 33).

L'Eglise reconnait donc le laïc, vous le voyez, non seulement comme fidèle, mais comme apôtre. Et en ouvrant devant lui un champ presque illimité, elle lui adresse avec confiance l'invitation de la parabole évangélique: "Allez, vous aussi, travailler à ma vigne" (Matth., 20,4). Ce travail sera multiple et diversifié. Le décret conciliaire sur l'Apostolat des laïcs, après avoir à son tour posé fermement le principe que "la vocation chrétienne est aussi, par nature, vocation à l'apostolat", consacre deux chapitres entiers à détailler les "divers champs" et les "divers modes" de cet apostolat. Ces textes vous sont assurément familiers. Qu'il suffise de les avoir mentionnés pour renforcer dans vos âmes, chers Fils et chères Filles, la conviction inébranlable de la réalité de l'appel que l'Eglise vous adresse en ce milieu du XXe siècle, de la confiance qu'elle place en vous, de l'ampleur des responsabilités qu'elle vous invite à assumer pour faire progresser le règne du Christ parmi vos frères; pour être pleinement, comme vous y invite le thème de votre Congrès, "le peuple de Dieu dans l'itinéraire des hommes".

La structure de l'Eglise

Ici surgit une objection. On pourrait dire, en effet: si les tâches apostoliques confiées au laïcat sont si vastes, ne faudrait-il pas admettre dorénavant dans l'Eglise deux hiérarchies parallèles, comme si deux organismes existant l'un à côté de l'autre assuraient mieux l'oeuvre immense de sanctification et de salut du monde?

Ce serait oublier la structure de l'Eglise telle que le Christ l'a voulue, avec la diversité des ministères. Certes le peuple de Dieu, comblé de grâces et de dons et marchant vers le salut, présente un spectacle magnifique. S'ensuit-il que le peuple de Dieu est pour lui-même son propre interprète de la parole de Dieu et le ministre de la grâce divine? Qu'il peut élaborer un enseignement et des directives en matière religieuse en faisant abstraction de la foi que l'Eglise professe avec autorité? Ou qu'il peut s'écarter à son aise de là tradition ou s'émanciper de l'autorité du Magistère?

L'absurdité de ces suppositions suffit à montrer combien l'objection manque de fondement. Le décret sur l'apostolat des laïcs a eu soin de rappeler que "le Christ a confié aux apôtres et à leurs successeurs le mandat d'enseigner, de sanctifier et de diriger en son nom et en vertu de son pouvoir" (N. 2).

Personne, assurément, ne saurait perdre de vue que l'instrument normal de l'exécution du plan divin est la hiérarchie, ou que dans l'Eglise l'efficacité est en proportion de l'attachement de chacun à ceux que le Christ "a établis gardiens pour paitre le troupeau du Seigneur" (CF. Act., 20, 28). Quiconque prétendrait agir sans la hiérarchie ou contre elle dans le champ du Père de famille pourrait se comparer au rameau qui dépérit parce qu'il n'est plus en communication avec le cep dont lui vient la sève. L'histoire l'a montré: celui qui se conduit de la sorte est comme une goutte d'eau qui se détache du grand courant et va se perdre misérablement dans le sable.

Action des laïcs

D'un laïcat généreux, organisé, fidèle à ses chefs, qu'attend l'Eglise? Elle attend d'abord une aide substantielle pour la bonne marche de ses institutions. Grâce au progrès théologique dont Nous parlions tout à l'heure, il est devenu plus facile de délimiter le partage des responsabilités entre le clergé et les laïcs. Il faut, tenant compte surtout du nombre insuffisant des clercs — prêtres et diacres — dans tant de régions du monde, que les laïcs assument de plus en plus — soit dans les rangs de l'action catholique, soit en dehors — les tâches qui n'exigent pas nécessairement le caractère sacerdotal. Et même si ces tâches sont parfois bien humbles — comme peut l'être l'enseignement du catéchisme aux jeunes enfants, ou comme peuvent l'être les multiples devoirs de la Caritas, les oeuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, — qu'ils se souviennent qu'elles sont fondamentales et qu'ils s'y prêtent de bon coeur, témoignant ainsi de l'esprit de service auquel tous, prêtres et laïcs, sont invités par le Concile.

Une autre tâche vous revient, exprimée par un mot qui a fait fortune en ces dernières années, c'est la Consecratio Mundi.

Le monde, c'est votre champ d'action. Vous y êtes plongés par vocation. Mais le mouvement naturel de ce monde, sous l'action de mille facteurs qu'il serait trop long d'examiner, le pousse vers ce phénomène qu'ont fort bien analysé — pour s'en réjouir ou pour s'en affliger — certains penseurs contemporains, sous les différents noms de "sécularisation", de "laïcisation", de "désacralisation". Nous le disons avec peine: il s'est trouvé des écrivains catholiques pour appeler de leurs voeux, à l'encontre de la tradition bimillénaire de l'Eglise l'atténuation progressive et jusqu'à la disparition du caractère sacré des lieux, des temps, des personnes.

Votre apostolat, chers fils et filles, s'inscrit en sens inverse de ces courants. Le Concile vous l'a dit et redit: les laïcs "consacrent à Dieu le monde" ils travaillent à la "sanctification du monde", à l'"animation chrétienne du monde", à "l'assainissement des institutions et des conditions de vie dans le monde"; ce sont les expressions mêmes des documents conciliaires. Et qu'est-ce que tout cela, sinon "re-sacraliser" le monde en y faisant pénétrer ou revenir ce souffle puissant de la foi en Dieu et au Christ, qui seul peut l'amener au vrai bonheur et au salut? Le regretté cardinal Cardijn l'a exprimé bien des fois et dans des termes émouvants. Nous le disions Nous-même naguère:

"Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre, le renouvellement de l'ordre temporel. Il leur appartient (...) de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les moeurs, les lois et les structures de leur communauté de vie" (Populorum progression, n. 81).

Spiritualité du laïc

Nous concluons, chers Fils et Filles, par quelques mots sur la spiritualité qui doit caractériser votre activité. Vous n'êtes pas des ermites retirés du monde pour mieux vous donner à Dieu. C'est dans le monde, dans l'action même, que vous devez vous sanctifier. La spiritualité qui devra vous inspirer aura donc ses caractères propres, et le Concile n'a pas manqué de les illustrer dans un long paragraphe du décret sur l'apostolat des laïcs (n. 4). Il suffira de vous le dire d'un mot: seule votre union personnelle et profonde avec le Christ assurera la fécondité de votre apostolat, quel qu'il soit. Le Christ, vous le rencontrez dans l'Ecriture, dans la participation active, aussi bien à la liturgie de la Parole qu'à la liturgie eucharistique. Vous le rencontrez dans l'oraison personnelle et silencieuse, que rien ne remplace pour assurer le contact de l'âme avec le Dieu vivant, source de toute grâce.

L'engagement de l'apostolat au milieu du monde ne détruit pas ces présupposés fondamentaux de toute spiritualité mais les suppose; bien plus, les exige. Qui a été plus engagé que la grande sainte Thérèse, fêtée chaque année en ce jour du 15 octobre? Et qui plus qu'elle a su trouver sa force et la fécondité de son action dans la prière et dans une union avec Dieu de tous les instants? Nous Nous proposons de lui reconnaitre un jour, ainsi qu'à sainte Catherine de Sienne, le titre de Docteur de l'Eglise.



La dégustation annuelle des vins et fromages de France, qui eut lieu le 18 octobre à l'hôtel Charterhouse de Winnipeg sous la présidence de M. Philippe Bourdon, consul de France, et les auspices du Comité National des Vins de France, a rassemblé des centaines d'invités: membres du corps consulaire, hommes politiques, chefs religieux, chefs d'industries et de commerce, professeurs d'université et d'autres institutions, représentants de maintes associations culturelles, journalistes, etc. Tout en dégustant les 13 sortes de vins et les 30 différents fromages de la doulce France, les invités oubliaient pendant trois heures les graves problèmes de la politique internationale, les perturbations "canadiennes" au lendemain de la célèbre visite de de Gaulle au Québec, les débats constitutionnels de l'heure au pays. Dans la photo ci-dessus prise en cette circonstance l'on voit, de gauche à droite, M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, Mlle Lucille Cenerini, étudiante qui, vêtue du costume national du sud de la France, tient en mains de la littérature gastronomique qu'on offrait aux invités, Mme R. S. Bowles, Mme P. Bourdon, S. H. le lieutenant-gouverneur Richard S. Bowles. (Photo Winnipeg Free Press)

Il ne suffit plus d'invoquer des arguments économiques pour faire taire le séparatisme

"L'aspect économique de la question constitutionnelle du Canada, tout important qu'il soit, ne constitue pas une réponse complète pour faire taire toute velléité séparatiste ... et je ne crois pas que le facteur économique soit une réponse globale à l'idéologie séparatiste. En effet, nous avons vu plusieurs pays couper tout cordon ombilical avec leur mère-patrie au nom de la doctrine de l'indépendance et du nationalisme. Dans ces cas, et ils sont nombreux, le spectre de la famine n'a pas été une arme bien forte de dissuasion."

"Cet aspect ne doit pas nous faire refuser la discussion d'une nouvelle option canadienne: le problème est négociable, car l'avenir du pays est en jeu ... S'en tenir aux conjectures économiques, c'est évaluer le Canada en termes de dollars et de centimes et je suis sûr que pour moi comme pour vous, le Canada, c'est plus que cela! ...

"A ceux que le débat effraierait, à ceux qui craindraient d'investir à cause du débat en cours, je dirai qu'ils adoptent une attitude de faiblesse fort dangereuse.

"Un refus d'investir aggraverait les problèmes économiques de la province et ne servirait qu'à en retarder la solution politique ... Le séparatisme est assez dangereux intellectuellement, il serait même plus dangereux s'il se doublait d'un argument économique, à savoir que le Québec n'a rien à perdre dans une économie déjà abandonnée."

Cette déclaration semble ainsi s'inscrire en faux contre l'argument employé par M. Eric Kierans. Elle était l'un des points d'une longue et substantielle conférence de l'hon. John Turner, député de Montréal-St-Georges et registraire général du Canada, dans laquelle il a exposé la semaine dernière devant le Club de Réforme de Montréal ce qu'il a appelé la "nouvelle option canadienne".

Abordant à fond le problème de l'avenir du Québec et des Canadiens français dans le Canada, M. John Turner, qui parlait alternativement en français et en anglais, a manifesté un optimisme conciliant.

N'envisageant nullement, pour le moment, une description de ce que pourrait être, traduite dans les faits, cette "option canadienne", M. John Turner s'est attaché surtout à en préciser les "prérequis" et les principes de base indispensables. Outre le refus d'escamoter le problème au nom de la paix économique, il a mentionné les démarches préliminaires suivantes: 1) admettre que la Confédération constitue à la fois un actif et un passif pour le Québec; 2) ne plus subir passivement l'évolution du problème, mais prendre l'initiative d'agir; 3) ne poser aucun ultimatum.

L'action à entreprendre, pour M. John Turner, doit être basée sur les quelques concepts de base suivants.

Le premier, c'est que la communauté canadienne-française "a un droit inaliénable au plein épanouissement social, économique et culturel, ce qui veut dire, comme le disait récemment René Lévesque, qu'on doit pouvoir, chez nous, gagner sa vie, et faire carrière en français".

Mais cela veut dire aussi, ajoute-t-il, "que nous devons bâtir une société qui, tout en restant à notre image, soit aussi progressive, aussi efficace, aussi civilisée que toutes les autres".

Le second c'est que le nationalisme canadien-français cesse de se replier sur le Québec et s'étende à tout le Canada. "Le pouvoir politique de la francophonie peut être immense au sein de la Confédération", a-t-il affirmé, et il "servira à l'édification d'une nouvelle option canadienne fondée sur des droits égaux, et des partenaires égaux".

Le troisième, c'est que le problème du biculturalisme, généralement réputé encore plus difficile à résoudre que celui du bilinguisme, est au contraire soluble, pourvu que l'on persévère dans les efforts déjà entrepris.

"Faut-il hypothéquer l'avenir parce que nous ne sommes pas satisfaits de notre passé? Ce serait là une attitude enfantine!"

En bref, la "nouvelle option canadienne" "sera la composante de deux données essentielles, les aspirations du groupe francophone, et la réponse du groupe anglophone à ces aspirations".

"Il devra y avoir une certaine "cristallisation" des opinions canadiennes-françaises, et celle-ci devra être discutée par le reste du Canada", ajoutait M. Turner dans une section de la conférence qu'il dut couper, faute de temps pour la lire; et dans cette même section il envisageait une discussion ou négociation "entre deux extrêmes, le désir légitime des francophones de s'épanouir pleinement, de contrôler le plus possible leur destinée nationale (ici le texte anglais dit "their own destiny") et du côté anglophone et francophone la volonté de maintenir un Canada viable politiquement et économiquement".

"La négociation ne sera pas facile", d'avertir M. Turner; "Il ne faut pas s'attendre à ce que toutes les aspirations du Canada français soient acceptées par les anglophones" ni, du reste, "à ce que le Canada français rejette certaines de ses aspirations parce qu'elles ne plaisent pas instinctivement au Canada anglais.

"Cependant, la Confédération a pu se négocier en 1867, elle peut certainement se négocier aujourd'hui,"

La seule condition que M. Turner pose aux Canadiens français est de ne pas "proposer un dilemme ou un ultimatum au reste du Canada". En effet "si les aspirations, l'attitude du Québec compromettent l'existence du Canada, je ne vois pas comment le reste de la population canadienne les accepterait".

Par contre, il demanderait un "minimum" à la majorité canadienne-anglaise, à savoir qu'elle comprenne ceci: "que les Canadiens francophones qui vivent à l'extérieur du Québec doivent recevoir un traitement égal à celui que les anglophones reçoivent ici".

Et M. Turner de conclure: "Je crois que nous sommes à l'aube d'un nouvel esprit de compréhension et de coopération entre les deux composantes principales de la nation canadienne ... qui travailleront ensemble à bâtir un Canada, un Canada fort, un Canada diversifié, un Canada viable et rentable, qui sera l'orgueil de tous ceux qui ont la chance de vivre à l'intérieur de ses frontières. Je suis optimiste. J'exhorte mes compatriotes du Québec à l'être avec moi!"

Le Canada délègue le maire Drapeau au BIE

OTTAWA — Le premier ministre annonce la nomination de M. Jean Drapeau, C.R., LL.B., maire de Montréal, comme délégué principal du Canada auprès du bureau international des expositions, à Paris.

"Etant donné les antécédents et les intérêts du maire Drapeau, et surtout la grande expérience qu'il a acquise à l'occasion de l'Expo 67, je suis sûr qu'il contribuera largement au bon fonctionnement du bureau", a dit M. Pearson.

Le bureau international des expositions administre l'accord de 1928 sur les expositions internationales, dont le Canada est signataire. A titre de délégué principal du Canada, le maire Drapeau assistera aux réunions du conseil administratif et sera le porte-parole du gouvernement canadien pour toutes autres questions qui seront soumises au bureau. Les services réguliers de liaison et de collaboration avec le bureau continueront à être assurés par le ministre-conseil (commercial) de l'ambassade du Canada à Paris, qui relève du ministre du commerce.

Le Québec a peu à retirer de la France en matière économique

MONTREAL — M. Pierre Carraud, conseiller à l'ambassade française, a déclaré que les accords entre la France et le Québec, s'ils peuvent être grandement fructueux sur le plan culturel, ne peuvent apporter que très peu dans le domaine économique.

M. Carraud, parlant devant les membres d'un club social de Montréal, a déclaré "qu'après tout, il serait pour le moins incongru qu'un pays comme la France accorde une aide économique au Québec, dont le niveau de vie est beaucoup plus élevé que le sien".

Il a également déclaré que, d'après l'entente France-Canada de 1965, le Québec recevrait dix fois plus dans le domaine des échanges culturels, d'ici 1970.

M. Carraud a affirmé que les chiffres relatifs à des échanges, qui ont été d'environ $1,000,000 cette année, seront de $5,000,000 l'année prochaine, $6,500,000 en 1969 et $10,000,000 en 1970.

Plus de 1,000 Québécois seront envoyés en France bientôt, grâce à des bourses.

M. Carraud a ajouté que trois centres de recherches universitaires sont sur le point d'être créés, dédiés particulièrement à la pédagogie, ainsi qu'aux recherches techniques et scientifiques.

Echanges

Il a dit que des projets importants sont en cours concernant des échanges en recherches hydroélectrique et atomique, en hydraulique, en techniques d'information, ainsi qu'en ressources polaires et maritimes. M. Carraud a spécifié que des échanges entre la France et le Québec seront réalisés sur une base d'égal à égal.

Il a également déclaré que le Québec ne doit pas craindre d'être assimilé par la France. En effet, la France n'en a aucun désir, et même si elle le désirait, la distance géographique, les structures politiques et sociales et la richesse du Québec rendraient ce projet impossible.

Capital français au Québec

MONTREAL — La principale raison qui veut que les capitaux français n'aient pu encore se diriger vers le Québec repose sur les engagements actuels d'investissement des hommes d'affaires sur leur propre territoire, a déclaré le 12 octobre au représentant de La Presse, M. Olivier Bernard Giscard d'Estaing, industriel français et président du comité de perfectionnement de l'Institut européen de l'administration des affaires.

M. Giscard d'Estaing était de passage à Montréal comme invité de l'Association des administrateurs de personnel de Montréal, qui tient sa conférence internationale.

Une deuxième raison mentionnée par M. Giscard d'Estaing pour justifier la faible part prise par les hommes d'affaires français au Québec est le petit nombre d'entreprises françaises d'envergure mondiale, ce qui réduit encore les possibilités de création de filiales au Québec.

En fait, a ajouté le frère de l'ancien ministre des Finances français, ces deux raisons sont mauvaises et les hommes d'affaires français sont très sensibilisés à la nécessité d'investir à l'étranger.

L'on est de plus très conscients, en France, que le Québec offre le site idéal pour faciliter l'implantation d'entreprises françaises, en raison de deux avantages.

Le premier, a-t-il expliqué, provient de la similitude du climat culturel et linguistique et des liens unissant la France au Québec, qui font qu'aucune adaptation n'y est nécessaire.

La deuxième raison est d'ordre économique, la proximité du vaste marché américain offrant des débouchés à la fois vastes et continus.

Invité à commenter la remarque souvent formulée qui veut que les hommes d'affaires européens craignent le dynamisme commercial américain et sont peu enclins à s'attaquer sciemment à eux sur leur propre continent, l'industriel français, administrateur de la société IBM (France), pense qu'il est toujours possible de s'adapter à leurs méthodes graduellement et pouvoir ainsi les concurrencer.

A l'heure actuelle, si les investisseurs français sont très conscients d'avoir pour l'avenir à investir à l'échelle internationale, ils sont préoccupés par des objectifs de développement plus concrets par suite de la conversion en cours de leurs entreprises en vue de l'abaissement total des barrières douanières de l'Europe des Six, a expliqué M. Giscard d'Estaing.

Ce thème de la sensibilisation de l'homme d'affaires moderne à sa vocation internationale, avait été développé quelques moments avant par M. Giscard d'Estaing devant les délégués à la Conférence Internationale du Personnel.

Soulignant le rôle de plus en plus important de l'homme d'affaire dans la communauté humaine, dans les domaines aussi bien économiques que sociaux et culturels, le conférencier a affirmé que c'était à l'homme d'affaires de demain d'apporter la solution aux grands problèmes actuels nés des bouleversements techniques, de l'internationalisation croissante de la vie économique et de l'inégalité humaine.

Il existe déjà une communauté internationale entre les hommes d'affaires, a affirmé M. Giscard d'Estaing, car les problèmes qu'ils doivent résoudre sont fondamentalement les mêmes et qu'il n'existe qu'une bonne gestion d'une entreprise quelle qu'en soit sa localisation.

D'ici vingt ans, a souligné le conférencier, presque tous les produits et procédés industriels que nous connaissons auront changé, amenant l'automatisation et les ordinateurs pour remplacer l'homme. C'est à ce moment, que l'homme d'affaires aura à trouver les correctifs pour assurer l'épanouissement culturel et social de l'homme, et à aider les civilisations à trouver leur équilibre, leur rayonnement, pour un meilleur approfondissement des valeurs humaines.

Pour M. Giscard d'Estaing, les cadres des entreprises devront être éduqués en vue de pouvoir réaliser le nouvel équilibre entre les valeurs techniques et les valeurs sociales dans l'entreprise.

Faute de trouver la solution à ces problèmes, le monde sera soumis à des affrontements idéologiques, nationalistes et raciaux, à des crises nées de la différence de richesses entre pays industrialisés et pays sous-développés.

Les grandes compagnies se doivent d'apporter leur contribution et faire plus pour améliorer notre société, car, a conclu M. Giscard d'Estaing, je ne crois pas que ce soient les gouvernements qui nous diront ce qu'il est nécessaire de faire.

Le Canada, vu de l'étranger

TORONTO - Le Canada se cherche, dit-on, mais il faut être à l'étranger pour se rendre compte qu'il a un caractère qui lui est propre, "caractère modelé par son histoire et par sa position géographique". C'est ce qu'affirmait en fin de semaine le représentant permanent du Canada à l'ONU, M. George Ignatieff.

"A l'ONU, a-t-il dit, on se rend compte que nous ne sommes ni américains, ni britanniques, ni français, ni russes; nous réunissons les grandes traditions culturelles qui ont forgé le caractère du peuple canadien. A l'ONU, a-t-il ajouté, on s'attend que l'apport du Canada sera conforme à son caractère ... qu'il sera tout à fait objectif et entièrement tourné vers la coopération internationale, bien plus vitale pour les petits pays que pour les grands.

Eglise présente par sa pastorale dans les écoles d'aujourd'hui

CAP-ROUGE — Il est plus urgent et important d'assurer la présence de l'Eglise dans les maisons d'enseignement sous le mode d'une pastorale active et adaptée, que par l'obtention de titres juridiques garantissant un titre catholique officiel à ces institutions.

Cette idée, qui constituait la ligne de force d'un document intitulé "Présence de l'Eglise en éducation" (document présenté aux supérieurs des collèges classiques l'année dernière) a été reprise le 19 octobre sous forme de recommandation aux collèges par le directeur de la commission des responsables de la pastorale de la FCC, le père Jean Bernard.

Après avoir conduit une étude des nouveaux règlements du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, à la lumière du document en question, la commission a déposé à l'assemblée générale de la Fédération des collèges classiques un rapport nuancé qui met la priorité sur le développement de la pastorale.

Le rapport rappelle que chaque institution publique ou privée d'enseignement est appelée à se redéfinir juridiquement, quant à son caractère confessionnel, dans un avenir prochain. Le comité catholique exige en effet que toute institution désireuse d'être (ou de continuer d'être) reconnue catholique formule une demande à cet effet d'ici juin 1968.

"Doit-on souscrire aux critères établis par le comité catholique concernant la reconnaissance confessionnelle officielle?" demande la commission dans son rapport. "Il apparait évident, répond-elle, qu'aucune réponse puisse être formulée spontanément".

La commission formule une première proposition:

"Dans le contexte actuel, certains collèges verront comme imminente la nécessité de se définir juridiquement; après réflexion nous jugeons qu'il pourrait être prématuré pour certaines institutions, membres de la fédération des collèges classiques, de prendre dans les mois à venir une décision sur leur statut juridique, faute d'études valables sur le sujet. Nous croyons qu'il importe avant tout que les supérieurs s'attachent à établir dans leurs collèges un service de pastorale valable.

"En conséquence, nous proposons que la présence de l'Eglise (dans les collèges) s'exerce prioritairement sous un mode pastoral, indépendamment de la décision éventuelle quant à la reconnaissance d'un statut juridique au plan religieux".

La commission constate plusieurs coïncidences fondamentales entre les vues du comité catholique, exposées dans ses règlements 1, 2 et 3, et le document "Présence de l'Eglise en éducation"; elle déclare s'attendre que les supérieurs, dans leurs institutions respectives, "considèrent comme une tâche privilégiée de développer un climat favorable à l'action pastorale", notamment par la réalisation d'une vie fraternelle entre professeurs, entre étudiants, et entre professeurs et étudiants.

La commission jugerait utile d'autre part que les supérieurs de collège commandent une recherche sur les "implications pastorales" des deux types d'enseignement religieux au niveau post-secondaire, l'enseignement de nature théologique et l'enseignement des sciences humaines de la religion.

Enfin, les membres de la commission endossent le document intitulé "Présence de l'Eglise dans l'éducation" et demandent aux supérieurs de collèges de faire de "nouvelles démarches" auprès de l'épiscopat du Québec en vue de doter la province d'un véritable et efficace secrétariat de l'éducation catholique.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage



Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Départ d'un missionnaire qui laisse ici des collaborateurs

Dimanche dernier, 22 octobre, à l'aéroport de Winnipeg, M. l'abbé Léo Verrier prenait l'avion de retour vers ses confrères et consoeurs de l'Equipe canadienne à São Paolo, Brésil. Ainsi prit fin une session de travail missionnaire en territoire canadien des plus intenses, de la part d'un prêtre que tous les Franco-Manitobains qualifient plutôt de missionnaire au Brésil.

En effet, depuis son arrivée en août dernier, l'abbé Verrier n'a cessé de circuler parmi ses compatriotes du diocèse de St-Boniface, posant toujours à temps et à contre-temps la même question: "Comment se fait-il que les gens du diocèse de St-Boniface ne sont plus sensibilisés au fait du travail apostolique entrepris au Brésil?". Cette question, il l'a posée à tous les prêtres du diocèse. Il l'a passée aux prêtres qui ont participé au Camp de Wendigo. Il l'a posée aux prêtres en réunions dans leurs zones de pastorale respectives. Il l'a posée à une multitude de laïcs, religieux et religieuses en prêchant inlassablement partout où on l'invitait, dans les paroisses, dans les institutions, sur la rue et particulièrement au téléphone.

Quel en fut le résultat? Il faudrait peut-être faire comme lui et suivre partout ses traces pour répondre à cette seconde question. Ce qu'on sait pour le moment, c'est que les diocésains de St-Boniface qui ont pu rencontrer et écouter l'abbé Verrier sont réellement plus au courant des efforts faits par les nôtres au Brésil. On sait que le fait d'avoir pris conscience de ces problèmes en a fait réagir quelques-uns qui se sont réunis à deux reprises déjà pour pouvoir former dans le diocèse une équipe de personnes particulièrement intéressées aux missions Saint-Bonifaciennes et même à la "Mission" de l'Eglise. On sait que le peuple de Dieu dans l'Eglise de St-Boniface pourra continuer à collaborer de plus en plus avec nos équipes en missions étrangères ou domestiques, et ce en autant que cet effort d'un réveil de l'esprit missionnaire aura un lendemain assuré par un agir constant et suivi de la part de tous les diocésains.

On sait surtout qu'il est du devoir de tous et chacun de se poser toute une autre série de questions et de rechercher avec urgence leur solution: Pourquoi l'Eglise de St-Boniface doit-elle être missionnaire? Que faire pour être missionnaire? Comment comprendre et faire comprendre l'esprit missionnaire? Comment communiquer et diffuser ces communications avec tous nos missionnaires répandus dans le monde entier?

Mais voilà que brusquement, après avoir suscité toutes ces questions, l'abbé Léo Verrier reprend l'avion pour São Paolo. Il est vivant le témoignage de la présence à l'aéroport de 70 personnes, parents et surtout amis intéressés à l'abbé Verrier parce qu'il représente un "je-ne-sais-quoi" de la mission de l'Eglise. Léo (puisqu'il aime être appelé ainsi), tous vous saluent et tous aimeraient que vous saluiez en notre nom toute l'équipe à São Paolo.



M. Tony Thorson (au centre), membre de l'exécutif de la "Credit Union League of Manitoba 1967 Ltd.", félicite deux nouveaux membres du personnel de la Ligue, MM. Fernand Rémillard (à droite) et Alberto Bonomo (à gauche). M. Rémillard, natif de St-Joseph, était gérant depuis quatre ans d'une caisse populaire rurale en Saskatchewan; M. Bonomo, de St-Boniface, a travaillé dans les milieux civiques et industriels de la ville cathédrale. Tous deux seront désormais des agents de liaison auprès des "Credit Unions" du Manitoba qui sont affiliées à la Ligue dont le bureau se trouve à 191, boulevard Provencher, St-Boniface.

Merveilleux début de saison des JMC

Un groupe de douze musiciens est venu d'une ville que Mozart aimait. Il aimait autant Prague qu'il détestait Salzbourg, sa ville natale. C'est qu'on y jouait sa musique si bien et si volontiers. On lui commanda même un opéra. Ce fut Don Juan.

Ces messieurs de Prague sont des musiciens que Mozart n'aurait pas désavoués. Cependant ils n'ont pas joué de Mozart et c'eut été bien malheureux si en revanche ils n'avaient joué du Haendel, du Bach et — de moindre renom mais d'à peine moindre inspiration — du Corelli.

C'est de l'époque du style baroque architectural, il est vrai, mais je n'aime pas beaucoup que l'on dise de cette musique qu'elle est baroque. Le mot "baroque" en français a gagné avec le temps un sens quelque peu péjoratif. Pourtant il dérive d'un mot portugais qui veut dire "perle". Allons-y pour perle. Il n'en manque pas dans l'oeuvre des auteurs précités. C'en étaient que ces deux mouvements d'un concerto grosso de Haendel par lequel débutait le concert. Un allegro bien allant suivi d'un aria dans la meilleure veine de l'auteur. Cette dernière mélodie est d'ailleurs assez connue, ce dont il n'y a pas lieu d'être surpris.

Le Concerto de Bach pour Violon et Cordes est aussi bien connu. Il est au répertoire de tous les violonistes de concert. Le premier violon de l'Orchestre à Cordes de Prague l'a joué avec beaucoup d'aisance et de style. Le jeune auditoire ne lui a pas ménagé les applaudissements et c'était justice. Un autre soliste avait déjà joué la partie de premier violon du concertino dans le Haendel et l'avait jouée fort bien. C'est à juste titre, bien sûr, que ce groupe est nommé "Les Solistes de Prague".

L'oeuvre de Corelli est moins connue que les précédentes. Non moins agréable pourtant et de forme non moins parfaite. Le souffle un tantinet plus court peut-être? C'est bien tout ce en quoi cela n'égalait pas les Haendel et les Bach qui étaient au programme.

Et il n'y avait pas de clavecin à l'orchestre. On se croit tenu d'en avoir un pour la musique dite baroque. J'allais féliciter le groupe de s'en être dispensé, quand j'apprends que c'est dû à ce qu'ils n'ont pu en trouver un. Espérons que ça arrivera encore.

Avant Corelli il y avait une pièce d'un auteur moderne tchèque dont j'oublie le nom. Cela importe peu, parce que nous n'en entendrons plus parler bien sûr. Cependant, il se trouvait là-dedans un passage qui donnait aux deux altos l'occasion de faire valoir leur merveilleuse sonorité. Je ne me souviens pas d'avoir entendu plus bel alto.

Merveilleux début de saison JMC. Espérons que toute la série sera aussi intéressante et bon succès.

Marius Benoist

Québec et les financiers

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, se rendra à New York, les 8, 9 et 10 novembre prochains, afin de rencontrer divers représentants des milieux financiers américains.

Pendant son séjour dans la métropole américaine, M. D. Johnson sera reçu par la Canadian Society of New York, la New York Financial Society of Writers et par le Council of Foreign Affairs, un organisme privé, subventionné par des compagnies américaines faisant affaires sur le marché international.

Les premiers ministres du Québec ont pris pour habitude depuis quelques années de se rendre à New York à l'automne pour rencontrer les milieux financiers américains.

L'an dernier, M. Johnson, tout comme le faisait son prédécesseur, M. Jean Lesage, s'était rendu à New York à la même époque que cette année. Il avait alors profité de son séjour pour rassurer les milieux financiers américains sur l'état des finances de la province.

On se souvient que pendant la campagne électorale et peu après la prise du pouvoir, M. Johnson n'avait cessé de répéter que les finances de la province étaient dans un état alarmant. Ces affirmations avaient eu pour effet d'inquiéter les investisseurs américains. M. Johnson avait également effectué un voyage à Toronto dans le même but.

Cette fois-ci, le voyage de M. Johnson dans la métropole américaine est prévu depuis le mois de mars et n'aurait rien à voir avec le climat d'inquiétude qui existerait envers le Québec par suite du voyage du général De Gaulle.

Toutefois, même s'il ne s'agit pas du but de son voyage, il semble certain que M. Johnson tentera, au cours de son voyage, de rassurer les financiers sur les intentions de son gouvernement au sujet du séparatisme.

M. Johnson profitera également de son voyage pour se renseigner sur les possibilités d'emprunts aux Etats-Unis au cours de la prochaine année.

M. Johnson se rendra à New York, accompagné du ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, et de quelques hauts-fonctionnaires du gouvernement provincial.

L'ouverture officielle des Arénas de St-Boniface aura lieu le samedi 28 octobre. La cérémonie commencera à 2 h. au 219 de la rue Bertrand et à 3 h. au 910 de la rue Maginot. Tous les citoyens sont cordialement invités à prendre part à cet événement mémorable de l'année centenaire.

Directeur général du Conseil canadien de l'aménagement rural

OTTAWA, Ont. — M. Gaétan Daoust a accepté de se joindre au personnel du Conseil canadien de l'aménagement rural (CCAR) à titre de directeur général. En annonçant la nouvelle, M. David Kirk, président du CCAR, a déclaré que les membres de cet organisme étaient très heureux de la nomination de M. Daoust à ce poste-clé. Le nouveau titulaire possède une vaste expérience dans les domaines du développement communautaire, de l'éducation permanente et de l'enseignement. Il est reconnu comme un éducateur de réputation internationale.

Le CCAR est un conseil consultatif indépendant au niveau national. Il a été institué par l'honorable Maurice Sauvé, ministre des Forêts et du Développement rural, en vertu de la loi de l'ARDA. Ses membres se recrutent principalement parmi les organismes non gouvernementaux d'envergure nationale; son rôle consiste à représenter les nombreux groupes qui s'intéressent aux problèmes et aux perspectives de développement du Canada rural.

Natif de Québec, M. Daoust a obtenu son baccaluaréat ès arts de l'Université de Montréal. Il a fait des études post-universitaires en pédagogie au Scolasticat des Jésuites, à Montréal. A la suite d'études en sciences médiévales, l'Université de Montréal lui a décerné un doctorat en philosophie. Il a ensuite obtenu un doctorat en théologie de l'Université d'Innsbruck, en Autriche.

Le nouveau titulaire a effectué des recherches sur la dynamique des groupes à Paris et a également travaillé avec les "National Training Laboratories" des Etats-Unis. Il a été secrétaire d'un comité consultatif national institué par la "Canadian Association for Adult Education" (CAAE): son rôle consistait à conseiller l'administration fédérale de l'ARDA quant à la formation du personnel affecté au développement communautaire. Il a de plus rempli les fonctions d'expert-conseil auprès de l'industrie en vue de mettre au point des cours de formation. Membre du CAAE, M. Daoust est co-auteur d'un rapport sur l'éducation permanente.

M. Daoust a enseigné au collège Jean-de-Brébeuf de Montréal, à l'Université du Manitoba, ainsi qu'à l'Université grégorienne de Rome. Avant son accession au poste de directeur général du CCAR, il était directeur des études à l'Externat classique de Longueuil.

Gagnants de la loterie du bazar de la L.F.C.

Voici la liste des gagnants de la loterie lors du carnaval-bazar du 15 octobre au gymnase Notre-Dame: poupée avec garde-robe, Mme Claude Joyal; panier de provisions, M. Léon Désaulniers; tapis, Mme Antonia Sénécal; nappe, Mme Eugène Landry; vin (2 bouteilles), Mme Sauveur Marcoux; coussin, Mme Aimé Hébert; gâteau aux fruits, Mme Martial Cormier; boite de chocolats et billet de $5.00, Mme A.-F. Calvez et M. l'abbé Edouard Bonin; panier de produits Libby's, M. Léon Dionne; transistor, M. Adolphe Huot.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir les noms des jeunes gagnants des prix d'entrée.

Nous profitons de cette occasion pour remercier très sincèrement les généraux donateurs qui ont contribué à faire de ce bazar un vrai succès.

Presse et publicité

Les Fils Natifs

Le dimanche 15 octobre avait lieu l'assemblée mensuelle des Fils Natifs de St-Boniface no 127.

Il fut décidé d'organiser deux soirées récréatives, une pour le 18 novembre (Sadie Hawkins), dont vous pouvez vous procurer les billets en vous adressant aux membres des Fils Natifs; une deuxième pour le 27 janvier 1968, dont nous vous parlerons davantage dans notre prochaine chronique.

Avis de décès

C'est avec regret que nous avons appris la triste nouvelle de la mort de M. Albert Michon, un des membres très dévoués des Fils Natifs de St-Boniface, survenue le samedi 14 octobre au sanatorium. Donc nous offrons nos sincères condoléances à la famille Michon, si bien connue à St-Boniface.

Nos malades

A tous nos frères Fils Natifs, qui sont retenus soit à la maison ou à l'hôpital, par la maladie, nous désirons offrir par le truchement de cette chronique nos souhaits sincères de prompt rétablissement.

C'est tout pour le moment, donc au revoir et bonne chance à tous jusqu'à la prochaine fois.

Chroniqueur

La vie au Petit Séminaire

Pique-nique

Dans notre dernière chronique, nous avons malheureusement oublié de vous informer de notre pique-nique annuel. Le mardi 3 octobre, malgré une température froide et un temps sombre, les gars débordaient de joie. C'était notre grand congé annuel, marqué par un pique-nique au parc provincial de Birds Hill.

L'avant-midi fut consacré aux jeux olympiques. Les heureux gagnants de cette grande compétition furent: course de vitesse: Claude Martin (sénior), Jean-Pierre Dubé (junior); course à brouette: Gilbert Lambert (s), Raymond Bérard (j); saut en hauteur: Raymond Théberge (s), Michel Girardin (j); course rampante: Marcel Desrosiers (s), Jean Bilodeau (j); course sur trois jambes: R. Théberge (s), Hubert Chappellaz (j); saut en longueur: Charles Provost (s), J.-P. Dubé (j).

La journée s'est terminée par un feu de camp, durant lequel nous avons pu apprécier les talents naturels de chacun.

Malgré le froid et un peu de pluie, cette journée connut un réel succès, grâce au bel esprit de chacun.

On nous rend visite

Le lundi 16 octobre, l'abbé Edmond Baril, vicaire à Holy Cross, avec plus de 15 servants de messe de cet endroit, nous a rendu une agréable visite. Après avoir pris le souper avec nous, tous se lancèrent corps et âme dans une bonne partie de hockey de salon.

Pour marquer le début de la semaine des missions, en cette même journée, nous avions la visite de l'abbé Léo Verrier, de Sao Paulo. Il nous a entretenus du magnifique travail qu'accomplit en cette ville du Brésil, notre équipe sacerdotale.

Football

Le jeudi 19 octobre, c'était la grande finale "Golden Cup" disputée chez nos séniors et nos juniors. Le club gagnant chez les séniors fut celui composé de Donald Foidart, capitaine, Claude Martin, Claude Roy, Raymond Théberge, Marcel Desrosiers, Marc Rémillard, Paul Collette, Gérald Labossière, Bertrand Beaudry et Bertrand Lesage. Le club victorieux chez les juniors fut celui composé de Raymond Bérard, capitaine, Robert Tétreault, Jean-Pierre Dubé, Ronald Comeault, Marc Roy, Cyrille Parent, Conrad LaFleur, Roger Cahill et Michel Lachiver. Le magnifique trophée fut présenté aux deux équipes vaillantes par Charles Provost et l'abbé F. Desjardins.

Congrès de la J.F.M.

Lors du congrès provincial de la J.F.M. à St-Norbert le samedi 21 octobre, deux de nos gars représentaient notre maison, soit Maurice Arpin et Marc Rémillard. Nous désirons apporter notre part aux activités de la J.F.M. encore cette année.

Réunion des parents

Dimanche prochain 29 octobre, se tiendra au Petit Séminaire la première réunion des parents de la présente année scolaire. Cette importante rencontre débutera à 2 h. 30 p.m. Nous aurons alors l'occasion de prendre connaissance avec les parents de nos nouveaux gars et de revoir en groupe les parents de nos élèves plus avancés. Donc au plaisir de vous rencontrer tous dimanche prochain le 29 octobre à 2 h. 30.

Le chroniqueur

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Mascarade

Le frère Henri Lécuyer annonce qu'il y aura une danse mascarade le 27 octobre au Club St-Vincent, 151, rue Kenny. Cette soirée est organisée par le club de balle des Chevaliers de Colomb. Venez nombreux encourager les organisateurs!

Clinique de sang

Elle aura lieu le mardi 14 novembre à la brasserie O'Keefe. Notre Conseil est arrivé en deuxième place aux deux dernières cliniques. Puissent les frères se rendre en grand nombre cette fois-ci afin que nous décrochions la première place...

Ligue mixte de 5 quilles

Equipe	Points
T. Girard	78
R. Fontaine	66
A. Girard	56
Art. Jeanson	55
D. Nolin	55
H. Sala	43
Arm. Jeanson	38
G. Manaigre	29

Rigoletto

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi
6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.50—Carnets de l'Expo
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.08—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locales
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.15—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.05—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
4.54—Carnets de l'Expo
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet

LUNDI
7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI
7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Le chant de l'alouette (réseau)
8.45—Enfances d'écrivains (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI
7.30—Vacance au tour du monde (local)
8.30—Cybernétique
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Concert du mercredi (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

JEUDI
7.30—Nouvelles de France
7.35—Interview ou intermède
8.00—Petit théâtre
8.30—Une demi-heure avec
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Chansonniers à la ronde (réseau)
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI
7.30—Musique canadienne de piano (réseau)
8.00—Une demi-heure avec
8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI
6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.08—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Revue de la semaine (réseau)
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—J'ai tant dansé (réseau)
9.00—Radio Journal (réseau)
9.10—Le monde en marche (réseau)
9.30—Visite aux chansonniers (réseau)
10.00—Danses et cadences
11.00—Musique de danse (locale)
12.00—Nouvelles et pensée du soir... fermeture

DIMANCHE
7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain Avis de décès
6.25—Nouvelles locales
6.30—Bel Canto (réseau)
7.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir... et fermeture

Quête de bienfaisance par les écoliers hollandais

AMSTERDAM — Le 3 octobre, quelque 500,000 écoliers hollandais ont prêté leur concours dans la campagne de quête à domicile pour recueillir des fonds de secours en faveur de leurs camarades moins fortunés et aux prises avec des problèmes de santé. Cette tradition d'une campagne annuelle de vente de timbres de bienfaisance remonte à l'année 1924, et la Hollande fut alors l'un des premiers pays à créer des fonds de secours grâce à l'émission de timbres spéciaux avec surcharges affectées au bien-être de l'enfance.

Les bénéfices nets de ces surcharges se distribuent parmi les agences d'aide à l'enfance et viennent ainsi subventionner les écoles et foyers pour enfants aveugles, sourds, infirmes, ou encore pour enfants souffrant d'arriération mentale. En tête de la liste des bénéficiaires de cette campagne du timbre est le "Bureau central des stations climatiques pour enfants" qui chaque année permet à environ 8,000 enfants de familles économiquement faibles des villes de séjourner dans des stations estivales et des colonies de vacances des Pays-Bas. A l'approche de Noël, les mères viendront renforcer l'effort des équipes enfantines dans la vente des timbres, en tenant un kiosque spécial dans tous les bureaux de poste du pays. L'an dernier, cette campagne du timbre a rapporté la somme de 4.7 millions de florins. Cette année le lancement de la campagne s'est fait sous le thème: "Pour l'enfance par l'enfance" et prend rang de 41e campagne depuis les débuts.

Au poste CBWFT

JEUDI 26 OCTOBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Espions et brigands
10.00—Tirez au clair
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Cinéma: "Mastro don Gésualdo" (6e partie). Film de Giacomo Vaccari, avec Enrico Maria Salerno et Valeria Ciangottini. Don Gesualdo rejoint le château de sa fille, la duchesse de Leyra. Il est témoin de la profonde désunion qui règne entre les deux époux.

VENDREDI 27 OCTOBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige rencontre
7.22—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "La Guerre privée du Major Benson" (C). Comédie de Jerry Hopper, avec Charlton Heston, Julie Adams et T. Hovey. Pour avoir entraîné ses soldats avec un autoritarisme outrancier, le major Benson se voit contraint d'accepter un poste dans une école militaire dirigée par des religieuses.
10.15—Les Affaires de l'Etat (C)
10.45—Histoire des civilisations (C)
11.00—Cinéma: "Remarions - nous". Comédie musicale d'Alexander Hall, avec Jane Wymaan et Ray Milland. Deux jeunes gens s'aiment mais ne s'entendent pas. Ils envisagent de divorcer.

SAMEDI 28 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Terre des autres hommes (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—A communiquer
11.00—Cinéma: A communiquer

DIMANCHE 29 OCTOBRE
2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Les Hommes de l'espace
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.00—Vivre en ce pays
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 30 OCTOBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Vengeance"

MARDI 31 OCTOBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femmes d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Ciné-club: "L'homme n'est pas un oiseau". Film réalisé par Dusan Makavedy, avec Milena Dravitch, Janez Vrhovec et Boris Dvornik. Un chef monteur passe quelques semaines en Serbie. La jolie coiffeuse chez qui il loge et qu'il aime, lasse de le voir pris par son travail, le trompe avec un jeune camionneur.

MERCREDI 1er NOVEMBRE
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Charlie Chaplin
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux
11.00—Histoire d'une ville (C)
11.30—Sauve qui peut (C)

Le CP satisfait ses clients mécontents

M. Frank Titterton, gérant d'exploitation du terminus Canadien Pacifique à Winnipeg, a dû faire face à un grave problème.

Le règlement des plaintes des clients dont les marchandises étaient manipulées à l'entrepôt où les camions et les trains déchargeaient leurs marchandises coûtait exceptionnellement cher à la compagnie. En d'autres termes, le client exigeait un remboursement si la caisse de bananes qu'il avait commandée était avariée.

M. Titterton s'aperçut que la négligence était à la base du problème et que la solution viendrait d'un dialogue entre la direction et les employés.

"Il faut établir des contacts personnels avec les employés", a déclaré M. Patterson à Travail d'équipe dans "Industrie, après nous avoir esquissé le programme global de communication entre patrons et ouvriers qui a réduit les plaintes à leur minimum et qui a donné satisfaction à la compagnie, aux employés et, bien sûr, aux clients.

L'entrepôt, en activité 24 heures par jour, emploie 210 hommes et conducteurs, membres du syndicat, de la succursale locale 2307, affiliée à la Fraternité des commis de chemin de fer et de navires à vapeur, de manutenteurs de marchandises et d'employés de messageries et de gares, AFL-CIO/CTC.

M. Titterton a entrepris sa lutte contre les plaintes en faisant tenir deux assemblées générales dans la même journée. Chaque employé pouvait assister à l'une ou l'autre des réunions. Il leur expliqua la situation et demanda leur collaboration.

Relation personnelle

Toutefois, mécontent du manque de contact personnel au cours des réunions générales, M. Titterton fit en sorte que chaque employé puisse s'adresser sans gêne à son surveillant immédiat. Il organisa donc une série de réunions de 12 personnes au plus, ce qui permettait un échange personnel.

Mis en vigueur au début de l'année, le présent système demande à chacun des 11 surveillants (7 contremaîtres, 4 contrôleurs de la marche des trains) de réunir toutes les deux semaines les employés dont il a la surveillance.

Ces rencontres officieuses durent environ une demi-heure pendant les heures de travail et ont lieu d'ordinaire toutes les trois semaines.

Développement

M. Titterton est enthousiasmé par les résultats de ce système. Au départ, il n'était question que de réduire les réclamations des clients. M. Titterton nous rappelle que "aux assemblées générales, je leur ai parlé des réclamations et je leur ai déclaré qu'il fallait y remédier". Puis les réunions se sont transformées en discussions générales au cours desquelles des suggestions utiles sont soumises à la direction.

Par exemple, durant la période du 19 janvier au 23 février, il y a eu 15 réunions auxquelles ont assisté en tout 110 employés, soit plus de 50 pour cent, très peu d'entre eux assistant à plus d'une réunion. La moyenne d'assistance était de 10 personnes par réunion.

Amélioration

M. Titterton ajoute que "toute l'activité de la compagnie s'est trouvée améliorée à cause de l'intérêt que nous avons su faire naître chez les employés et de la collaboration qu'ils apportent à la direction".

"Il n'en reste pas moins qu'au départ c'était un fardeau pour chacun de nous", s'empresse-t-il d'ajouter.

Les surveillants durent apprendre à mener les discussions. Les employés durent comprendre leur rôle de collaborateur et des deux côtés on a admis qu'il y avait effectivement un problème: il y avait trop de réclamations.

Aujourd'hui, après plus de six mois, M. Titterton s'aperçoit que, vu l'expérience accrue des surveillants et des employés, "les réunions sont nettement plus constructives".

Les réunions qui étaient réservées uniquement aux plaintes, où le surveillant dirigeait et contenait toute l'assemblée, se sont transformées en discussions générales où les employés parlent et font des suggestions utiles.

"Ce que nous avons maintenant, ce sont des réunions de négociation collective", déclare M. Titterton, qui suit de près les progrès en lisant les procès-verbaux des réunions.

Les propositions les plus importantes sont présentées à M. Titterton ou à un de ses assistants. "Je ne peux pas promettre de dépenser $1,000 pour une proposition que l'on dépose sur mon bureau, mais je peux au moins garantir que la proposition ne restera pas sans réponse", ajoute M. Titterton.

Horaire

Les réunions qui concernent les conducteurs de camion se tiennent habituellement le matin, avant le départ des camions. Pour les employés de l'entrepôt, il est plus facile de fixer l'heure des réunions.

En plus de l'intérêt accru des employés pour le travail quotidien dans l'entrepôt, M. Titterton a l'impression que les employés et la compagnie collaborent davantage.

Pique-nique

Cette année, 400 personnes, soit trois fois plus que l'année dernière, assistaient au pique-nique des employés organisé par le comité social du syndicat et par les représentants de la direction.

"Les rapports personnels sont essentiels", déclare M. Titterton, lui qui s'en est fait une ligne de conduite.

Chronique de CBWFT

A la recherche d'un dialogue

Un cardinal, deux évêques, un vicaire général, un éminent théologien, un industriel et un professeur d'université confronteront leurs opinions, **A la recherche d'un dialogue**, le dimanche 29 octobre, à 4 h. 30, à notre antenne.

Ce dimanche-là, le R. P. Jean-R. Dumas, o.p., animateur et recherchiste de la série, accueillera devant les caméras de Radio-Canada Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec; Son Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; Mgr André Desrochers, vicaire général du diocèse de Joliette; le R. P. Jean-Marie Tillard, o.p., théologien; ainsi que MM. Charles Lebrun, industriel, ancien militant d'action catholique, et Jean Cadieux, professeur à l'université de Moncton, N.-B.

Comme nous le disait le réalisateur de la série, Raymond Beaugrand-Champagne: "Il ne faut pas tant se laisser impressionner par le rang social et la haute personnalité de nos invités que par le fait que ces prélats, ces religieux et ces laïcs ont accepté de dialoguer entre eux. On a toujours reproché aux évêques, aux hommes d'Eglise en général, de ne pas dialoguer entre eux et encore moins avec les laïcs. **A la recherche d'un dialogue**, à toutes ses émissions, s'efforcera de tenter l'expérience. Devant nos invités, les téléspectateurs pourront se rendre compte si le dialogue est possible, s'il a lieu vraiment ou, à tout le moins, si nous avons bien fait de partir "à la recherche d'un dialogue".

Un "Sel..." avec celui qui renversa le tsar

Chaque semaine au **Sel de la semaine**, Fernand Seguin accueille des invités très différents les uns des autres mais toujours aussi passionnants.

Lors du prochain **Sel de la semaine**, qui sera diffusé à notre antenne le lundi 30 octobre, à 10 h., le personnage sur la sellette pourrait passer pour un inconnu; en fait, il s'agit d'un homme ayant été l'un des instigateurs du plus grand bouleversement de notre siècle.

En effet, Alexandre Kerensky, en renversant le tsar au début de l'année 1917 et en devenant chef du gouvernement provisoire de Russie au mois de juillet de la même année, s'est trouvé à la base de la grande Révolution d'octobre, de l'avènement de Lénine et de la naissance de l'URSS.

Alexandre Feodorovitch Kerensky est né le 22 avril 1881 dans la petite ville de Simbirsk, sur la Volga et, fait curieux, c'est aussi dans cette ville que naquit Nikolai Lénine.

Après des études de droit, il devint avocat pour défendre les travailleurs, et c'est en 1912 qu'il fut élu à la Douma (le parlement russe de l'époque).

Porte-parole de l'opposition au tsar, il fit partie du premier gouvernement provisoire formé après l'abdication de Nicolas II, comme ministre de la Justice, avant de prendre le ministère de la Guerre et de la Marine.

Devenu premier ministre en juillet, Alexandre Kerensky allait commettre deux erreurs permettant l'arrivée au pouvoir des Bolchéviks de Lénine: Trotsky et Staline.

Tout d'abord, sur le plan extérieur il lança une opération de grande envergure contre les Allemands, opération qui fit long feu. Puis, sur le plan intérieur, il se trompa en voulant mater la "mutinerie" du général Kornilov. Dès lors, sa position et celle du gouvernement provisoire s'en trouva très affaiblie et, le 6 novembre, les Bolchéviks prenaient le pouvoir et arrêtaient la grande majorité des ministres. Alexandre Kerensky, pour sa part, réussissait à vivre quelque temps dans la clandestinité, avant de pouvoir fuir à l'étranger.

Après des séjours à Londres et à Paris, il se fixa aux Etats-Unis pour faire carrière comme écrivain et conférencier.

Ayant échoué dans sa tentative de faire de la Russie un pays démocratique, Alexandre Kerensky va donc nous expliquer les tenants et les aboutissants de cette Révolution d'octobre qui célèbre actuellement son 50e anniversaire.

Gilles Pelletier en vedette aux "Beaux Dimanches"

Critique littéraire au Devoir pendant cinq ans et ensuite à La Presse, également pendant cinq ans, quatre années à l'Office national du film, aujourd'hui professeur de littérature à l'Université de Montréal, après avoir été réalisateur, à Radio-Canada, de l'émission de télévision Carrefour, auteur de deux romans, le Poids de Dieu et Retour à Coolbrook: voilà les grandes lignes de la carrière de Gilles Marcotte, auteur des trois téléthéâtres qui seront présentés à l'émission **les Beaux dimanches**, le 29 octobre, à 8 h. 30.

Ces trois pièces d'une demi-heure chacune sont réalisées par Jean-Paul Fugère avec, dans les principaux rôles: Gilles Pelletier, Louise Marleau, Lise LaSalle, Luc Durand, Paul Hébert, Charlotte Boisjoli, Hubert Loiselle.

Cette trilogie se compose de: Hamlet II, Une soirée à la maison et la Journée du curé Bergevin.

Dans ces trois oeuvres, Gilles Marcotte a voulu s'évader de la tradition théâtrale, en donnant au texte une importance aussi discrète que possible.

Le réalisateur Jean-Paul Fugère a été passionné par la possibilité d'utiliser les différentes techniques de la télévision. En effet, deux des films sont en couleur, l'un tourné en studio, l'autre en extérieur; le troisième est en noir et blanc.

L'emploi de l'enregistrement fractionné et du montage électronique passablement poussés a permis d'obtenir les effets recherchés.

Par ailleurs, Jean-Paul Fugère avait l'occasion, avec Une soirée à la maison, de faire ses débuts dans la prise de vues en couleur.

CÉDULE DE PATINAGE PUBLIQUE AUX ARÉNAS

du Centenaire de St-Boniface des rue Bertrand et Maginot, du 26 octobre au 1er novembre.

	BERTRAND		MAGINOT	
JEUDI 26 OCT.	4 h. à 5 h. 30 p.m.	Patinage publique	4 h. à 5 h. 30	Patinage publique
VENDREDI 27 OCT.	4 h. à 7 h. p.m.	Patinage publique	4 h. à 7 h.	Patinage publique
SAMEDI 28 OCT.	OUVERTURE OFFICIELLE AUX ARENAS			
	Patinage publique gratis à 7 h. environ		7 h. 30 environ	
DIMANCHE 29 OCT.	1 h. à 4 h. p.m.	Patinage publique	2 h. à 4 h.	Patinage publique
	1 h. à 2h.	(10 ans et moins seulement)	2 h. à 3 h.	(10 ans et moins)
			7 h. 30 à 10 h.	Patinage publique
			9 h. à 10 h.	Adultes seulement
LUNDI 30 OCT.	4 h. à 5 h. 30 p.m.	Patinage publique	4 h. à 5 h. 30	Patinage publique
MARDI 31 OCT.	4 h. à 5 h. 30 p.m.	Patinage publique	4 h. à 5 h. 30	Patinage publique
MERCREDI 1er NOV.	4 h. à 7 h. p.m.	Patinage publique	4 h. à 7 h.	Patinage publique

Découpez et conservez

M. et Mme D. Dubé célèbrent leur 30e anniversaire de mariage

Le vendredi 13 octobre avait lieu une fête organisée par les enfants de M. et Mme Herménégilde Dubé (Elisabeth Girouard) à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage.

La fête débuta par une grand-messe d'action de grâces célébrée en la chapelle St-Maurice, à 5 h. 30 p.m., par M. l'abbé F. Juneau, ami de la famille. M. Gérald Dubé, fils des jubilaires, agissait comme commentateur. Un autre fils, Albert, leurs filles, Patricia et Joanne, et leur bru, Mme Gérald Dubé (Jeannette Sicotte), firent les frais du chant, accompagnés à l'orgue par Mme Albert Dubé (Carmel Therrien).

M. l'abbé Juneau, dans son homélie, offrit ses voeux aux jubilaires tout en relatant le grand dévouement de M. H. Dubé envers les scouts de St-Boniface comme commissaire régional. Il félicita les enfants des héros du jour pour cet hommage d'affection rendu à leurs parents.

Après la cérémonie religieuse, les jubilaires, Mme Agnès Dubé (mère du jubilaire) et la famille se réunirent à la salle "Happy Vineyard" où une table bien garnie les attendait pour le souper. Les parents et amis se joignirent à eux pour la soirée qui avait lieu à la salle St-Louis de St-Boniface où M. Lucien Loiselle agissait comme maître de cérémonies. Le fils aîné, Albert, lut une adresse en termes bien choisis à ses bien-aimés parents, exprimant les sentiments de gratitude et de respect des membres de sa famille pour le bel exemple de dévouement inlassable reçu de leur père, et du chaleureux accueil de leur mère envers les parents et amis. Ensuite, les enfants firent la présentation d'un album-souvenir préparé en grande partie par Mme Gérald Dubé.

Bien aimablement, le jubilaire, en son nom et celui de son épouse, exprima leur profonde gratitude envers leurs enfants pour avoir organisé cette journée des plus agréables qui laissera dans leurs coeurs de la joie. Une réception à la demeure des jubilaires termina la fête.

Remerciements

M. et Mme H. Dubé remercient bien sincèrement leurs enfants, M. l'abbé Juneau, le maître de cérémonies et les parents et amis qui ont contribué à faire de cette grande fête un jour inoubliable.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. A. Michon désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, par offrandes de messes, et de fleurs, visites au salon mortuaire, etc., lors du récent décès de leur père, M. Albert Michon. Un merci spécial aux religieuses et gardes-malades du sanatorium St-Boniface qui se sont dévouées sans compter pour leur cher papa.

St-Louis de France

Les Dames Auxiliaires de la chapelle St-Louis de France veulent organiser une danse-mascarade le vendredi soir 10 novembre, à 8 h., à la salle St-Louis à l'angle de Provencher et Nadeau. Les profits de la soirée (entrée: $1.25) seront versés au fonds de la chapelle.

M. Godias Brunet, écrivain

A la dernière assemblée du "Mentor's Club" du Manitoba, qui réunit les professeurs de langue anglaise en retraite de notre province, M. Godias Brunet fut l'orateur invité pour dire un mot sur son livre qui sera bientôt publié en français à Winnipeg par la compagnie Canadian Publishers.

Dans son dernier numéro, la magazine du Manitoba Teacher's Society vient de publier un article de John Goodwin, professeur de français à l'Institut St. James, à propos de ce livre.



M. Godias Brunet

"Cet ouvrage dont j'ai lu le manuscrit, écrit en français précis et élégant, dit M. Goodwin, a pour titre "Alouette de Prairie", titre évocateur de tous ceux qui sont venus vivre dans l'Ouest canadien. Et comme sous-titre "La petite histoire des Franco-Manitobains". Inspecteur d'écoles bilingues du Manitoba de 1911 à 1916, l'auteur eut l'avantage de visiter et connaître tous les centres français de notre province: Letellier, St-Jean-Baptiste, St-Pierre-Jolys, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Laurent, St-François-Xavier, St-Eustache, Ste-Rose-du-Lac, etc., et même Kenora, Ont.

"M. Brunet raconte aussi des histoires de Mgr Langevin, Sir Wilfrid Laurier, et bien d'autres encore palpitants d'intérêt au point de vue historique, social et économique: cloison étanche entre Québec et l'Ontario; discussion amicale sur notre parler français; voyages dans l'Est et l'Ouest du Canada, et des fugues vers le Sud en hiver".

M. Goodwin ajoute que ce livre vient à son heure, au moment où les deux langues officielles sont reconnues au Canada, afin que les Anglophones et les Francophones puissent mieux se connaître pour travailler ensemble à l'épanouissement de notre pays.



Répondant à l'invitation du comité des parents et amis des scouts, bon nombre de parents se sont réunis le 10 octobre au local scout, afin de se tenir au courant des activités du comité et de celles des Louveteaux et des Scouts.

Chef A. Proulx, nouveau commissaire diocésain, rappelle à tous que, cette année encore, le mouvement manque de chefs et d'assistants. Il demande que l'on fasse du recrutement et que l'on s'assure une meilleure collaboration des parents. Puis il précise que la Fédération peut offrir des cours de formation aux futurs chefs.

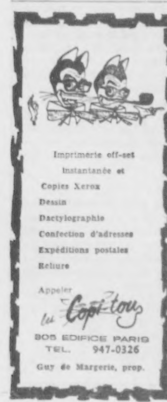
M. Dubé, commissaire régional, nous apprend que l'appellation "Les Scouts catholiques" est remplacée par "Les Scouts". Il demeure cependant nécessaire d'être catholique pour être admis dans le mouvement. Puis il souhaite avec beaucoup d'humour, bonne organisation et bonne marche à St-Boniface.

Cheftaine R.-M. Proteau nous fait un exposé sur le Louvetisme, qui est basé sur l'histoire de Mowgli, ce petit homme perdu dans la jungle, adopté et élevé par les loups. En pratique le petit Louveteau, selon sa devise "faire de mon mieux" apprend progressivement à mieux connaître la religion, à développer son intelligence, son habileté manuelle, sa santé, et à se rendre utile à autrui.

Puis l'on procède aux élections et à la formation du nouveau comité dont voici les résultats: M. L.-R. Cormier, président; Mme C. Molicard, vice-présidente; M. G. St-Onge, trésorier; Mme M. Le Dorze, secrétaire: Mme F. Fortier est présidente du comité social, Mme R. Sylvestre, vice-présidente, et M. G. Privé, conseiller. Mmes P. Labossière et A. Calvez font partie du comité des malades. M. Proteau est aviseur et M. l'abbé L. Aubin, aumônier.

M. le président remercie toutes les personnes qui ont servi la cause scoute, spécialement celles qui se sont dévouées dans l'ancien comité, les chefs et cheftaines, enfin tous les nombreux parents présents.

A tous, nous rappelons que la journée du "Tag-Day" est fixée, cette année, au 29 octobre prochain.



Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

LA CADILLAC 1968



Parmi les nouvelles caractéristiques de la Cadillac (1968 (Coupé de Ville illustré ici) on trouve une élégance de style remarquable, ainsi que d'importants perfectionnements mécaniques permettant de nouveaux raffinements dans les performances, les commodités et la sécurité. Les innovations de style se traduisent par un capot plus long, une plage arrière au galbe nouveau, une silhouette étirée en longueur et un remaniement subtil de la calandre. Celle-ci conserve cependant son motif caractéristique à jeux d'ombre et de lumière. Le plus grand perfectionnement mécanique apporté à tous les modèles Cadillac 1968 est un nouveau moteur V8 dont la cylindrée a été établie à 472 pouces et le couple à 525 livres-pieds — ces deux chiffres représentants un record mondial pour toutes les voitures de tourisme. Alésage et course ont été augmentés et le nouveau moteur présente une économie d'huile intéressante et une puissance de 375 chevaux d'une souplesse exceptionnelle.

Préparer les jeunes anglo-québécois à vivre dans une société française

MONTREAL — Les instituteurs anglo-catholiques du Québec ont le devoir de préparer les enfants qui leur sont confiés à appartenir à une société qui est fondamentalement française, a déclaré vendredi dernier le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. André Gagnon, qui parlait à l'ouverture du congrès annuel de la Provincial Association of Catholic Teachers à Montréal, a prédit à ses auditeurs que le débat constitutionnel en cours aura des répercussions sur l'organisation du système scolaire.

"Comme administrateurs scolaires, nous pouvons vous assurer de notre intention de préserver tous les droits dont la minorité catholique anglophone bénéficie depuis déjà tant d'années. Mais il vous appartient de définir clairement le rôle que vous voulez jouer dans la société future du Québec", a dit le président, qui s'exprimait en anglais.

"L'attitude que vous adopterez au cours des toutes prochaines années en tant que Québécois de langue anglaise déterminera largement le monde dans lequel vivront les enfants que vous éduquez aujourd'hui. Par une action positive, vous pouvez influencer le nationalisme canadien-français (...).

"Actuellement, comme instituteurs à un système scolaire où la majorité est française, vous avez un rôle très important à jouer pour aider à réaliser une communauté de pensée dans notre population. Le français sera toujours la langue de la majorité dans la province, et il est probable que très bientôt le français sera la langue de travail, non seulement dans les petites entreprises, mais dans la grande entreprise.

"Les autorités provinciales, en tout cas, travaillent à réaliser cet objectif, et le grand public est suffisamment sensibilisé au problème pour que les plans en ce sens ne demeurent pas sur les tables à dessin."

M. Gagnon a reconnu les "grands efforts" accomplis dans les écoles anglaises pour améliorer l'enseignement du français.

"Mais, a-t-il commenté, bientôt la seule connaissance de la langue (française) ne sera plus suffisante. Il sera nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la culture de l'autre, de manière à le comprendre et à vivre en harmonie avec lui".

"Le fait que la majorité des immigrants catholiques s'inscrivent dans les écoles anglaises plutôt que françaises, à Montréal du moins, sinon ailleurs dans la province, vous donne à cet égard une très lourde responsabilité. L'image qu'ils ont reçue du Canada avant de quitter leur pays d'origine, ajoutée aux facteurs économiques, explique pourquoi ils choisissent l'école anglaise; mais vous pouvez, aussi bien que moi, sentir un durcissement dans les sentiments d'une large portion des Canadiens français qui demandent au gouvernement d'intervenir pour obliger les Néo-Canadiens à apprendre la langue de la majorité.

"Parce que nous, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, nous appliquons une politique de justice, une politique qui respecte le droit pour les parents de choisir la sorte d'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants, une partie de la population nous accuse d'angliciser les immigrants.

"Nous sommes habitués aux critiques et aux récriminations, et nous n'avons nullement l'intention de céder aux pressions ou d'abandonner nos principes. Mais il est de votre devoir de nous aider à contenir ces protestations en assurant la population que vous ferez de ces enfants des vrais Québécois, et non pas de simples bons produits à exporter aux Etats-Unis ou dans les provinces anglophones du Canada."

M. Gagnon a ensuite fait allusion aux projets de réorganisation des structures scolaires au Québec et notamment dans l'île de Montréal. Il s'est dit incapable de prédire l'avenir, mais il a donné l'assurance "qu'il n'est pas dans notre intérêt, à la CECM, de nous départir d'un groupe aussi dynamique (les anglo-catholiques)" et que "vous pourrez continuer à bénéficier de votre statut particulier à l'intérieur de notre groupe, aussi longtemps que nous serons les maîtres de la situation".

Le président a dit, en outre, que les tentatives de grouper ensemble les anglo-catholiques avec les protestants de langue anglaise, là où elles ont été essayées, n'ont pas donné des résultats qui puissent encourager les anglo-catholiques de Montréal à aller dans cette direction.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

A la réunion du mardi 17 octobre, nous avions le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous pour l'installation des officières, notre régente régionale, Mme Aldéa Weiker, de Somerset, et nous l'en remercions sincèrement.

Mme Weicker nous félicita pour notre nouveau local dans lequel nous nous sentons si bien. Elle se montra aussi très satisfaite du travail accompli durant l'année et nous encouragea à continuer en nous apportant une grosse boîte d'objets pour notre thé-bazar, projet de l'année.

Tout va grand train dans cette entreprise, un bon nombre travaillent intensément et nous espérons que celles qui n'ont pas encore commencé s'y mettront avec ardeur, car le temps n'est pas loin; il ne reste que quelques semaines avant le 26 novembre.

Nous sommes priées d'apporter à la prochaine réunion tout ce que nous avons préparé afin de vérifier ce que nous possédons, car il n'est pas trop tôt et nous avons beaucoup d'espace.

Vous recevrez des appels téléphoniques de différents comités. Veuillez répondre avec générosité.

Chères soeurs hospitalisées ou malades à la maison, nous avons une prière pour votre prompt rétablissement.

La rédactrice

Chronique sportive

Les problèmes de l'expansion de la Nationale ne sont pas encore résolus

par Jacques LEMOYNE

Où sont les foules qui devaient envahir les enceintes des nouvelles équipes de la Ligue Nationale? A la maison, en train de regarder soit le football, soit le ballon-au-panier, bien que ce sport paraisse un peu en perte de vitesse? Chose certaine, il y a de la place dans les arénas des nouvelles équipes, et ce n'est que dans les villes les plus anciennes du circuit qu'il faut se battre pour obtenir des billets! Mais la situation va aller en s'améliorant, car à mesure que les journaux vont parler de hockey, que les joueurs vont se faire connaître, le public ne manquera pas de s'intéresser au nouveau sport. Il eut peut-être mieux valu n'inscrire que deux équipes à la fois dans le nouveau circuit et le diviser en deux sections de quatre équipes chacune, comme cela se faisait autrefois, mais on a décidé de procéder d'une autre manière et toutes les hypothèses doivent maintenant céder la place aux faits.

Un autre fait amusant est le phénomène des Bruins de Boston qui occupent la première place au classement. La perte de Phil Esposito a joué un vilain tour aux Hawks, et le manque de conditionnement de leur gardien Denis DeJordy est en train de leur en jouer un pire encore. Quand on voit de tels résultats, on se demande à quoi pensaient les deux parties en cause qui se sont livrées une guerre d'usure? Mais quelques joutes ne font pas une saison. Et donc, si les Hawks sont pour faiblir, mieux vaut que ce soit au début de la saison, et non à la fin comme cela leur arrière d'habitude... Pour ce qui est des nouvelles équipes, je ne sais pas quoi en dire. Franchement, sur une feuille de papier, elles ne me paraissent pas de taille, mais sur la glace ce sera peut-être un autre phénomène...

Henry repart

Le vétéran Camil Henry n'a pu retrouver sa forme d'il y a deux ans et il a repris le chemin des ligues mineures. Une fois de plus, son désir de terminer sa carrière avec les As de Québec ne semble pas près de se réaliser. Henry est peut-être rendu au bout de sa corde, et il a cru qu'avec l'expansion il aurait encore une chance. On la lui souhaite, car c'est un gars sympathique, mais on comprend aussi l'attitude des Rangers. Ils ne veulent qu'être à leur meilleur et ils se moquent de l'expansion. Pour eux ils jouent encore dans la Nationale et il ne saurait être question de perdre des joutes, ni contre les nouvelles équipes, ni contre les anciennes. Emil Francis a conduit ses joueurs aux éliminatoires l'an dernier et son club a donné la frousse aux Canadiens, même s'il a été battu en quatre joutes. Il veut recommencer l'expérience cette année et, dès que le nouveau Garden sera prêt, Emil aura l'avantage de faire pratiquer ses hommes sur une glace réglementaire, ce qui devrait leur faciliter la tâche et les conserver au meilleur de leur condition physique.

Mais les experts pensent encore que les Canadiens vont l'emporter, mais je ne sais pourquoi on persiste à leur décerner le championnat d'année en année. Les joueurs du Tricolore sont mortels, et ils ne peuvent rouler continuellement. On pense à l'heure de la retraite qui va bientôt sonner pour Béliveau et Richard, et on se demande qui va les remplacer. Mais Sammy Pollock a des as dans son sac; il ne s'est pas fait rouler au repêchage et ses adversaires savent bien qu'ils doivent se méfier. Il va quand même y avoir une saison ou deux au cours desquelles le Tricolore va ralentir, question de reprendre son souffle. Qui nous dit que ce ne sera pas cette année? Il y a aussi les Leafs qui doivent être à la veille de prendre collectivement leur retraite, si ce n'est leur pension de vieillesse. Mais tous les joueurs de ce club semblent croire que la vie, au hockey, ça commence à 40 ans: Bower, Pronovost, Stanley, Horton, Armstrong, Keon et Mahovlich, bien que n'étant pas tous très âgés, évoluent depuis longtemps dans la Nationale et il semble que le fait de jouer avec des jeunes comme Stemkowski, Conacher, Walton et Ellis leur donne un regain de vie. Les Leafs, à mon sens, pourraient bien tout balayer, mais je ne fais aucune prédiction.

Pointages élevés

Si les amateurs de football se plaignaient de la suprématie du jeu défensif sur l'offensive, ils doivent déchanter aujourd'hui! Du moins ceux de Winnipeg, car les Blue Bombers se font rosser d'importance à chacune de leurs sorties par le temps qui courre. On ne parle plus de championnat, on ne parle que de survie et de l'année prochaine. Il nous semble qu'il faudra plus qu'une année pour redonner une équipe puissante à Winnipeg. On va peut-être faire porter tout le blâme par l'instructeur, mais est-ce bien là le fond du problème? Je l'ignore, mais la seule chose que je sais c'est que Winnipeg ne gagne plus et ne semble pas devoir gagner! Il faudra donc attendre les événements et suivre la lutte intéressante que se livrent les Eskimos, les Riders et les Stampeders. J'ai l'impression qu'il pourrait bien y avoir quelque surprise d'ici la fin de la saison et que les séries éliminatoires donneront lieu à des renversements de forme assez excitants.

La joute de la coupe Grey aura lieu à Ottawa cette année, et la capitale fédérale fait bien de se préparer à voir passer une tornade. Déjà les hôtels refusent des clients, car il n'y a à peu près plus de chambres. Les compagnies de chemin de fer affirment qu'elles n'ont jamais reçu autant de demandes pour des places, et il semble que ce sera le plus grand déplacement de population depuis le voyage forcé des Acadiens. La direction du football professionnel du Canada ferait bien de noter cela dans son petit livre. Une telle invasion et un tel enthousiasme devraient inciter ces messieurs à transporter leur festival de ville en ville. On voit ça d'ici, la coupe Grey à Winnipeg? Ce serait quelque chose de très, très réussi. Rappelons-nous les jeu Panaméricains et souhaitons qu'une fois de plus Winnipeg devienne le centre d'intérêt du Canada sportif.

Soeur Gracia Régnier, s.g.m.

Issue d'une honorable famille, nombreuse et profondément chrétienne, Soeur Gracia Régnier vit le jour le 3 avril 1912, à St-François-Xavier, Manitoba. Après avoir fréquenté comme ses frères et soeurs l'école du village tenue par nos soeurs, Gracia fut mise en pension à l'Académie St-Joseph. Chez les Régnier on croyait à l'éducation et les sacrifices ne comptaient pas lorsqu'il s'agissait des enfants. Gracia commença alors un cours d'infirmière à l'Hôpital de la Miséricorde, puis, se sentant attirée vers la vie religieuse, elle vint frapper à la porte du noviciat des Soeurs Grises de St-Boniface.

Professe en 1941, elle fut successivement institutrice, hospitalière et infirmière dans nos écoles indiennes de St-Michel, D.N., Lebret, Sask., et Assiniboia, Winnipeg. Nommée en juillet pour l'Hôpital Taché, elle dut presque aussitôt rendre les armes et, après un court séjour à l'infirmerie de la Maison Provinciale, elle rendait paisiblement son âme à Dieu le 21 octobre dernier, ayant près d'elle en ce moment suprême sa soeur Reine, religieuse Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur et de M. Immaculée.

La célébration liturgique de la parole fut présidée le dimanche après-midi par M. P. Léveillée, supérieur du Grand Séminaire, accompagné de M. R. Robidoux, p.s.s. Dans la soirée, il y eut encore affluence près du cercueil. La messe des funérailles fut concélébrée par M. l'abbé G. Régnier, neveu de la défunte, et M. R. Robidoux, p.s.s. Au sanctuaire, Mgr G. Gervais, P.D., curé de St-François-Xavier, les RR. PP. Pierre, o.f.m., Martial Caron, s.j., A. Lemoine, o.m.i., et MM. les abbés E. Lavoie et J. Gravel.

Parents et amis se sont joints à la communauté pour rendre un dernier hommage à celle qui, humble et détachée, s'est continuellement donnée au service et au bonheur des autres.

Les Soeurs de la Maison Provinciale.

L'abbé L. Verrier explique à Transcona...

(Suite de la première page)

août 1964, envoi de nouvelles religieuses de St-Boniface au Brésil pour que chaque communauté puisse ouvrir sa propre maison. Les Filles de la Croix s'établissent à environ 100 milles plus loin, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à trois milles, les Soeurs Grises à Fatima, les Soeurs Oblates à Ste-Jeanne d'Arc, et les Chanoinesses à Ste-Rose de Lima.

En décembre 1964, visite de Mgr Antoine Hacault pendant deux semaines. En octobre 1945, l'abbé Banville prend possession de la paroisse de Notre-Dame de l'Apparition, paroisse voisine de Fatima. Notre-Dame de Fatima fut confiée à l'abbé Black par l'archevêque de São Paolo. L'abbé Banville prend aussi possession de la paroisse Notre-Dame de la Penha, une autre paroisse que dessert un prêtre bréslilien. L'abbé Banville, avec ses parents, a le charisme, la "bosse" de construire. Il monte bien la paroisse. C'est une forme d'entraide, de contribution du diocèse de St-Boniface que l'évêque de São Paolo apprécie beaucoup.

En janvier 1967, malheureusement, départ des Soeurs Oblates et, en juillet, départ des Chanoinesses. On nous rapporte que les prêtres de St-Boniface desservent 39,000 catholiques au Brésil et que, de ce nombre, 4,850 sont pratiquants. Le coût au diocèse est de $12,000 par année, soit $3,000 par prêtre. Dans huit ans, le total des dépenses est $103,667.90.

Ce qu'est un missionnaire

Suivit ensuite une période de questions et réponses plus ou moins révélatrice. Selon l'abbé Verrier, "comment se fait-il qu'après huit ans ce projet d'entraide du diocèse ne sensibilise plus nos prêtres et nos laïques?" Il dit avoir ressenti ce fait en 1964 et plus encore en 1967. "Le peuple de Dieu de St-Boniface n'est plus sensibilisé à la dimension missionnaire de l'Eglise. Par missionnaire on entend être porté à ouvrir son coeur, son intelligence, sa prière vers ceux qui sont moins fortunés que nous dans la foi. Ce n'est pas une question de lieu. L'esprit missionnaire, c'est celui qui a reçu la foi et se propose de la communiquer; se propose de la vivre pour qu'elle rayonne, pour que les autres apprennent de lui à vivre en chrétien. Tous les chrétiens sont appelés à témoigner le Christ; il y en a qui témoignent en recevant une mission spéciale d'aller au loin.

L'Eglise doit être missionnaire d'après le Concile dans son esprit, son élan, son mouvement. Une Eglise qui n'est pas en mouvement, envoyée vers les autres, n'a pas sa raison d'être. L'Eglise doit évangéliser et être évangélisatrice.

Les causes de l'indifférence en général furent étudiées. On mentionna l'apathie envers les missions, le manque de relations publiques, les distances entre pays, le feu initial amorti, l'égoïsme de certaines gens préoccupés de choses personnelles, etc...

Les remèdes seraient une plus grande compréhension de la part des prêtres qui la communiqueraient ensuite aux laïques; plus de nouvelles dans les journaux, radio, télévision; on suggéra même une chronique régulière dans La Liberté et le Patriote, car il faut que les gens soient tenus au courant de ce qui ce passe en mission. Le conférencier fit remarquer cependant qu'il ne faudra pas identifier les missions avec de l'argent. Il en faut, dit-il, c'est vrai, mais il ne faut pas mettre la charrette devant les boeufs, et donc il faut parler des missions avant de parler d'argent. Il faut que les gens, leur foi vécue de tous les jours, soient ouverts à l'esprit missionnaire... avant tout.

Mme J. Masniuk, présidente du comité radio et télévision, présenta et remercia habilement le conférencier d'honneur.

Laurier

Décès de Mlle Sabatier

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le mercredi 18 octobre le décès de Mlle Cécile Sabatier, survenu dans la nuit précédente. Née à Cézanne sur mer, France, en 1882, Mlle Sabatier vint au Canada en 1954 et demeura à Laurier jusqu'à sa mort.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Joseph Molgat (Berthe), de Laurier, et Mme Marguerite Sarouille, en France.

Six neveux de la défunte furent porteurs: Robert, Paul et François Molgat, André Tardiff, Ovide Pelletier et Jules Joanis.

Remerciements

Les familles Molgat désirent exprimer, par la voie du journal, leur gratitude envers tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès d'une tante bien-aimée.

Çà et là

Le souper paroissial fut encore un beau succès, car près de 700 repas furent servis, sous la direction de Mmes André Saquet et Alphonse Verley. Tous retournèrent satisfaits.

Félicitations à Brigitte Letain et Richard Brosher, gagnants du concours oratoire tenu à McCreary le mardi 10 octobre.

Le nombre de chasseurs qui sont victimes de leur propre fusil, d'attaques cardiaques ou de noyades ou encore qui se perdent dans les bois, laisse penser à la Ligue de sécurité que c'est contre lui-même que l'homme moyen a besoin le plus de protection. Il faut connaître comment manipuler son fusil, ainsi que les principes de la chasse, si l'on veut jouir de ce sport en toute sécurité. Si vous manquez d'expérience, prenez un cours de formation du chasseur avant de vous aventurer dans les bois, puis suivez l'exemple des chasseurs expérimentés dans votre groupe.

Canada, Québec, France

OTTAWA — M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, a déclaré la semaine dernière qu'il étudiait la proposition faite par la France relativement à la formation d'un organisme inter-gouvernemental avec le Québec.

"Si l'accord déborde des cadres de l'entente intervenue en 1965 entre Paris et Ottawa au sujet des échanges culturels avec le Québec, il ne sera pas autorisé," a déclaré le ministre.

Selon lui, le gouvernement canadien voudra obtenir la certitude que l'entente est conforme aux conventions antérieures.

"Que pourriez-vous faire si elle ne l'était pas?" lui a-t-on demandé. M. Martin a répondu: "Si cela se produisait, nous ferions en sorte que le gouvernement français s'en tienne aux termes de l'accord signé en 1965. Il nous est impossible de permettre à un élément de ce pays d'entretenir des relations internationales avec un pays souverain. Ce privilège est du ressort exclusif du gouvernement fédéral."

M. Martin a de plus ajouté que les rapports France-Canada étaient normaux depuis l'incident de Gaulle, mais que les relations entre Canadiens francophones et anglophones constituaient un problème sérieux. "Le dialogue qui se déroule actuellement est très sérieux," a-t-il insisté, mais je crois fermement que nous allons parvenir à circonscrire la difficulté".

D'après M. Martin, "le séparatisme n'aidera pas le Québec ni le reste du Canada. Cette doctrine ferait tort au fait français, au concept français.

"Nous faisons de sérieux efforts dans la promotion de ce concept français, non seulement au Canada mais dans le monde entier, en appuyant... les échanges culturels avec les pays francophones...

"Ces agissements font partie du processus des relations internationales et je pense qu'ils aideront à résoudre les difficultés qui ont surgi dans le dialogue des deux peuples fondateurs.

"Je suis de sang français à 75 pour cent, je suis né dans cette ville et j'ai vécu ce problème durant ma jeunesse. Je crois le comprendre aussi bien que n'importe qui et j'avance qu'il n'est pas nouveau.

"Ce vieux problème canadien a pris une nouvelle dimension cette fois-ci. Mais, je ne doute pas un seul instant que le peuple québécois ne souhaite que l'unité règne dans ce pays."



Lors d'une cérémonie de collation des diplômes tenue à Ste-Anne-des-Chênes il y a quelques jours, des finissants de la division Rivière-Seine (qui paraissent dans la photo ci-dessus) furent couronnés pour leur succès à la fin de leur 12e année: de gauche à droite, première rangée, Line Sabot, Simone Morin, Suzanne Arbez, Dolorès Mireault et Cécile Dufresne; deuxième rangée, Roy Thurston, Roy Seidlec, Denise Brunette, Claire Gérardy, Léo Cyr et Gilbert Legal. (Photo Perrin du Manitoba)

Une messe rythmique pour la fin de l'Expo

MONTREAL — L'église St-Jacques, église de l'Expo '67 pour les catholiques, entend terminer en beauté le dernier jour de l'Expo '67.

En effet, le dimanche 29 octobre, dernier jour de l'Expo, les messes de minuit et de 11 heures a.m. seront plus solennelles que d'habitude. Mais la manifestation principale de la clôture de l'Expo '67 aura lieu durant la soirée, à 9 heures.

Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, de retour du Synode romain, présidera une concélébration à laquelle participeront le curé de St-Jacques, l'abbé Gérard Lalonde, et tous les prêtres et religieux qui ont travaillé durant les six derniers mois à l'église de l'Expo '67. Le cardinal prononcera l'homélie de circonstance.

Les trois chorales de Vaudreuil-Soulanges de St-Jacques et de l'Université de Boston uniront leurs 150 voix mixtes pour exécuter en primeur une messe rythmique d'Alexander Peloquin, "Terre des hommes".

En plus des orgues de St-Jacques, un orchestre de 10 musiciens empruntés à l'Orchestre Symphonique de Montréal, accompagneront les choeurs avec trompettes, trombones, timbales, cors et contre-basses. Soulignons qu'Alexander Peloquin est docteur en musique, chef d'orchestre et professeur à l'Université de Boston. Sa réputation comme compositeur de musique sacrée et religieuse n'est plus à faire.

La messe "Terre des hommes" qu'il a composée spécialement pour l'Expo '67, s'inspire de l'hymne national "O Canada". L'ensemble de cette messe reflète les rythmes de tous les pays. L'Hymne à l'Univers mis en musique par le même auteur servira de chant d'entrée. Le chant de Communion sera le Cantique de Daniel, i.e. le psaume de la création: "Love is everlasting", du même auteur.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à M. Rodolphe Pinette, de Williams Lake, C.-B., ancien paroissien, sérieusement malade.

Va-et-vient

MM. et Mmes Eugène Soucy et M. Nordstrom et leurs enfants, de Dryden, Ont., ont passé la fin de semaine du 7 octobre chez leurs parents.

M. et Mme René Pinette et leur famille, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 7 octobre chez leurs parents à Ste-Rose, McCreary et Ste-Amélie.

M. et Mme Jules Leperre et leur fils, Robert, ainsi que MM. et Mmes Myles Morley, de Cayer, et A. Verhaeghe, de Ste-Rose, ont assisté au mariage de Mlle Patsy Leperre le samedi 7 octobre à Winnipeg.

Mme Maurice Delaurier et ses enfants, de Dauphin, ont passé la fin de semaine du 7 octobre chez leurs parents et grands-parents.

Mme Rita Porter et sa fille, de Flin Flon, étaient en visite chez leur mère et grand-mère, Mme Andy Morisseau.

Mme Paul Bonin et ses enfants, Maureen et Ronald, Mme Maurice Gendron, Gérald, Lorraine, Camille et Denis Pinette, Arthur et Ernest Gagnon ont assisté au mariage de M. Louis Verhaeghe.

M. Lucien Denis, employé à Vancouver, est revenu chez lui depuis le 12 octobre.

Félicitations à M. et Mme Louis Verhaeghe (née Gertrude Guillas) dont le mariage eut lieu dans l'église de Ste-Rose-du-Lac le samedi 7 octobre. Une courte réception eut lieu à l'hôtel King de Dauphin. Les nouveaux mariés, après un voyage de noces à Banff, résideront à Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Lévis Grandbois et leurs enfants, Hervé, Stella et Evelyn, ainsi que Gilbert L'Heureux sont allés à Winnipeg et Dryden, Ont., durant la fin de semaine du 7 octobre.

M. et Mme Georges Vandenbosch et leurs fils, Paul et Gérard, ont passé une fin de semaine à Winnipeg et St-Boniface.

M. et Mme Lucien Pinette et leur fils, Daryl, de Dryden, Ont., ont passé quelque temps chez M. et Mme André Pinette.

M. et Mme Gaston Labelle et leurs enfants, de Hudson, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Albert Labelle, la semaine dernière.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi soir 4 octobre dans la salle de récréation du presbytère. Après la récitation des prières et la lecture d'un passage du missel, on souhaita la bienvenue aux 14 membres actifs, aux trois membres honoraires et aux 32 visiteurs.

Les minutes de la dernière assemblée furent données par Mme Julia Verhaeghe, qui remplaçait la secrétaire. La correspondance, dont une carte de remerciement du Club des Jeunes pour la soirée récréative donnée par la Ligue, fut lue. Les rapports des comités suivants furent donnés: de finance, spirituel, liturgique, action sociale et presse. Comme c'était le mois de la presse catholique, il fut proposé qu'un exemplaire de "Sunday Register" soit envoyé à chaque famille de la paroisse et en mission. Trois nouveaux missels furent donnés par la Ligue. M. l'abbé A. Gervais, curé, donna sa bénédiction et Mme George Verhaeghe clôtura l'assemblée.

Vente d'articles usagés

N'oubliez pas la vente d'articles usagés, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie, qui aura lieu le vendredi soir 27 octobre, à 8 h.

Souhaits de joyeux anniversaire

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes: Albert St-Hilaire, St-Jean-Baptiste, le 31 octobre; Soeur Geneviève, St-Boniface, le 1er novembre; Roméo Blanchette, Ste-Anne-des-Chênes, le 2 novembre; Michel Picton, Somerset, le 3 novembre; Robert Talbot, St-Léon, le 3 novembre.

La France a trop d'étudiants

PARIS — "Ne craignons pas de le dire: nous avons trop d'étudiants."

Ainsi s'est exprimé le ministre de l'éducation nationale de France, M. Alain Peyrefitte, à l'occasion de la rentrée solennelle de l'université de Clermont-Ferrand, où l'on venait d'inaugurer trois nouvelles facultés et une résidence d'étudiants.

Parlant après le premier ministre Georges Pompidou, qui a souligné que depuis 1958 le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur a triplé en France, pour atteindre 540,000 cette année, M. Peyrefitte a posé en ces termes le problème de l'accès à l'enseignement supérieur:

"Dès la rentrée 1968 il faudra commencer d'instituer un début de système restrictif à l'entrée des facultés, mais ce n'est pas avant plusieurs années qu'un système très contraignant d'accès à l'enseignement supérieur pourra être mis en place.

"Ne craignons pas de le dire: nous avons trop d'étudiants. L'explosion universitaire est un phénomène brutal où se conjuguent l'arrivée de la vague démographique et l'arrivée d'une vague démocratique. Au cours des dernières années, des problèmes de quantités ont été résolus en hâte. A l'abri d'une croissance contrôlée, nous allons pouvoir dans les prochaines années nous occuper de la qualité."

Après avoir indiqué que le problème n'est pas de rechercher la déflation des effectifs mais leur stabilisation, le ministre a souhaité l'institution d'un système de filtrage ou d'orientation qui permette de détourner une partie des étudiants vers des carrières courtes et pour cela il a annoncé son intention de multiplier les instituts universitaires de technologie plus vite que ne l'avait prévu le cinquième plan.

Il y a des méchants qui seraient moins dangereux s'ils n'avaient aucune bonté.

La Rochefoucauld

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 15 octobre, la soirée de bingo fut un succès. Le gros lot de $100.00 fut gagné par Mme L. Lawrence, de Treherne; prix de $10.00, Mlles Berthe Weicker, Marie-Ange Pantel et Norman Labossière, de St-Léon, Mmes Hélène Brouzes, Cécilia Labossière, de Somerset, Pierre Droux et Mel Murdy, toutes deux de Manitou, MM. Victor Ferrand, Joseph Doyon, de Bruxelles, et Mel Murdy, de Manitou; prix de $5.00, Mlles Marie-Ange Pantel et Evelyne Lecoq, de Treherne, Mmes Maurice Benoit et Ernest Deurbrouck, MM. Pierre Augert, Napoléon Faucher, Victor Pantel, Auguste Pantel et M. Bullied, de Holland.

Le prix d'entrée ($5.00) fut décerné à Mmes Roméo Devloo, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Laurent Grenier, de St-Léon.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 29 octobre, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 55 numéros.

Le comité du bingo remercie chaleureusement tous ceux et celles qui offrent leurs services aux soirées de bingo, ainsi qu'en d'autres occasions.

Hôpital

On est heureux d'apprendre que l'hôpital local a repris son activité normale, et tout indique qu'un agrandissement est urgent. Félicitations au comité pour l'intérêt dont il fit preuve.

Rencontre fructueuse

Il y eut rencontre des parents des élèves en 1ère année pour se renseigner sur le renouveau catéchétique.

Cette première réunion eut lieu sous la direction de M. l'abbé L. Roy, curé, Mlle Gisèle Laroche, institutrice, et M. Roger Pantel, principal.

On expliqua à l'auditoire: le pourquoi et le sens de ces rencontres, le programme de cette 1ère année, la pédagogie du renouveau catéchétique auprès des petits de 6 ans, et l'utilisation du livre et du cahier de dessin. Puis Mlle G. Laroche parla d'un aspect de la formation chrétienne de l'enfant: le sens de Dieu. M. R. Pantel dirigea une discussion d'équipe sur ce sujet.

Par nominations et votes, le comité responsable suivant fut élu: Mmes Cécile Cénérini, Albert Julien, Huguette Vigier et André Meyer. A ces personnes s'ajoutent Mlle la titulaire de 1ère année, M. le principal et M. le curé.

Tous espèrent que les rencontres de cette année seront toutes très fructueuses et souhaitent la bienvenue à tous les parents des petits de 1ère année à la prochaine rencontre qui aura lieu à la fin de novembre.

Décès de Mme Fouasse

Le lundi 9 octobre, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, avaient lieu les funérailles de Mme Clément Fouasse (née Elva Moreau), de cette paroisse, décédée à l'hôpital de St-Claude le 5 octobre, à l'âge de 70 ans et 6 mois.

Née à Cardinal (paroisse de Lourdes) le 25 mars 1897, Mme Fouasse demeura toute sa vie dans sa paroisse natale. En 1916 elle épousait M. Clément Fouasse qui la précéda dans la tombe en 1961. Elle était résidente du Foyer Notre-Dame depuis 1963.

Une première crise de paralysie la frappait au début de 1964 et la laissa partiellement paralysée. Elle dut passer les dernières années de sa vie dans une chaise roulante, affliction qu'elle accepta avec résignation.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme L. Touchette (Odette), de Cardinal, et Mme Russel Horobetz (Dolorès), de St-Boniface; un fils, André, de Notre-Dame-de-Lourdes; cinq petits-enfants; deux frères, Aurèle, de Los Angeles, Cal., et Roger, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Remerciements

La famille Fouasse désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou assistance aux funérailles. Un merci spécial à la directrice, Soeur Bernadette Lanthier, et à tout le personnel du Foyer Notre-Dame, au docteur Hubert Delaquis, aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital de St-Claude.

Réunion d'étude de 100 professeurs de la Seine

STE-ANNE-DES-CHENES — Plus de 100 professeurs de la division Rivière-Seine ont assisté à une réunion générale de l'Association des Proefsseurs, local de la Manitoba Teachers' Society. Ils étudièrent particulièrement le programme scolaire de l'année.

Parmi les orateurs qui ont fait part de leur programme de l'année mentionnons: Mlle Lynda Barker et M. René Deleurme qui présentèrent un programme d'étude "In-service training" pour les professeurs de la division; il y eut ensuite discussion générale pour étudier ce programme et se rendre compte où les professeurs ont le plus besoin d'aide pour mieux présenter les nouveaux cours aux élèves; M. Edgar Freynet expliqua le programme de "relations publiques", qui consiste dans l'organisation d'une prochaine soirée sociale entre professeurs et commissaires pour mieux se connaître et ainsi accomplir un meilleur travail d'ensemble; à cette soirée on invitera aussi les élèves francophones de l'Institut Pédagogique; M. Roger Vermette présenta le programme des salaires pour l'année 1967-68.

Des programmes d'étude ont été préparés pour les matières suivantes: Science, Français, Culture physique, Orientation, Anglais (Language Arts).

Les professeurs de la Seine espèrent à l'avenir tenir les lecteurs de ce journal au courant de leurs activités. Comme éducateurs, ils croient que les parents ont le droit de connaître comment les professeurs prennent au sérieux l'avenir des enfants qui leur sont confiés.

Quelques nouvelles

L'école élémentaire de Ste-Anne-des-Chênes désire souhaiter la bienvenue à Rév. Soeur Gagnon et à Mme Daigneault, institutrices maintenant de retour au bercail. Toutes deux étaient depuis le début de septembre "exilées" à l'école secondaire, à cause du manque de classes à l'école élémentaire. La commission scolaire a fait construire deux classes temporaires, et donc Sr Gagnon et Mme Daigneault ont pu revenir au logis avec leurs élèves de 3e année.

On souhaite un prompt rétablissement à Mlle Yvette Deslauriers et à M. R. Collet qui ont été victimes d'un accident d'automobile le 15 octobre. Tous deux ont été hospitalisés à Steinbach. M. Collet revenait à la tâche le mardi 24 octobre. Bonne chance!

Aubigny

Çà et là

Le 19 octobre au soir, à l'école élémentaire, plusieurs parents assistaient à la première assemblée de catéchèse. Présidée et convoquée par Mme M. Dumesnil, institutrice, et M. l'abbé L.-J. Caron, curé, cette rencontre avait pour but d'étudier ensemble la formation morale des jeunes enfants par l'étude du livre "Célébrons ses merveilles".

A la cérémonie de graduation des finissants à l'Institut Collégial de St-Pierre le dimanche 22 octobre, on remarquait Monique Robert et Denis Chartier, d'Aubigny.

Le 14 octobre, un groupe d'adolescents prenait part à la marche "Cross Country Hike".

Le Club de hockey se réorganise pour la saison d'hiver. M. l'abbé L.-J. Caron en est le secrétaire; M. W. Bell, entraîneur, et plusieurs joueurs donnent leurs noms.

Le 19 octobre, Mlle Claudette Saurette et M. Maurice Robert revenaient de Montréal.

M. et Mme Edmond Saurette sont de retour d'un voyage à Montréal où ils visitèrent l'Expo. Ils s'arrêtèrent à Niagara Falls où ils visitèrent Yolande Saurette.

M. et Mme Norman Kroeker sont de retour de leur voyage de noces à Montréal. M. Kroeker reprend son travail de camionneur et son épouse, Laurette, continuera à se dépenser auprès des malades à St-Boniface.

M. et Mme Camille Massinon, anciennement d'Aubigny, désirent faire part à leurs parents et amis de leur récent voyage de l'Atlantique au Pacifique. Ils s'arrêtèrent au Manitoba où Mmes Edna et Alice Palud, soeurs de Mme Massinon, se joignirent à eux pour poursuivre le voyage en Ontario où ils visitèrent le R. P. Bernard, capucin (Ovide Robert). Ils jouirent des beautés de l'Expo et visitèrent de nombreux parents à Québec. Ils s'arrêtèrent aussi chez M. et Mme J.-P. Veuilleux (née Claudette Palud) au Nouveau-Brunswick.

Afin de se mieux connaître et de travailler ensemble, plusieurs dames assistèrent le 10 octobre à la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques tenue à l'école élémentaire. Mme la présidente lut une lettre de remerciement de Soeur Rose-Hélène, missionnaire au Brésil. Mme Donald Ouimet remplace Mme Jules Sorin qui dut démissionner comme secrétaire à cause de sa santé. Les membres la remercient pour son dévouement envers la Ligue. Merci à Mmes P. Bouchard et Ovide Vermette pour le goûter.

Le 21 octobre avait lieu, à la salle Normandin, une soirée sociale en l'honneur de Mlle Linda Carrière, d'Elmwood, et de M. Raymond Ritchot, dont le mariage aura lieu prochainement.

On est heureux d'apprendre que l'état de santé de Mme Edmond Saurette s'est grandement amélioré durant son séjour à Montréal où elle a suivi des traitements médicaux.

Cours du soir pour adultes de la Division scolaire Rivière-Seine

Avis à ceux qui ont adressé leur demande pour suivre des cours du soir. Veuillez vous rendre le lundi soir 30 octobre à l'Institut Collégial de Lorette à 8 h. 30. Jusqu'à présent, les cours s'annoncent un succès.

Si d'autres personnes sont intéressées à ces cours, elles pourront aussi assister à la réunion du 30 octobre à Lorette pour plus de renseignements. Cette réunion se déroulera sans cérémonie.

Un café, durant lequel tous pourront causer amicalement, sera servi. Les cours débuteront durant la semaine du 30 octobre.

Ste-Agathe

Voyageur

M. Amédée Alarie a un message pour les Manitobains qui ont connu le bon Frère Desrosiers, C.S.V., qui a passé au-delà de 25 ans à Otterburne et qui est maintenant économe à l'Institution des Sourds-Muets de Montréal. Le Frère Desrosiers envoie des bonjours amicaux à tous ses bons amis et connaissances.

Il était heureux de la visite de M. Alarie, lui a fait visiter l'Institution de fond en comble. M. Alarie a été fort impressionné par la grandeur de l'oeuvre et l'immensité de l'édifice.

M. Alarie a été comblé pendant son voyage. Les Soeurs Blanches ont accordé permission à Soeur Hélène de suivre son père et de visiter l'Expo et de nombreux parents avec lui du 17 au 30 septembre. Ensemble ils se sont même rendus visiter Léonide à Ottawa.

M. Alarie désire remercier du fond du coeur tous ses parents québécois qui les ont reçus si chaleureusement, spécialement M. et Mme René Tellier (sa nièce, Annette) qui de plus les ont véhiculés vers maints endroits.

PUBLIC NOTICE

THE VILLAGE OF ST. PIERRE

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Village of St. Pierre has decided upon, intends and will extend the present Sewage Disposal System to include the following lands, namely, "along the Eastern limit of Sabourin Street, in the Village of St. Pierre, bounded at the South by the Southern Limit of Lot Thirty-one according to the Dominion Government Survey of the Red River Settlement in Manitoba and on the North by a point on said Sabourin Street situated approximately 367 feet from the Northern Limit of said Lot Thirty-one measured along said SABOURIN Street, being the point at which the Sewage Disposal System presently terminates"; as shewn on plans and specifications on file in the office of the Clerk of the Village, and will assess and levy the cost thereof, estimated to be $1,200.00, as provided for in By-law No. 1962/64 of the Village of St. Pierre, unless the majority of the owners of the lands affected, representing at least one-half of the value of the lands as shown by the last value assessment roll of the Village, or entered under the provisions of Section 1051 of the Municipal Act, petition the Council against the same within four weeks after the publication of this Notice.

AND TAKE FURTHER NOTICE THAT, pursuant to the provisions of Section 696 of the Municipal Act, the Council of the Village of St. Pierre will sit as a Court of Revision at the Municipal Chambers on Thursday, the 23rd day of November, 1967, at 30 minutes past seven o'clock in the afternoon, Central Standard Time, to hear any complaints against the said proposed extension of the Sewage Disposal System and the assessment which will be levied.

DATED at the Village of St. Pierre, in Manitoba this 20th day of October, A.D. 1967.

C. Bourgeois,
Secretary-Treasurer,
Village of St. Pierre.

Double service à St-Léon pour M. Louis Labossière

M. Louis Labossière est décédé le lundi matin 16 octobre à l'hôpital Taché où il était hospitalisé depuis quelques mois. Il s'est éteint calmement, cédant à une forme curieuse de paralysie qui le minait depuis quelques années. Il était âgé de 69 ans.

Les funérailles eurent lieu à St-Léon où il était né et avait vécu presque toute sa vie. Le mardi soir 17 octobre, M. l'abbé R. Prescott, curé, chanta un premier service en l'église paroissiale remplie de paroissiens, de parents et d'amis de la région; on récita après la messe le chapelet et les prières coutumières.

Le lendemain, l'église fut à nouveau remplie d'assistants pour la messe de funérailles, présidée par le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., neveu du défunt; concélébraient avec lui MM. les abbés R. Prescott, curé, et R. Campeau, du Petit Séminaire. Plusieurs autres membres du clergé assistaient au choeur: MM. les abbés Simon Nivon, ancien curé, J.-M. Gagné, R. Bélanger et L. Roy, curés de St-Claude, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes. Un groupe de Clercs de St-Viateur étaient aussi venus de St-Claude. Le R. P. Martial Caron, S.J., ancien confrère de collège du défunt, dirigeait la chorale; Mlle Estelle Boyer touchait l'orgue.

Le Père G. Labossière fit l'homélie. Remarquant qu'on se servait de vêtements blancs pour la première fois à des funérailles, il invita à voir même la mort dans une perspective de joie chrétienne. Il suggéra qu'on rende service au disparu, par la prière, mais aussi en imitant les qualités spirituelles, intérieures, que toute âme développe de façon unique au cours de la vie, et qui font qu'un village est un milieu civilisé et spirituel. Il souligna quelques aspects méritoires de la vie du disparu: esprit pacifique, travailleur constant, homme sociable et dévoué, fidèle serviteur des siens.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Léo, Herman, Fernand, Maurice et Richard Labossière et Donat Lesage. MM. Maurille Rocan et Germain Landry firent la quête.

Après l'absoute, toute l'assistance se rendit au cimetière où l'on récita les dernières prières.

La famille du défunt offrit un goûter à la salle paroissiale aux nombreux parents et amis venus de loin comme de près rendre un dernier hommage à M. Louis Labossière. On y remarquait de nombreuses religieuses, Soeurs Chanoinesses venues de Notre-Dame-de-Lourdes, de St-Boniface comme de St-Léon, Soeurs des Saints-Noms de Winnipeg, St-Boniface et Somerset; des représentants de plusieurs institutions, Association d'Education, Collège de St-Boniface, Petit Séminaire, Pères Oblats, etc.

M. Louis Labossière naissait à St-Léon le 6 septembre 1898. Il épousa Mlle Yvonne Rondeau en 1921. Il demeura dans son village natal jusqu'en 1955, s'occupant surtout de commerce. Il prit toujours part active aux organisations sociales. A St-Boniface, il participa surtout aux activités de la Légion de Marie.

M. L. Labossière laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Raynald, de St-Léon, Armel, de Somerset, et Marius, d'Edmonton; deux filles, Mme Joseph De Pape (Raymonde) et Renée, de St-Boniface; 17 petits-enfants; deux frères, Joseph et Nazaire, et une soeur, Anna.

Remerciements

Mme Louis Labossière et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont apporté support et sympathie lors du décès de leur époux et père; reconnaissance en particulier aux religieuses et au personnel de l'hôpital Taché, à M. et Mme R. Desrochers pour leur aimable sollicitude lors de la maladie de M. Labossière, au Père G. Labossière et à M. l'abbé R. Prescott, curé de St-Léon, pour leur sympathique collaboration.

Village de St-Pierre

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire du village de St-Pierre dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit village, à mon adresse et portant la date du 20e jour d'octobre 1967, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais, sur les diverses portions de terrains ci-dessous mentionnés et décrits, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le vendredi 15e jour de décembre 1967, dans le bureau municipal dudit village de St-Pierre, à deux heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
Lot quinze, lequel étant décrit selon le levé d'un plan comme étant une partie du lot vingt-neuf (29) de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 4177 — décrit dans C.T. no A 33672	$ 295.06	$1.00	$ 296.06
Toute cette partie des quatre-vingt-quatre (84) pieds les plus au sud et en largeur perpendiculaire à la moitié nord du lot vingt-six (26) selon l'arpentage du Dominion Government de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, s'étendant à l'est de la limite est de la route principale selon un plan du même et classée au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 3530 qui s'étend à l'ouest d'une ligne tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante des cinq cent quatre-vingt-cinq pieds de ladite limite est de ladite route — décrites dans C.T. no A 27149	$1,140.33	$1.00	$1,141.33
Partie moitié nord de la partie est de la grande route, plan 4161 — six (6) chaînes en direction nord à l'exception de: commençant à un point à l'est de la grande route à une distance en direction sud trois et demie (3.5) chaînes de la limite nord dudit lot, au sud la longueur d'une (1) chaîne de la limite est; à l'est parallèle, à la limite nord, deux (2) chaînes, puis vers le nord parallèle à ladite limite est, une chaîne; vers l'ouest en droite ligne jusqu'au point de départ. Aussi excepté toute cette partie des trente-trois (33) pieds les plus au nord en largeur perpendiculaire qui s'étend à l'ouest d'une ligne droite tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de deux (2) chaînes de ladite limite est, à l'exception aussi des parties dans C.T. 74320 — décrites dans C.T. nos 637108 et 637110	$ 739.73	$1.00	$ 740.73
Lot deux (2), lequel lot étant décrit selon le levé d'un plan comme étant une partie du lot vingt-sept (27) de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 4023 — décrit dans C.T. no 915239	$ 89.62	$1.00	$ 90.62
Toute cette partie du lot 7 R.R.S. — limitée comme suit: à l'est par la limite est du lot 7; à l'ouest par une ligne parallèle à, et perpendiculairement distante à l'est 398 pieds de la limite ouest du lot 7; au nord et au sud par deux lignes parallèles aux limites nord dudit lot 7 vers des points de la limite ouest de la parcelle ici décrite distante au nord de 193 et 133 pieds respectivement de la limite sud dudit lot 7, décrit dans C.T. 731573	$ 396.40	$1.00	$ 397.40

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant les droits des chemins de fer, aqueducs et propriétés routières.

Tous les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba et tous les plans en sont enregistrés ou classés au Bureau des Terres et Titres de Winnipeg.

Daté à St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 20e jour d'octobre 1967.

Mme C. Bourgeois,
Sec.-trésorière,
Village de St-Pierre.

Les Canadiens visitent la Grèce

M. et Mme Fernand Lavergne et leur fils, Raymond, de Lavergne Electric, St-Pierre (Manitoba), sont photographiés ici explorant les antiquités et l'architecture grecques tout en participant à la conférence annuelle de ventes de Hupp Canada Ltd. A ce rendez-vous de six jours, à l'hôtel Hilton d'Athènes, s'est tenue l'avant-première des modèles 1968 de réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, climatiseurs, machines à laver et sécheuses Roy et Gibson. Au cours du voyage, ils ont visité l'Acropole, le vieux quartier de la Plaka à Athènes, l'île d'Hydra et la région de l'Attique. (Photo Malta Hilton)

La Broquerie

Baptêmes

Le 22 octobre: Jean-Joseph-Rénald, fils de Gabriel Choiselat et de Claire Kirouac, né le 14 octobre. Parrain et marraine, Rénald et Agnès Choiselat, frère et soeur de l'enfant.

Le 22 octobre: Maurice-Joseph-Eloi, fils de Edouard Gagnon et de Céline Normandeau, né le 15 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Léon Lord, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Bienvenue à M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask., qui viennent passer la dure saison chez leur fille, Mme Madeleine Balcaen.

Parmi ceux qui ont eu la chance de voyager cet été, mentionnons un groupe de jeunes, MM. Jean et Claude Balcaen, accompagnés de Mlles Mariette Jeannotte et Yvette Balcaen, qui se sont rendus dans l'Est pendant leurs vacances. En plus de visiter l'Expo Internationale de Montréal, qu'ils trouvèrent fantastique, un guide de la ville de Québec leur fit faire une tournée impressionnante des principaux endroits historiques de la haute et de la basse ville. Leur goût du camping les fit se rendre jusqu'au Nouveau-Brunswick, l'Ile-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse pour revenir par l'Etat du Maine, enchantés, et ayant fait un trajet d'environ 6,000 milles.

Assemblée générale

Le mardi 17 octobre, à l'école élémentaire avait lieu l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le programme suivant fut exécuté: prière, adoption des rapports, compte rendu des activités depuis la dernière assemblée générale, élection des directeurs, conférence et discussion. M. Albert Vielfaure, M.A.L., fut nommé président de l'assemblée. M. J. Molicard était l'orateur invité.

Trop d'idées constructives furent émises au cours de cette réunion pour qu'il soit possible de les relater dans une chronique régulière. Retenons seulement les faits saillants: l'exécutif qui comptait 7 membres sera désormais composé de 12 membres, parmi lesquels se trouvent des jeunes et des adultes. Il fut convenu que la Société Saint-Jean-Baptiste qui poursuit le même but que l'Association d'Education, remplirait dans la paroisse les fonctions que l'Association exige. Le nom suivant fut accepté: Société Saint-Jean-Baptiste (A.E.C.F.M.).

Selon l'orateur invité, l'Association d'Education ne doit pas être un organisme qui vient dicter ses ordonnances et qui englobe les autres organisations, mais un mouvement où les autres organisations pourraient se rencontrer afin de former un groupe représentatif des Canadiens français. Un exemple: il est arrivé dans le passé que divers groupes canadiens-français faisaient auprès des autorités publiques des réclamations contradictoires. Cette méthode ne peut être constructive.

Des félicitations furent adressées aux jeunes qui ont assisté nombreux à cette réunion et qui ont pris part aux discussions. Espérons que tous se donneront la main pour que la tâche envisagée au cours de cette assemblée soit menée à bonne fin.

Petits chanteurs

Un groupe de petits chanteurs, garçons et filles, invitent leurs parents et amis à venir entendre l'hymne de triomphe qu'ils préparent pour la fête du Christ-Roi.

Donc bienvenue à tous le dimanche 29 octobre à l'office qui aura lieu à l'église dans l'après-midi, lors de la déposition du Saint-Sacrement.

Malade

Prompt rétablissement et bon courage à M. Roger Boily, hospitalisé à Ste-Anne.

Remerciements

Le Club des Jeunes de la paroisse de Woodridge remercie sincèrement les Kopins-Kopines de La Broquerie ainsi que leur aumônier, M. l'abbé Y. Boisvenue, pour l'aide exceptionnelle apportée à l'organisation de leur soirée récréative du 21 octobre. Merci aux parents et aux jeunes de La Broquerie qui sont venus les encourager, et un merci spécial aux "Riots" qui ont été très appréciés.

Lac du Bonnet

Décès de M. H. David

Le jeudi 12 octobre est décédé subitement M. Henri David, âgé de 73 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame du Lac, à 10 h., le lundi 16 octobre par M. l'abbé A. Soucy, assisté de MM. les abbés G. Trudeau, de St-Georges, et M. Jeanneau, de Holy Cross. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient trois fils et trois gendres du défunt.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Rosa, trois filles, Mmes E. Fournier (Laurentine), G. Henley (Yvette) et D. Zolondek (Lorette); trois fils, Lorenzo et Victor, de Lac-du-Bonnet, et Roland, de Trois-Rivières, Qué.; 16 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants; un frère, Pierre, et une soeur Mme P. Picard (Diana), de Lac-du-Bonnet. Un autre fils, Henri, le précéda dans la tombe il y a 5 ans.

St-Norbert

Retraite

C'est avec regret que les paroissiens apprenaient que M. Auguste Thorimbert se retirait de la vie politique. M. Thorimbert était conseiller municipal depuis plus de six ans. Il avait toujours rendu d'innombrables services et était bien aimé de tous. C'est dommage que St-Norbert ne pourra plus profiter de ses bons services.

Club sportif

Trois nouveaux membres ont été élus à l'exécutif du Club Sportif: Paul Perreault, premier vice-président; W.-A. Perron, trésorier, et Mme Lorraine Lemoine, secrétaire.

Mariages

Le 30 septembre: Mlle Louise Joyal, fille de M. et Mme Joyal, de St-Norbert, à M. Allen Van Tornhout.

Le 7 octobre: Mlle Anna Tellier, fille de M. et Mme Herman Tellier, de St-Norbert, à M. Thomas Einarson.

Le 7 octobre: M. Léo Chabot, fils de M. et Mme Georges Chabot, à Mlle Carol McCarthy.

Le 14 octobre: Mlle Denise Labelle, de La Salle, à M. William Pasieczka.

Correction

Ce n'est pas 500 invités qui ont pris part aux cérémonies de graduation, mais 50.

Félicitations

Félicitations à Mlles Lucie Lapointe et Florence Fiola qui furent gagnantes lors du concours oratoire à l'Institut Collégial de St-Norbert. Les juges furent Sr Elisabeth, coordonnatrice des arts linguistiques, de la division scolaire Rivière-Seine, Mme Boulet, épouse de M. François Boulet, coordonnateur d'orientation, et M. Raymond Constant, principal de l'Institut Collégial de Lorette. Les deux gagnantes iront à Lorette pour le concours oratoire de la division Rivière-Seine.

Lorsque vous vous trouverez dans l'obligation de parler au nom de la raison et de la vertu, faites-le avec tant de douceur et de modestie que vous semblez n'avoir pas une haute idée de votre propre opinion.

P. Faber

St-Pierre

L.F.C.

Le jeudi 12 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques reprenait ses réunions régulières. Après la lecture des différents rapports, le comité spirituel présenta son programme. Sr Hélène Larivière sut bien vite captiver notre intérêt en nous expliquant la catéchèse chez l'adolescent. Avec tous ses problèmes, ses aspirations, ses déboires, ou avec ses joies, l'adolescent a besoin d'amour. C'est nous qui devons le lui donner par notre compréhension et notre amical intérêt. L'adolescent n'acquerra une personnalité chrétienne vraiment solide que lorsqu'il se sentira aimé, compris et apprécié. Les multiples questions de la part des dames présentes rendirent la réunion très intéressante et instructive.

Le comité du Service Social nous fit part qu'il ramassait, dès maintenant, des jouets de toutes sortes pour donner à la salle St-Amant. Si vous avez des poupées, camions, jeux, etc., qui sont en bon état mais qui ne servent plus, vous feriez un beau geste en les donnant pour les enfants infirmes. Vous n'avez qu'à les apporter à Mme Raoul Hébert ou au presbytère. On fit aussi appel aux dames qui aimeraient habiller quelques-unes de ses poupées. Elles n'ont qu'à téléphoner et l'on se fera un plaisir de leur donner les détails.

Les bas de nylon usagés seraient bien appréciés par les dames âgées qui confectionnent des pantoufles et autres objets pour donner aux missions. S.V.P., les apporter à Mme D. Déharnais qui sera heureuse de les leur remettre.

Un projet fut discuté avec intérêt par les dames: organisation d'un dîner-causerie pour toutes les dames de la paroisse où l'on traitera spécialement de l'adolescence. Un comité fut formé pour mettre ce projet à exécution.

M. l'abbé Toupin, vicaire, nous dit quelques mots au sujet des professeurs de religion. Le dévouement qu'ils apportent à préparer leurs classes et les nombreuses soirées consacrées à des réunions méritent notre admiration et surtout notre appui.

Nous nous retrouverons le 2e jeudi du mois prochain, soit le 9 novembre.

Soyons toutes au rendez-vous pour une autre soirée qui promet d'être très intéressante.

A bientôt!

Ste-Agathe

Voyages

Le lundi 16 octobre M. Léo Courcelles, ses parents, M. et Mme Joseph-Aimé Courcelles, sa soeur, Rita, et ses oncle et tante, M. et Mme Wilfrid St-Hilaire, de St-Pierre, partaient pour un voyage jusqu'au lac du Mexique en passant par Vancouver et la Californie. Ils avaient l'intention de s'arrêter chez des parents et amis le long du parcours.

M. Amédée Alarie est revenu chez lui la semaine dernière, après un voyage dans l'Est.

Les lettres donnent la mesure de nos talents, de notre esprit et de notre éducation.

Mme Campan

Institut collégial St-Claude

Congrès des J.F.M.

Des délégués de la plupart des centres français ont participé au congrès des Jeunes Franco-Manitobains, samedi dernier. A St-Claude, ces délégués avaient été élus par chacune des classes de la 10e à la 12e, ce qui fait qu'Irène Oliviero, Monique Gautron, Lucienne Lemoing, Cécile Bazin et Claudia Rey sont parties avec l'adulte-conseiller pour délibérer sur différents sujets qui concernent le présent et l'avenir de la jeunesse française au Manitoba.

Deux de nos délégués ont eu un rôle à remplir pendant les assises du congrès, et une autre s'est vu décerner une fonction pour l'année qui vient de commencer. En effet, Irène a mené les discussions dans son groupe pendant l'avant-midi et Cécile a rempli l'office de secrétaire dans le sien, ce qui l'a obligée à faire le rapport présenté à l'assemblée au cours de l'après-midi.

Lors des élections, vers 3 h. 30, les jeunes ont confié à Irène le sort de la division de la Montagne en lui donnant le titre de présidente. Elle sera assistée dans son travail par Lucille Tremblay, de Somerset, alors que la caisse des jeunes reposera dans les mains de Claudia Rey.

Je tiens à féliciter le nouveau conseil divisionnaire qui a commencé à ébaucher des plans de travail immédiatement après les élections sur le chemin du retour. L'adulte-conseiller est là pour témoigner.

Quelques paroles saisies au passage prouvent que nos déléguées ont bien joui de ce congrès, l'ayant trouvé vivant, intéressant et enthousiasmant.

Au "100 Nons"

Plusieurs ont remarqué que les cinq déléguées étaient parties un peu tôt pour le congrès, et la distance à parcourir ne justifie pas à elle seule un départ la veille. Que s'est-il donc passé?

Un spectacle tout nouveau pour des Manitobains avait lieu pour la première fois à St-Boniface dans l'édifice de l'ancienne Académie St-Joseph. Une Boite à chansons permanente avec spectacle hebdomadaire mettait en vedette des jeunes artistes canadiens-français du Manitoba. Suzanne Jeanson ouvrait la Boite le vendredi 20 octobre avec les 123.

C'était une chance à ne pas manquer, et nous avons fait coïncider les deux événements dans un seul voyage. Grâce à la générosité du personnel en charge de l'Ecole des gardes-malades de St-Boniface, Irène, Monique, Lucienne, Cécile et Claudia ont été accueillies chaleureusement après le spectacle. Nous tenons à remercier sincèrement ces personnes car, sans leur aide, des jeunes auraient été privées d'une activité culturelle en même temps que récréative.

Remise des diplômes

Les 14 étudiants qui ont terminé brillamment leur cours secondaire à l'Institut Collégial St-Claude l'an dernier recevront leur diplôme lors d'une cérémonie faite spécialement pour eux le 4 novembre. Ce sont les élèves de la 12e de cette année qui ont tout organisé, à partir des réunions des parents jusqu'aux décorations de la salle pour le souper et la danse.

Nous félicitons les étudiants de 12e année d'avoir ainsi allégé la tâche du personnel enseignant de l'école qui est nouveau en grande partie et n'a pas eu le bonheur de connaître les 14 finissants de juin dernier.

Les heureux du 4 novembre seront les suivants: Diane Ballez, Simone Bellec, Alphonse Bernard, Monique Bernard, Rose-Marie Bernard, Solange Dacquay, Lynne Dagesse, Louise de Rocquigny, Kenneth Grower, Simone Oliviero, Michelle Picton, Marilyn Tougas, Louis Trémorin et Joseph Viallet.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès de Mme V. Rémillard

Mme Victoria Rémillard, autrefois de Ste-Anne-des-Chênes, est décédée à Lorette le samedi 14 octobre, à l'âge de 82 ans. La dépouille mortelle fut exposée au Salon mortuaire P. Coutu le mardi 16 octobre, à 7 h. 30 p.m., et en l'église de Ste-Anne le mercredi, de 9 h. a.m. jusqu'à l'heure du service qui fut chanté à 10 h. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille du cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Eugène, de Winnipeg, Léopold, de Ste-Anne-des-Chênes, et Aimé, de St-Boniface; cinq filles, Mme A. Roberts (Valeda), de Silver Plains, Mme O. Manaigre (Ida), de Lorette, Mme F. Paradis (Yvonne), de Fort William, Ont., Mme E. Paradis (Alice), de Norwood, et Mme L. Lessard (Rita), de Ste-Anne-des-Chênes; 30 petits-enfants et 37 arrière-petits-enfants; un frère, Jean-Baptiste Owens, et une soeur, Mme A. Ste-Marie, tous deux de Ste-Anne-des-Chênes. Son mari, M. Octavien Rémillard, la précéda dans la tombe en 1950.

Remerciements

La famille Rémillard désire exprimer sa vive reconnaissance à tous les parents, amis et connaissances qui, de quelque façon, lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme V. Rémillard. Un merci spécial au R. P. Dionne, C.Ss.R., curé, aux trois médecins et au personnel de l'hôpital local.



Parents, commissaires, personnel enseignant de la Division scolaire de la Rivière-Rouge ont assisté dimanche dernier 22 octobre, à 3 h. p.m., à la cérémonie du "couronnement des finissants" dans la salle du Centenaire à St-Jean-Baptiste. Le programme comporta le défilé des finissants, l'O Canada, un mot de bienvenue du curé, M. l'abbé D. Roy, la proclamation des finissants par le président de la commission scolaire, M. le Dr Joseph Boucher, la distribution des prix d'honneur, le discours d'adieu des finissants, la conférence du Dr F. R. Doyle, président de la Division scolaire de la Rivière-Seine, et un intermède musical offert par M. Georges Paquin, accompagné au piano par Mlle A. Painchaud.

Dans la photo ci-dessus l'on voit le groupe des finissants: 1ère rangée, Patricia Bouchard, Claudette Classon, Léonne Beaudette, Raymonde Vermette, Jacqueline Fillion et Annette Bouchard; 2e rangée, Bonnie Jorgenson, Claudette Fillion, Marcelle Sabourin, Mariette Bérard, Aline Sabourin, Berthe Lavallée, Annette Lavallée et Karen Calder; 3e rangée, Réal Tétreault, Paul Gilmore, Denis Marion, Réal Sabourin, Raymond Hénault, Bertrand Poulin, Emile Sabourin et Aurèle Rémillard.

(Photo Perrin du Manitoba)

Le consommateur, un homme à protéger et à renseigner

OTTAWA — Le projet de loi qui sera présenté au Parlement, cet automne, visant à créer un ministère des affaires des sociétés et des consommateurs, étudiera surtout, prévoit-on, le point de vue des affaires des consommateurs. Si la législation est adoptée et que le ministère voit le jour, il est de rumeur que le registraire général, John Turner, en devienne le titulaire. Aussi est-il intéressant de connaître ses idées sur le programme du futur ministère des affaires des consommateurs.

Ce ministère sera, selon lui, le plus à l'avant-garde et le plus puissant du genre dans le monde occidental. Il ajoute toutefois qu'il ne saurait garantir une protection des consommateurs ou des hommes d'affaires contre leurs propres erreurs.

L'avocat de 38 ans de Montréal, ex-boursier de Rhodes, est très enthousiaste sur la création de ce ministère, reconnaissant cependant une pénurie de personnel expérimenté dans la protection des consommateurs.

Des méthodes à inventer

Une étude récente entreprise par le Conseil économique du Canada a montré que les affaires des consommateurs ont longtemps constitué une facette presque oubliée de l'administration du gouvernement fédéral. Tout est à créer dans ce domaine; il faut inventer des méthodes de travail, de protection, d'éducation du consommateur.

Les secteurs touchant le consommateur aux ministères de l'agriculture, des finances et autres se sont repliés dans de vieux bureaux et laboratoires et n'ont guère accompli de véritable travail de coordination. Dès qu'il a été pressenti à la direction du futur ministère des consommateurs, M. Turner a mis sur pied un comité interministériel formé de sous-ministres: certains secteurs écartés seront rattachés au nouveau ministère, en même temps que leur personnel-cadre. On recrutera d'autres spécialistes dans les universités, l'industrie privée et les associations nationales de commerce.

Planification indispensable

Dans une entrevue qu'il accordait au représentant de la Presse canadienne, M. Turner a déclaré que le nouveau ministère deviendrait un centre de coordination des méthodes pour tous les ministères touchés, de près ou de loin, par les affaires des consommateurs. On entreprendra également des recherches sur le pouvoir d'achat, le contrôle de la qualité et les problèmes des consommateurs en relation avec les programmes de lutte à la pauvreté.

Le travail se centrera sur la diffusion de renseignements et sur les aspects éducatifs des habitudes d'achat du consommateur. Ce sera d'abord un ministère d'information, répondant aux questions du consommateur et de l'homme d'affaires.

La voix du consommateur sera entendue

Dans son rapport, produit en juillet dernier, le Conseil économique révèle qu'il y a plusieurs exemples, dans les dossiers de l'Etat, de consommateurs qui écrivent à Ottawa pour s'enquérir ou se plaindre de certains aspects du commerce au détail: ou bien ils ne reçoivent aucune réponse, ou bien ils sont renvoyés d'un ministère à un autre, ce traitement étant fréquent au niveau des relations interministérielles.

Le nouveau ministère de M. Turner sera habilité à régler de tels cas. La tenue à jour de la correspondance, dit-il, sera l'un des plus importants aspects du nouveau ministère.

Un conseil consultatif sera également établi, formé de représentants des consommateurs, et l'on assurera le lien avec les associations de consommateurs et celles des industries. La voix du consommateur sera entendue et écoutée avec respect.

Les prix, ces intouchables du système

Le nouveau ministère ne touchera pas certains secteurs. Ainsi il ne touchera pas le domaine des prix, tant que ceux-ci seront librement fixés et représenteront les forces compétitives du marché. L'établissement des prix sera suivi de près par la section anti-cartel du ministère, et la loi à ce propos, dit-on, sera renforcée l'an prochain.

Le ministère s'intéressera aux techniques de publicité et de mise en marché et étudiera de quelle façon elles affectent les achats des consommateurs dans les régions pauvres, les secteurs ruraux, parmi les gens âgés et les très jeunes, et quel est leur contenu de vérité. La protection de la sécurité publique fera également partie importante des attributions du ministère.

Des leçons salutaires d'une Expo qui s'achève

Partout dans le monde, l'Expo 67 est saluée comme un succès colossal. Dimanche prochain, cette réalisation canadienne magistrale touchera à sa fin et elle aura alors brisé maints records.

Mais il existe un aspect magnifique de l'Expo qui ne peut être mesuré en termes de dollars et de gros sous et qui ne se retrouve dans aucune statistique. Cependant, il est probablement plus important que le nombre de visiteurs qui se sont rendus sur la "Terre des Hommes" ou les revenus qui découleront de cette exposition. Il s'agit en l'occurence de l'état d'esprit des gens.

Les foules bruyantes, affairées de l'Expo sont de parfaits exemples des peuples en paix. Elles sont l'inspiration de tous les optimistes qui soutiennent que le monde peut vivre en paix, si toutes les nations et les individus possèdent une connaissance raisonnable de ce que notre planète a à offrir.

L'Expo est plus, beaucoup plus qu'un déferlement de sons et de couleurs, de modes surannées, d'architecture audacieuse, qu'un coup d'oeil sur le passé, qu'un regard sur l'avenir. L'Expo 67 est plutôt un genre de communauté globale que nous devons tous essayer de construire.

Sur les terrains de l'Expo, Chinois et Indiens, Américains, Russes, Juifs et Arabes, Noirs et Sud-Africains, Chrétiens et Musulmans se retrouvent tous sur un même pied. Si quelque tension nationale, raciale ou religieuse existe, ou bien les foules ne les sentent pas ou bien elles les ignorent intentionnellement.

On ne peut évidemment s'empêcher de regretter l'absence d'un pavillon commandé par la République Populaire de Chine, la fermeture du pavillon du Koweit ou la chapardage des pièces de vaisselle ou de verrerie. Mais, la "Terre des Hommes" n'a pas la prétention d'être parfaite et aucun de ces gestes ne constitue un déni du succès que remporte l'Expo.

Comme résultat, on note une très faible représentation policière à l'Expo. Des peuples en paix n'ont pas besoin de gardes armés pour veiller sur eux. Ils sont heureux de vivre et de laisser vivre. Et si on leur en donne l'occasion, ils cherchent même à connaître le mode de vie des autres.

S'il s'est avéré possible de créer sur deux îles du Saint-Laurent une communauté globale temporaire, la même expérience pourrait, avec le temps, être répétée en permanence et avec le même succès partout où l'homme vit.

Si l'on veut connaître la puissance vraie de la presse, il ne faut jamais faire attention à ce qu'elle dit, mais à la manière dont on l'écoute. — Tocqueville

St-Adolphe

Bazar

Le 22 octobre, à 7 h. 30 p.m., quelque 25 personnes se réunissaient à la sacristie pour discuter de l'organisation, soit d'un souper, ou d'un bazar paroissial. M. l'abbé J. Choiselat, curé, ouvrit l'assemblée en la consacrant à la Madone.

Après que le président du bazar de l'an dernier, M. Raymond Senez, eut souligné les grandes lignes qui firent de ce bazar un succès, l'assemblée vota en faveur d'un autre bazar. M. Senez fut réélu président, alors que Mmes L. Lagassé, Edmée Le Gal et Maria Fifi formaient le comité des dames. MM. Maurice Fifi, Emile Touchette et Joseph Brodeur composent le comité d'hommes. La date du bazar fut fixée au 3 décembre, de 2 h. à 9 h. 30 p.m.

Après quelques suggestions de la part de l'assemblée, on rédigea un programme non-détaillé: loterie de dindes, jeux, vente de pâtisseries et d'articles de couture, etc.

Somerset

Filles d'Isabelle

Le 10 octobre se tenait l'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle. Après les procédures d'usage eurent lieu les élections des officières pour le prochain terme. Les nouvelles élues furent: régente, Victorine Cousin; vice-régente, Antoinette Lemoing; secrétaire-trésorière, Norma Masserey; secrétaire-archiviste, Lorraine Girouard; secrétaire-financière, Ruth Thévenot; monitrice, Léda Messner; chancelière, Fleurette Labossière; organiste, Estelle Boyer; garde extérieure, Hilda Labossière; garde intérieure, Cécile Raine; syndics, Cécile Picton (1 an), Blanche Gevaert (2 ans) et Edith Bretecher (3 ans); 1ère et 2e guides, Emilia Laurin et Liliane Rondeau; porte-bannière, Martha Van de Kerckove; gardienne, Clara Lafrenière; rédactrice, Fleur-Ange Labossière.

A la réunion du Cercle d'Etat qui eut lieu dernièrement à St-Malo, deux de nos membres furent élus: Mme Aldéa Weicker, régente d'Etat, et Mme Anita Poiron, syndic. Sincères félicitations pour l'honneur qui échoit au Cercle de Somerset.

On eut recours au concours des Filles d'Isabelle pour servir le goûter à la cérémonie qui eut lieu dernièrement à la salle communautaire en l'honneur des pionniers de la région.

Egalement à la salle communautaire lors du couronnement des finissants de l'Institut Collégial de Somerset, les Filles d'Isabelle préparèrent et servirent le goûter. Actuellement elles sont affairées à préparer le banquet du 29 octobre à l'occasion du 60e anniversaire de la paroisse.

Nous élaborons des plans pour la fête qui marquera le 25e anniversaire de la fondation de notre cercle à Somerset.

Sincères remerciements à toutes nos officières sortant de charge, surtout à la régente Anita Poiron, qui s'est tant dévouée durant son terme d'office.

La rédactrice

Un livre est comme un ami qui vous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément, gagne d'autant mieux votre confiance qu'il s'insinue plus doucement et plus intimement dans votre âme.

Damiron

Dunrea

Messe anniversaire

Le jeudi soir 19 octobre avait lieu, à la salle paroissiale, une messe spéciale pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jacques Bertrand, qui fut le pasteur dévoué pendant quinze ans du petit troupeau de fidèles de la paroisse de Dunrea.

A cette occasion, M. l'abbé Patrice Morand, curé, avait invité plusieurs prêtres, dont neuf répondirent à l'appel malgré l'inclémence de la température.

Le prêtre officiant fut Mgr Gérard Gervais, P.D., ancien curé, assisté de MM. les abbés A. Seaman, ancien vicaire, P. Morand. MM. les abbés Charles Vachon, ancien curé, D.-J. Desjardins, Roland Lavoie, André Gervais, Gérard Régnier, J. Sigler et le R. P. Edmond Paradis, O.M.I., occupaient les bancs dans le sanctuaire; beau spectacle que cette couronne de lévites rehaussant la beauté de la cérémonie.

L'âme du regretté défunt devait survoler le sanctuaire et la nef si bien occupés, et prier le Père éternel de faire descendre sur tous des grâces de choix.

De touchantes homélies furent données, en français par Mgr G. Gervais, et en anglais par M. l'abbé Seaman. Mme Gérard Boulet conduisait le chant rendu à l'unisson par l'assistance.

A l'issue de cette messe, tous se rendirent à la salle paroissiales pour prendre un léger goûter servi gracieusement par les dames, et jouir d'une amicale causerie avec les anciens curés et vicaires, ou les anciens enfants de la paroisse devenus ministres du Seigneur. A regret, tous se séparèrent. Plusieurs prêtres invités partirent le même soir, les autres le lendemain. A tous, un cordial merci pour leur condescendance en venant participer à cette messe de reconnaissance à la mémoire d'un ancien curé.

Çà et là

M. et Mme Alcide Lévesque, de Letellier, revenant d'un voyage en Saskatchewan, se sont arrêtés dans cette localité, récemment, pour visiter M. et Mme D. Mailhot, hôtes au motel local.

Tous sont heureux de revoir M. et Mme A. Lavoie qui sont de retour d'un merveilleux voyage dans l'Est.

Félicitations et remerciements à Mlle Kathy Cécile, nièce de M. le curé, qui, pendant son séjour au presbytère, exerça son métier d'artiste en décorant avec un goût exquis, plusieurs appartements au presbytère, passant aussi son pinceau à l'église et à la sacristie, nous forçant ainsi à ne pas l'oublier lorsqu'elle sera loin.

M. et Mme Charles Boulet, de Winnipeg, revenant d'un voyage dans l'Est, ont visité M. et Mme Théo Boulet, ainsi que la maman, Mme Fifi.



Voici trois carrés formés de 10 allumettes. Mais pourriez-vous placer neuf allumettes de façon à voir quand même trois carrés?

Réponse



Denis Leclair, de St-Laurent, décédé à la suite d'un accident

ST-LAURENT — Denis Leclair, qui fut victime d'un accident de route le 13 octobre, est décédé à St-Laurent, à l'âge de 13 ans.

La messe de Requiem fut célébrée par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, à 7 h. 30 p.m., le mercredi 18 octobre, dans l'église de St-Laurent, remplie d'une foule recueillie de parents et amis. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs étaient des compagnons de classe, Guy Lambert, Lorne Buors, Wayne et Henri Carrière, Joseph Lavallée et Clarence Allard.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Adélard Leclair, six frères, Louis, Robert, André, Henri, Arthur et Raymond, ainsi que sept soeurs, Florence, Doris, Julia, Ida, Yvonne, Linda, Elisabeth, tous à St-Laurent.

La chapelle funéraire Coutu était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. et Mme Adélard Leclair et la famille désirent exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fils et frère, ainsi qu'à ceux qui ont offert des fleurs, prières et messes ou qui ont assisté aux funérailles. Ils désirent aussi exprimer leur profonde gratitude envers leurs voisins et les paroissiens qui les ont secourus d'une façon ou d'une autre lors de ce deuil récent.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Alex De Laronde qui est patiente à l'hôpital général Victoria à Winnipeg; à Mlle Anna Labous qui a subi une opération et est maintenant en convalescence à la maison, et à Mme Louis Buors qui est maintenant de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Visiteurs

Etaient de passage chez leurs parents: MM. Roland Gratton et Laurent Prairie, du collège de Gravelbourg, Sask., chez MM. et Mmes F. Gratton et J. Prairie respectivement; M. Gilbert Boucher et sa soeur, Simone, de St-Boniface, chez M. Joseph Boucher et M. et Mme F. Gratton, et Mlle Rita Gratton, de Winnipeg.

Donalda et Norman Chartrand, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Ludoire Chartrand, en fin de semaine.

M. Jean Guiboche, de Kamsack, Sask., est venu visiter ses parents, M. et Mme T. Guiboche et ses soeurs et beaux-frères, récemment.

M. et Mme Herbie Boyer et leurs enfants, de St-Eustache, étaient en visite chez leur mère, Mme Eva Boyer.

Lorette

Ouverture officielle

C'est le dimanche 29 octobre qu'aura lieu l'ouverture officielle de la nouvelle école élémentaire Lagimodière, à laquelle le public est invité. Miss Canada '66, Diane Landry, M. George Johnson, ministre d'Education, et plusieurs autres membres du parlement seront aussi présents.

Mlle D. Landry, ancienne résidente de Lorette où elle a reçu son éducation et chanteuse bien connue, fera entendre quelques-unes de ses chansons. Mlle Landry est aussi descendante de la famille Lagimodière.

Sur l'invitation des commissaires, les membres du Département d'éducation adresseront la parole. Après la coupe du ruban à 1 h. 30 p.m., le public pourra visiter la magnifique école des plus modernes qui comprend 17 classes, en plus d'une maternelle et d'un gymnase de 6 classes. Vingt institutrices enseignent à l'école Lagimodière qui comprend les districts de Lorette (années 1 à 6) et le district d'Ile-des-Chênes (années 7 et 8).

M. Georges Guilbault, surintendant, sera le maître de cérémonies; la Ligue des Femmes Catholiques servira le thé et M. l'abbé H. Perron, curé, procédera à la bénédiction de l'école.

Voici une courte biographie du nom "Lagimodière" donné à la nouvelle école. Ce nom fait partie de l'historique de la paroisse. Jean-Baptiste Lagimodière, dit La Prairie, petit-fils de Marie-Anne Gaboury-Lagimodière (première femme blanche, venue dans l'Ouest), fut le premier à venir s'établir à Pointe-des-Chênes (maintenant Lorette) avec son épouse, Pauline Harrison, descendante des pionniers de Selkirk vers 1830-32. De ce mariage naquirent cinq enfants: un fils, Elzéar et quatre filles, Mme Pierre Dumais (Josephte), Mme Maxime Dumais (Marguerite), Mme Colin McDougall (Mathilde) et Mme Norbert Landry (Arsénoise). Ils se sont tous établis à Lorette où se trouvent encore quelques-uns de leurs descendants. Gabriel, Elzéar et Léonide Lagimodière habitent le même endroit que leur grand-père, Elzéar Lagimodière. On trouve aussi à Lorette Mme Arthur Goulet (Juliette Lagimodière), Mme Joseph McDougall, M. Alexandre Landry et quelques autres descendants des Lagimodière.

Pour commémorer l'arrivée de ces braves pionniers, on donna le nom de Lagimodière à la nouvelle école.

On présentera aussi une plaque-souvenir et un parchemin à Mme Alfred Lagimodière, de 46, rue Glen, St-Vital, à Mme Arthur Goulet (Juliette Lagimodière), de Lorette, et à M. Léopold Lagimodière, de 121, rue Sterling, St-Vital, petits-enfants d'Elzéar Lagimodière et enfants de William Lagimodière qui fut maire de la paroisse et député provincial pendant quelques années.

St-Claude

Souper paroissial

Les dames et les hommes de la paroisse St-Claude ont travaillé de concert pour organiser un souper qui devrait réunir dans une atmosphère familiale tous les gens de la paroisse et les amis des paroisses voisines.

Sans aller jusqu'à dire qu'il faudrait se faire un devoir de participer à ce repas communautaire pour mieux connaître ceux qui nous entourent, il est certainement de convenance de se réunir dans une occasion comme celle-ci, échanger des souvenirs ou des projets, et profiter de ce que chacun des paroissiens peut avoir à nous communiquer.

Donc la plus cordiale bienvenue à la salle Radaz de St-Claude le 29 octobre de 4 h. 30 à 8 h. pour un souper à la dinde des plus sympathiques parce que préparé par les dames de la paroisse.



La Fédération des Franco-canadiennes

Avec le renouveau de l'Eglise, bien des mouvements changent, se réorientent en s'inspirant de Vatican II.

La Fédération des Dames de Ste-Anne n'est pas une exception.

L'Archiconfrérie des Dames de Ste-Anne (association pieuse), avec les privilèges spirituels qu'on lui connait, demeure. Et toutes les Dames qui étaient dûment inscrites au Bureau national de l'Archiconfrérie à Ste-Anne-de-Beaupré, Qué., continuent d'en faire partie, si elles le désirent.

Mais la Fédération des Dames de Ste-Anne n'existe plus. Depuis octobre 1966, elle a cédé sa place au "Mouvement des Femmes Chrétiennes", mouvement d'Action Catholique Paroissiale pour les Dames.

Or, à St-Boniface, à Gravelbourg, à Prince-Albert, à St-Paul, à Edmonton, il y a déjà des mouvements d'Action Catholique pour adultes, mouvements spécialisés, et il n'est certes pas de mise d'aller en former d'autres.

Comment rejoindre, nous demande-t-on par ailleurs, une très bonne quantité de ces Dames dans nos paroisses qui ne font pas partie formellement des mouvements d'Action Catholique organisés et qui pourtant pourraient rendre encore de si précieux services dans le domaine de l'Education chrétienne et de l'Apostolat laïc?

Les Dames d'expression anglaise ont leur "C.W.L." et nous admirons leur enthousiasme et leur travail à travers le Canada.

N'y aurait-il pas lieu de grouper, d'organiser et de décupler les forces des Dames catholiques d'expression française?

En cette année du Centenaire, l'idée a plu à beaucoup.

Nous apprenons justement qu'en une province dite "minoritaire", l'Ontario, il existe déjà "La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises". C'est une organisation qui existe depuis 1914, qui a une charte fédérale (lettres patentes datées du 8 février 1918), qui compte au-delà de 8,000 membres répartis en 68 sections (paroissiales) à travers l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick. La devise de cette fédération est "Pour nos Foyers". Un de ses buts est "de collaborer pleinement avec le clergé local pour subvenir aux besoins des paroisses". Chaque section paroissiale doit avoir son aumônier qui est habituellement le curé. On laisse beaucoup d'initiative aux sections paroissiales d'agir selon les besoins de la paroisse et selon les possibilités et les moyens dont on dispose...

Par voie de conséquence, pour éviter que s'effrite cette force vraie d'Apostolat laïc qu'étaient nos Dames catholiques d'expression française (sous quelque nom qu'elles se groupaient)... mais surtout pour leur donner une charte et une constitution reconnues; pour créer entre elles une fraternité et une solidarité bienfaisantes; pour leur donner, au besoin, une voix de réclamation à travers le pays; et enfin pour leur procurer un cadre de travail apostolique éprouvé, il est suggéré, après études et réflexions, qu'on affilie nos groupements paroissiaux (qui garderont encore leur autonomie) à cette "Fédération des Femmes Canadiennes Françaises" d'Ottawa.

A cet effet, la Fédération des Franco-Canadiennes du diocèse de Gravelbourg tiendra un congrès à Ponteix le lundi 30 octobre, de 9 h. du matin à 9 h. du soir (heure normale des Rocheuses), durant lequel on étudiera les avantages et les conditions d'une affiliation à cette Fédération Nationale. Ce congrès aura pour thème: "La Femme dans l'Eglise d'aujourd'hui", et le conférencier sera le R. P. R. Lapointe, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg.

Vous êtes donc cordialement invitées à ce congrès qui, nous sommes certaines, vous intéressera.

Mme R.-A. Sauvé-Boulet, présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises d'Ottawa, sera présente au congrès.

Nous serons honorées de vous avoir parmi nous le 30 octobre. Vous pourrez poser toutes les questions que vous désirez.

Exécutif de la F.F.C.

Chronique de CFRG

Entre Vous et Moi

Ce matin il pleut, le ciel n'est pas bleu. Voici une tentative de rendre l'atmosphère vive. Répandre la cordialité, croyez-moi, est le but de l'émission "Entre Vous et Moi"!

Ces quelques vers sont de Roland Gaudet qui s'est découvert une âme de poète. Vers timides, naïfs, mais que voulez-vous? Ce Roland est jeune, plus jeune que tout. Ses premiers pas sont hésitants. N'est-il pas un débutant? Bonnes dispositions, esprit d'à-propos, je présume un don caché, ignoré de rimeur. Ça lui vaudra quand sonnera l'heure, dans les temps futurs le prix Bébelle de Littérature. N'y voyez pas malice, croyez-moi, je vous dis ça, "Entre Vous et Moi", et ne le dites à personne, l'émission "Entre Vous et Moi" est diffusée du lundi au vendredi chaque matin de 8 h. 40 à 9 h. 15, animée tantôt par Benoit Pariseau, tantôt par Roland Gaudet.

Personnel féminin

Si le personnel de CFRG n'est pas nombreux, il est très bien assorti, surtout le personnel féminin. Une blonde et une brune. Jeanne Langelier, la blonde; Claire Bourgeois, la brune. Paradoxalement dotée d'un prénom aussi clair, les cheveux de Claire sont d'un noir profond. Il suffit de ne jamais chercher à comprendre avec la gent féminine.

La blonde et la brune forment une paire parfaite. Elles se valent l'une et l'autre contrairement aux règles de la musique. La brune travaille à la discothèque; la blonde au service "horaire", à la plus grande satisfaction du directeur des programmes qui, hélas, n'est ni blond ni noir. Mais comment ne pas devenir chauve avec un travail pareil?

M. M.

Patron imprimé

9156
SIZES 10—18
by Marian Martin

Les plis donnent un éclat sans pareil au joli collet roulé; la simplicité et l'élégance sont tout indiquées pour cette coupe.

Choisissez ce modèle pour les jours froids. Faites-la de lainage.

Le patron 9156 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18.

Prix: 65c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Saint-Front

Va-et-vient

M. Victor-A. Lavallée, instituteur, passa la fin de semaine du 7 octobre chez ses parents, M. et Mme P. Lavallée, de Léoville, et assista au mariage de son cousin à Mayfair.

Les personnes suivantes passèrent la fin de semaine dans leurs familles: Mlles Louise et Lucie Montes et Rose Prévost, de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Florian Montes et Alexandre Prévost; Mlles Françoise et Anita Bertoncini et Jeanne Moisan, de St-Brieux, ainsi que Mlle Louise Bertoncini, de Humboldt, chez MM. et Mmes Louis-H. Bertoncini et Emilien Moisan; Mlle Annette Plamondon, de Melfort, chez M. et Mme Georges Plamondon; M. Norman Thévenot, d'Archerwill, chez M. et Mme Joffre Thévenot; Mlle Alvine Moisan et M. Gérald Rowlett, de Saskatoon, chez M. et Mme Paul Moisan; MM. Julien Le Strat et Clément Bertoncini, instituteurs à St-Brieux, chez MM. et Mmes André Le Strat et L.-H. Bertoncini; M. Eugène Oleksin, du collège de North Battleford, chez M. et Mme J. Oleksin; M. Alphonse Syrenne, de Saskatoon, chez Mme Léda Syrenne; M. et Mme Gilles Chiasson, de Saskatoon, chez M. et Mme Joffre Thévenot.

M. Arsène Hervé et son fils, Joseph, de St. Walburg, visitèrent, le 8 octobre, leurs nombreux amis de la localité. Joseph était heureux de revoir sa place natale.

M. et Mme Frank Leblanc et leurs enfants, de Zenon Park, visitèrent MM. et Mmes Joseph Le Strat et Armand Moyen.

Mlle Yvette Le Strat, de Saskatoon, passa la fin de semaine du 7 octobre chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Verle Tarasoff, à Quill Lake, et le dimanche 8 octobre, ils se rendirent ensemble chez M. et Mme Laurence Sunderland où ils furent rejoints par M. Julien Le Strat, Mlle Elaine Danielson, M. et Mme Joseph Basset, M. et Mme André Le Strat et leur fils, Alain, pour un souper de famille.

M. et Mme Jake Driedger et leurs deux filles, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez Mme Jérémie Dufault et visitèrent aussi M. J. Dufault, patient à l'hôpital de Humboldt.

Mme Marie Vaillancourt se rendit à Winnipeg pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Israël Dufault.

MM. Germain et Gérard Hurion, Rolly et Jack Cowell partirent le 10 octobre pour un voyage de cinq jours dans l'Ouest où ils visitèrent Lloydminster, Jasper, Banff, Drummheller, Alta, et Field, C.-B.

M. et Mme Marcel Samson profitèrent de dix jours de vacances pour visiter leur fille, Marie, leurs nièces, Mlles Elise et Emilie Chatel, de Winnipeg, leurs neveu et nièce, M. et Mme Raymond Chatel, de St-Claude, Man., et des amis dans les environs de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

MM. Emile Dufault, de Vermillon Bay, et John Pornat, de McIntosh, Ont., passèrent une semaine chez la mère de M. Dufault, Mme Marie Vaillancourt.

M. et Mme Fred Bradley et leur fille, Janice, la mère de M. Bradley et Mme Euclide Goudreau, tous de Lac Vert, visitèrent, le dimanche 15 octobre, M. et Mme Oscar Messier.

M. et Mme Howard Schemenauer et leurs deux enfants, de Lac Lenore, visitèrent, le 15 octobre, M. et Mme Paul Fortin.

M. Wayne Wallaker, de Flin Flon, Man., fit une courte visite chez ses beaux-parents, M. et Mme Noël Nivon.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard eurent la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Eldon White, de Saskatoon.



Le vendredi 6 octobre eut lieu, à l'école de Coderre, une imposante cérémonie en l'honneur de Karen Johnstone, gagnante de la médaille du Gouverneur général feu P. Vanier. La présentation fut faite par M. D. C. MacFadyen, surintendant. Dans une courte allocution il félicita l'heureuse gagnante des succès obtenus. M. MacFadyen mentionna que c'était la première fois depuis au moins quinze ans que cet honneur était décerné à une élève de 12e année dans la Grande Unité de Moose Jaw.

Karen est la fille de M. et Mme Robert Johnstone. Elle fit tout son cours supérieur à l'école publique de Coderre. Karen reçut aussi deux bourses: une de $500.00 offerte par le gouvernement de la province, et une autre de $200.00 offerte par la Coopérative de Moose Jaw. Le gérant-général, M. Sall, fit la présentation au cours du programme.

Très solennel avertissement de Pearson au Canada anglais

BANFF — Il n'y a pas d'avenir pour le Canada si les Canadiens de langue anglaise ne sont pas prêts à reconnaître l'égalité des Canadiens français à travers tout le pays et si, reconnaissant l'existence d'une société canadienne-française distincte ils ne comprennent pas "la différence qui existe entre le traitement égal des individus et le traitement égal des sociétés et des peuples".

Tel est l'avertissement qu'a donné le 15 octobre à ses compatriotes de langue anglaise le premier ministre Pearson dans un discours dans lequel il a rejeté certaines formes de statut particulier tout en laissant la porte ouverte à certaines autres qui seraient le prolongement de la situation spéciale que reconnait à Québec l'acte de 1867.

Dans un message particulièrement sérieux et solennel livré au nom du premier ministre à Banff par le député Richard Cashin, le premier ministre établit clairement qu'il n'y a pas d'avenir pour le Canada si les Canadiens de langue anglaise ne "jugent pas nécessaire de faire les changements et les adaptations qui favoriseraient la survie de la société canadienne-française dans les centres en dehors du Québec".

Parlant plus loin de l'avenir de la société canadienne-française qu'il a identifiée comme une société distincte, M. Pearson a déclaré: "la question est donc claire et simple; quel prix sommes-nous prêts à payer pour conserver notre identité entière de Canadiens, dans un pays que l'histoire a construit sur une "double fondation".

"Que sommes-nous prêts à faire, non seulement pour préserver nos deux sociétés culturelles dans une unité politique fédérale, mais aussi pour leur permettre de s'épanouir pleinement?"

"Cette question, nous devons y répondre, sans plus tarder."

"Le problème ne sera résolu que lorsque les Canadiens de langue anglaise comprendront la différence qui existe entre le traitement égal des individus et le traitement égal des sociétés ou des peuples."

"Il est facile de traiter un Canadien français sur une pied d'égalité à un congrès à Banff, tout en lui refusant, par une action sociale collective, le respect et la reconnaissance de sa culture, de ses traditions et de sa langue auxquels il a droit en tant que citoyen canadien.

"Et pourtant, c'est un acte social que nous devons poser."

"Par nombre de Canadiens de langue anglaise, il existe un changement d'attitude et un plus grand respect à l'endroit du "fait français" dans notre pays, dans notre confédération."

"Il signifie que nous devons faire de tout le Canada et non seulement du Québec, la patrie de tous les Canadiens français, et prendre les mesures nécessaires à cette fin."

Au cours de l'allocution qu'il avait préparée, le premier ministre a évoqué les conséquences du séparatisme dont la plus sérieuse à son avis serait pour les Québécois "de manquer l'occasion de participer au développement d'une confédération embrassant tout un continent et susceptible de devenir l'un des plus grands pays du monde".

Le statut particulier

M. Pearson a assez longuement discuté du statut particulier. Il a cité plusieurs domaines de politique dans lesquels Québec a un genre de statut particulier, par exemple dans certains domaines de sécurité sociale, dans l'administration de Radio-Canada et le reste.

"Je n'ai aucune difficulté, a dit M. Pearson, à accepter ce genre de statut particulier, qui touche avant tout le Québec, mais ne lui est pas exclusif."

Si le statut particulier "signifie que la situation spéciale au Canada de la langue, de la culture et des traditions canadiennes-françaises doit être reconnue et protégée officiellement; que les caractéristiques nationales particulières du peuple canadien-français doivent être encouragées à se développer, alors j'accepte avec chaleur et compréhension cette orientation du fédéralisme canadien".

Il a par ailleurs rejeté d'emblée le genre de statut particulier qui conduirait à un Etat séparé et dont la caractéristique principale serait de réduire l'influence des députés du Québec au parlement fédéral.

M. Pearson a discuté ensuite des propositions de M. Daniel Johnson à la conférence fédérale provinciale de 1966, alors que le premier ministre du Québec avait demandé la récupération progressive de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que le produit de la taxe sur les successions.

Il a parlé des objections que cette politique soulèverait dans les autres provinces. "Il s'agit là, a-t-il dit, d'un changement vital au fédéralisme canadien que tous les citoyens, qu'ils soient du Québec ou d'ailleurs, voudront examiner avec beaucoup d'attention".

Il a parlé des problèmes et des objections que cette politique soulèverait dans les autres provinces et laissé entendre qu'il faudrait les étudier attentivement "si un genre de statut particulier pour le gouvernement de Québec devait être discuté sérieusement et convenablement".

Enfin le premier ministre a semblé rejeter une fois pour toutes le terme de deux nations qu'il considère à la fois ambigu et provocant. Dans son discours il l'a remplacé par l'expression "deux sociétés distinctes, la société d'expression anglaise étant moins homogène et moins cohésive que celle de langue française, mais possédant quand même un lien commun".

Coderre

Çà et là

Un bon nombre de paroissiens se sont faits un devoir d'aller à Courval assister aux funérailles de M. Marcel Tremblay et de son fils, Fernand, le 16 octobre. Condoléances à la famille éprouvée.

Mme Jeanne Ayotte et Mlle Gertrude Babin, de Prince-Albert, étaient de passage au couvent, visitant leur soeur, Soeur Cécile Babin, et rencontrant leurs anciennes connaissances et amies.

Etaient aussi de passage à Coderre: M. et Mme Edward Yohemas et leur petite fille, Mariette, de Grande-Prairie, Alta.

Baptême

Jeanne-Anne, fille de M. et Mme Walter Huber, fut baptisée le dimanche 22 octobre dans l'après-midi. Les enfants des 2e et 3e années étaient tous invités à cette cérémonie spéciale avec leurs parents. Le parrain et la marraine furent Lloyd et Annette, de Regina, cousins de l'enfant.

Bellegarde

Çà et là

Une température idéale dirigea une foule nombreuse au souper paroissial qui eut lieu le dimanche 22 octobre.

Les étudiants de l'école de Bellegarde sont de retour d'un voyage à l'Expo 67, ainsi que MM. Roland Moreau et Fabien Sylvestre.

Se sont rendus au mariage Carrière-Wolensky, à Storthoaks: M. et Mme Jean Gaudet, de Brandon, Mlle Yolande Bourgeois, étudiante à Regina, M. Henri Carrière et son fils, Guy, M. et Mme Jerry Candael, de St-Boniface.

M. et Mme Gérald O'Reilly et leurs enfants, de Fort Nelson, C.-B., en route vers leur nouvelle demeure à Mont-Joli, Qué., se sont arrêtés chez M. et Mme Roger Wolensky.

M. Edmond George est de retour dans la paroisse après un long séjour à l'hôpital de Regina.

Sincères condoléances à Mme Henri Wilvers à l'occasion de la mort de son frère, M. Matt. Peters, survenue à Winnipeg dernièrement.

Cordiale bienvenue à Mgr H. Poirier, autrefois de Montmartre, qui a pris charge de la paroisse. Tous lui souhaitent un long et fructueux séjour dans cette localité.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Renforcement des échanges franco-québécois

(Voici, pour répondre à certaines demandes, le texte intégral publié à Québec et à Paris du communiqué conjoint lancé à l'issue du voyage du ministre de l'Education Nationale de France à Québec.)

A l'invitation du gouvernement du Québec, M. Alain Peyrefitte, ministre français de l'Education Nationale, a séjourné au Québec. Il était à la tête d'une délégation comprenant notamment M. Jean Basdevant, directeur général des Relations Culturelles au ministère français des Affaires Etrangères.

Au cours de son séjour, M. Peyrefitte s'est entretenu à deux reprises avec M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec. Il a participé en outre, à des séances de travail avec MM. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Education, vice-président du conseil, Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires Culturelles, et Marcel Masse, ministre d'Etat à l'éducation.

Les conversations se sont déroulées dans une atmosphère particulièrement amicale et chaleureuse. Les décisions de principe suivantes ont été arrêtées:

1.-Adoption d'un programme d'expansion de la coopération culturelle, scientifique et technique franco-québécoise portant sur trois ans et permettant de multiplier par dix le volume des échanges actuellement atteint dans le cadre des ententes de 1965.

2.-Création de trois organismes permanents franco-québécois: centre de développement pédagogique comportant une section à Paris et une autre à Québec; centre de développement de l'enseignement technologique; centre franco-québécois de recherche scientifique et technique.

3.-Réalisation d'études et recherches concertées notamment dans les domaines de l'hydrologie, de l'énergie électrique, de l'énergie nucléaire, de l'informatique, de l'électronique, du Grand-Nord québécois, des forêts, des pêcheries et de la géophysique.

4.-Mise à la disposition du Québec des enseignants dont il demandera l'envoi en particulier des professeurs d'universités, de collèges et des jardinières.

5.-Accroissement à 1,000 d'ici 1970 du nombre des bourses offertes par la France aux étudiants et stagiaires québécois et relèvement substantiel de leur montant. Création de bourses de prestige réservées à des étudiants exceptionnellement brillants.

6.-Création en France de chaires de littérature et civilisation française du Canada.

7.-Accroissement de la diffusion du livre français et encouragement aux manuels écrits en collaboration par des auteurs français et québécois.

8.-Admission d'étudiants québécois aux classes préparatoires et aux concours d'entrée aux grandes écoles françaises, ainsi qu'au concours général des lycées et collèges. Ouverture au Québec de centres d'écrit aux grands concours français.

9.-Constitution d'une véritable banque franco-québécoise des moyens audio-visuels d'enseignement.

10.-Echange de fonctionnaires entre la France et le Québec.

11.-Création d'un groupe de travail franco-québécois chargé de définir un mécanisme propre à développer et à orienter les échanges de jeunes.

12.-Accélération de la mise en oeuvre des équivalences de diplômes à tous les niveaux.

13.-Renforcement des moyens mis à la disposition du bureau de Montréal et de l'Office de radiodiffusion-télévision française.

14.-Accueil réciproque de stagiaires dans le domaine du journalisme et invitations plus nombreuses de journalistes québécois en France.

15.-Dons réciproques de fonds de bibliothèques. Dépôt légal des livres français au Québec et des livres québécois en France.

16.-Accroissement de la place réservée au Québec dans les programmes et les manuels scolaires et universitaires français.

17.-Aide accrue des deux gouvernements aux initiatives visant à favoriser l'universalité et l'unité de la langue française.

Les deux gouvernements se félicitent de constater que Québécois et Français, grâce aux décisions qui viennent d'être arrêtées, vont pouvoir multiplier, de part et d'autre de l'Atlantique et d'égal à égal, les échanges de l'esprit dans tous les domaines de la culture de langue française.

Le gouvernement français, par ailleurs, a donné "son plein accord aux suggestions du gouvernement québécois tendant à créer, sur une base paritaire, une organisation inter-gouvernementale pour l'action commune franco-québécoise ainsi qu'à instituer des rencontres organiques des ministres intéressés et particulièrement des ministres responsables de l'économie et de l'éducation.

D'autre part, il a été entendu qu'une réunion au plus haut niveau, avec la collaboration de tous les ministres intéressés, aurait lieu d'une façon régulière, alternativement à Paris et à Québec.

Willow-Bunch

Soirée-surprise

Une soirée-surprise eut lieu chez M. et Mme Laurien Mondor à l'occasion de leurs noces d'argent, le 7 octobre. Etaient présents à la fête: six filles des jubilaires (leur fils, Claude, parla à ses parents par appel téléphonique de Québec); le père du jubilaire, M. Philippe Mondor; la mère de la jubilaire, Mme Louisa Cayer; MM. et Mmes Marcel et Paul-Emile Mondor, Robert Philippon, Orphis Champigny et J. Schaunberg, MM. Gérard et Richard Cayer, Mlle Jeannette Champigny et M. et Mme Gilbert Préfontaine.

Va-et-vient

M. et Mme Victorien Rondeau et trois de leurs enfants, de Moose Jaw, ont visité leurs parents et autres amis, récemment.

M. et Mme François Rodrigue eurent l'honneur d'avoir la visite de Mgr Henri Légaré, O.M.I., et de sa soeur, Mme Alice Bonneau, pour un dîner de famille, le 7 octobre, lors du retour, de l'Est, de leur fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor.

M. et Mme Léopold Therrien, accompagnés de leur fille, Colette, sont allés visiter leur frère et beau-frère, M. Roger Therrien, d'Edmonton, ainsi que d'autres parents et amis. Mme J. Raboud les accompagnait jusqu'à Medecine Hat.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, M. et Mme Gérard Rodrigue et leur famille, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, pour la longue fin de semaine.

M. et Mme Bert Blonn, de New Westminster, C.-B., ont visité M. et Mme Jean Bonneau et passèrent quelques jours à Gravelbourg pour y visiter leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville.

MM. et Mmes Ernest et Eugène Lespérance, Laurent Dionne, Roméo Martin et Marcel Durand, ainsi que Mmes Edouard Dionne et Osias Bruneau, sont allés à Regina pour les noces d'argent de M. et Mme Paquin.

Mme Gertrude Benoit s'est rendue à Saskatoon pour la longue fin de semaine.

M. Paul Cayer, de Consul, a visité ses parents, M. et Mme Albert Cayer, récemment.

Mme A. Chabot revint le 6 octobre d'un voyage à l'Expo. Sa soeur, Mme M. Beaudoing, de New Westminster, C.-B., qui l'accompagnait, passa quelques jours à Willow-Bunch.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère visitèrent leurs parents à Ferland.

M. et Mme Patrick Fafard, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme André Philippon. Ils accompagnaient Mlle Dianne Bourdages et son ami qui visitèrent M. et Mme Léonard Bourdages.

M. et Mme Robert Bourdages, de Regina, rendirent visite à M. et Mme Jean Bourdages.

Sont venus chez M. et Mme Albert Lemieux: leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie, et leurs enfants, de Moose Jaw, leur fille, Colette, de Rosetown, et Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon.

M. et Mme P.-E. Mondor et trois de leurs enfants ont visité des parents à Radville, récemment.

M. Georges Mondor et sa soeur, Carmelle, ainsi que Mlle Madeleine Beausoleil, se rendirent à Regina pour y chercher M. Philippe Mondor qui passa la longue fin de semaine chez ses parents à Willow-Bunch.

Sont venus visiter leurs parents pour la longue fin de semaine: Claude Sylvestre, du collège St-Joseph de Yorkton; Robert Lemieux et Denis Duperreault; Donald Philippon, Liliane Giraudier, Louis Desautels, Sylvia Sylvestre, Rosalie Duperreault, Linda Granger, Fernande et Thérèse Mondor, Marguerite Leduc, Albert et Michael Fitzpatrick, de Regina; Bernadette et Hélène Lespérance, du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg; Fernand Bourdages et Gérald Beausoleil, du collège de Gravelbourg.

Malades

Mme Emile Trudelle est de retour, depuis le 5 octobre, d'un séjour à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Mme André Rondeau fut patiente à l'hôpital Providence de Moose Jaw pour quelque temps, et Mme Gédéon Boisvert est actuellement patiente au même hôpital.

Départ

C'est avec regret que les gens de la localité ont vu partir M. le Dr et Mme H. Walter et leurs deux enfants pour Shaunavon.

Penticton, C.-B.

Visiteurs

Mme Emerance Ritchot, MM. Mmes Arthur Gobeil, Aimé et Denis Champagne et Mlle Louise Champagne, de St-Boniface, M. et Mme Louis Mager, de St-Vital, M. et Mme Ubald Trudeau, de Ste-Anne-des-Chênes, MM. et Mmes Chambarland et leurs deux enfants, Roland Therrien et Jean Tougas, de Vancouver, ont rendu récemment visite à M. Arthur Tougas, de Penticton, C.-B.

Maillardville

Décès de M. E. Parent

M. Edouard Parent, autrefois de Ste-Anne-des-Chênes, Man., est décédé à Maillardville, C.-B., le dimanche 17 septembre, à l'âge de 85 ans. Le service fut chanté en l'église Notre-Dame de Lourdes de Maillardville et l'inhumation eut lieu au cimetière Valley View.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie Desrosiers, deux fils, Eddie, de Vancouver, et Emmanuel, de Maillardville; une fille, Mme Lucien Racine (Denise), de Maillardville; un frère, Arthur, de Vancouver; plusieurs neveux et nièces à Lorette, Otterburne, St-Boniface et autres villes et villages du Manitoba.

Remerciements

Mme Marie Parent et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par messes offertes ou cartes de sympathie à l'occasion de la mort de leur bien-aimé époux et père, M. Edouard Parent. Un merci spécial à M. Henri Desrosiers, de St-Boniface, pour être venu aux funérailles à Maillardville.

Ponteix

Décès de Mme A. Verret

Le vendredi 6 octobre, à l'hôpital de Swift Current, fut ravie à l'affection des siens Mme Albertine Verret (née Cormier), âgée de 90 ans.

Née à Ste-Angèle-de-Laval, Qué., Mme Verret fit ses études chez les Soeurs de l'Assomption de la Ste-Vierge à St-Grégoire et pratiqua sa profession d'institutrice jusqu'à son mariage à M. Eloi Verret en 1899. Ils demeurèrent à Montréal jusqu'en 1910 alors qu'ils déménagèrent à Lac Pelletier, Sask. Après avoir passé 39 ans sur leur ferme, ils se retirèrent à Ponteix en 1949.

Mme Verret laisse le souvenir d'une épouse et mère modèle, pieuse et profondément chrétienne. Invalide depuis mars 1960, elle fut un exemple de résignation et de soumission à la volonté de Dieu dans l'épreuve et la souffrance jusqu'à sa mort.

Le service fut chanté le lundi 9 octobre dans l'église Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, à 10 h. 30 a.m. MM. les abbés O. Lemay, de Val Marie, et J. Strohoffer, de Ponteix, agissaient comme assistants. Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Verret était membre depuis environ 60 ans, firent la quête et accordèrent à la défunte les cérémonies de la congrégation.

Les porteurs furent MM. Percy McLean et Achille Stringer, gendres de la défunte, Armand Piché, Ludovic Lacelle, Adalbert St-Pierre et Aristide Unvoas. René Verret, petit-fils, portait la croix. L'inhumation se fit au cimetière de Ponteix.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Roland, de Battleford, et Fernand, de Swift Current; trois filles, Mme Achille Stringer (Gabrielle), de Ponteix, Mme Percy McLean (Blanche), de Regina, et Mme James Harrington (Irène), de Leduc, Alta; 10 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Verret étaient le couple le plus âgé de Ponteix et des environs.

Remerciements

La famille Verret désire remercier très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon mortuaire et à la maison ou par messages de sympathie. Un merci spécial au docteur J. P. Falkingham, de Swift Current, au salon funéraire Lemieux, aux religieuses et aux membres du choeur de chant.



Les veaux qu'on aperçoit ici au premier plan verront leur habitation d'hiver et rencontreront leurs propriétaires pour la première fois à la suite de ce rassemblement près de la sortie du pâturage collectif de Lomond, près de Groundwater, en Saskatchewan. Au-delà de 7,000 cultivateurs ont fait paitre quelque 160,000 bovins cet été sur les pâturages collectifs gérés par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), qui relève du ministère de l'Agriculture du Canada. On s'est servi de taureaux appartenant aux quatre principales races pour assurer la fécondation d'environ 50,000 femelles; on pouvait recourir à l'insémination artificielle dans six de ces pâturages. Au total, l'ARAP a pu louer 2½ millions d'acres de pacage au cours de l'été; il fallut recourir à plus de 500 cavaliers pour rassembler tous les troupeaux, besogne qui fut terminée vers la mi-octobre. Les pertes de bestiaux attribuables à différentes causes ont été inférieures à un demi pour cent du total, selon les porte-parole de l'ARAP.

Wolseley

La paroisse Ste-Anne eut le bonheur d'entendre le R. P. Daniel Ehman, C.Ss.R., de Moose Jaw, leur prêcher une retraite du 1er au 6 octobre. La foule fut nombreuse malgré la pluie et la neige.

Mme Antonio Béliveau est convalescente chez elle après plus de deux mois passés à l'hôpital local.

Mmes Francis et Léon Coueslan, Emile Tourigny et Ben Schneider passèrent la fin de la dernière semaine de septembre à Saskatoon où elles assistèrent à une convention des Femmes Libérales.

Mlle Rose-Marie Wrobel a accepté un emploi comme travailleuse sociale à Windsor, Ont.

A son retour de l'Expo 67, Mme Avila Chabot, de Willow-Bunch, accompagnée de sa soeur, Mme Léon Beaudoing, de New Westminster, C.-B., s'arrêta visiter ses gendre et fille, M. et Mme Emile Tourigny.

M. l'abbé B. Foisy, de Montréal, rendit visite à ses anciens paroissiens, dernièrement.

M. et Mme Albert Joas sont retournés à Victoria après avoir visité M. et Mme Laurent Noëls, leur mère et belle-mère, Mme Carignan, et M. et Mme Jos. Joubert, de Montmartre.

Mme M. Boutin, de St-Hubert, vint visiter ses filles, Mmes Louis et Léo Dureault.

Mme Emile Dureault fut reconduite chez elle par M. et Mme George Rashbrooke, de Prince-Albert, où elle passa un mois.

M. et Mme Bill Blender et leurs deux enfants, d'Edmonton, vinrent visiter leurs parents et grands-parents, M. et Mme Adrien Bonneville, en la fin de semaine de la fête d'Action de grâces.

Parmi les visiteurs à l'occasion de la fête d'Action de grâces, on remarquait MM. Paul et Gérald Coueslan, de Saskatoon, MM. Denys Tourigny, Roméo Souchotte et Norman Biram, Mlles Jeannette et Stella Coueslan, Norma Zaba et Marjorie Bieber, MM. et Mmes Paul Barnes, Pat Moore et Dwayne Paw, tous de Regina, M. et Mme Ben Coueslan, de Yorkton, et Mlle Jo-Ann Wrobel, de Central Butte.

M. et Mme Albey Dureault et leur fille, Irène, sont partis par train visiter leurs parents à Sudbury et Montréal.

MM. et Mmes Lucien et Claude Dureau allèrent à la graduation de la soeur de cette dernière, religieuse garde-malade, à Regina.

Mme F. Savoie, de Winnipeg, vint en fin de semaine chez M. et Mme Albey Dureault et visita ses nombreux amis avant de se rendre à Montmartre chez son neveu, M. l'abbé Léon Savoie.



Les progrès de la Science

CHAMPIGNONS

EN 1780, PRÈS DE PARIS, CE FUT LA COURSE AUX CATACOMBES ET CAVES ABANDONNÉES. UN JARDINIER S'ÉTAIT APERÇU QUE CES LIEUX ÉTAIENT TRÈS PROPICES À LA CULTURE ET QU'ON POUVAIT EN AUGMENTER LE RENDEMENT EN ARROSANT AVEC L'EAU DE LAVAGE DES CHAMPIGNONS MÛRS.

AUJOURD'HUI, ON CULTIVE LES CHAMPIGNONS DANS DES CELLULES SPÉCIALES À AIR CONDITIONNÉ, DANS DES COUCHES SUPERPOSÉES.

LA RENAISSANCE PROVOQUA UN REGAIN D'INTÉRÊT POUR LES CHAMPIGNONS QUE L'ON SE MIT À CULTIVER APRÈS QU'UN PRODUCTEUR FRANÇAIS DE MELONS EUT DÉCOUVERT QU'ILS POUSSAIENT VIGOUREUSEMENT SUR DU FUMIER DE COUCHE ÉTEINT.

QUAND LE FOND DE CULTURE, DANS LES CAISSES, A ÉTÉ STÉRILISÉ PAR UNE TEMPÉRATURE DE 55 À 60 DEGRÉS C. PENDANT UNE SEMAINE, ON Y PLACE DU "COUVAIN": DU MYCÉLIUM CULTIVÉ DANS DES COUVOIRS.

EN ANGLETERRE ET EN AMÉRIQUE, LES CHAMPIGNONNIÈRES DE 20 À 40 CELLULES NE SONT PAS RARES.

COUPE D'INCUBATION AVEC MYCÉLIUM EN BOURGEONNEMENT.

SOUTERRAIN 1½ KG — CELLULE 6 KG — STATION D'ESSAIS 40 KG.

RENDEMENT SELON DIVERSES FORMES DE CULTURE.

COMME FOND DE CULTURE ON SE SERT ÉGALEMENT DE FUMIER DE CHEVAL, QUE L'ON FAIT FERMENTER SOIGNEUSEMENT ET REMUER MÉCANIQUEMENT. QUELQUEFOIS ON EMPLOIE UN COMPOST ARTIFICIEL. LE PLUS GRAND TAS DE FUMIER DU MONDE, DANS LE NORD DE LA PROVINCE DU LIMBOURG, FOURNIT ENVIRON 900 TONNES PAR SEMAINE.

EN RÉGLANT PENDANT DES SEMAINES LA TEMPÉRATURE, L'HUMIDITÉ ET LA VENTILATION, ON RÉUSSIT À FAIRE DES RÉCOLTES DE 6 KILOS EN MOYENNE PAR MÈTRE CARRÉ DE COUCHE, MAIS DANS LES STATIONS D'ESSAIS ON EST DÉJÀ ARRIVÉ À 40 KILOGRAMMES.

Eau douce tirée de l'eau de mer

AMSTERDAM — En maintes parties du monde, on s'intéresse présentement aux expériences menées en Hollande sur la dessalaison de l'eau de mer pour l'obtention d'eau douce. Bientôt en effet entrera en fonction aux Pays-Bas une usine de dessalaison des eaux, construction entreprise l'an dernier et dont le coût doit atteindre dix millions de dollars.

La nouvelle usine, établie près de Terneuzen au long du bras de mer de l'Escaut ouest, dans la province de Zélande, aura un débit de plus d'un million de pieds cubes d'eau douce par jour. Cette usine fonctionnera conjointement avec un groupe générateur d'électricité également en voie de construction.

La dessalaison en cours dans cette nouvelle usine se fera par l'action d'une invention nouvelle, "les évaporateurs par dilatation", invention qu'a mise au point et brevetée la société "Werkspoor Amsterdam NV", succursale de la "VMF" Stork Werkspoor". Grâce à l'efficacité de ces évaporateurs, on obtient de l'eau fraiche distillée à même l'eau de mer.

En vue d'éprouver le nouveau processus utilisé, une installation pilote en production d'eau douce fonctionne en Hollande depuis le mois d'avril cette année. Cette usine expérimentale, construite sur l'emplacement des Hauts fourneaux et Aciéries hollandais d'Ijmuiden, offre un débit quotidien de 28,250 pieds cubes d'eau douce. Après avoir joué le rôle qui lui est dévolu, cette usine expérimentale sera transportée sur l'île de Saint-Martin aux Antilles néerlandaises, pour la récupération d'eau douce sur cette île tropicale.

A l'étranger, on surveille de très près les résultats encourageants des recherches hollandaises en dessalaison des eaux de mer. On s'y intéresse particulièrement dans les régions sèches et ensoleillées qui ne cessent de gagner en popularité comme centres de villégiature. Ainsi la Société Werkspoor doit-elle répondre à une demande de construction d'usine d'eau douce — alliée à une génératrice d'électricité — à Las Palmas, aux îles Canaries.

Comme il est probable que la demande d'eau douce triplera d'ici l'an 2,000 en raison des besoins de l'industrie et de la consommation courante, un programme de dessalaison à long terme s'impose aux Pays-Bas. C'est pourquoi l'usine d'eau douce de Terneuzen, dont le fonctionnement débutera en 1968, ne présente à vrai dire qu'une première étape dans ce vaste programme de récupération des eaux. En effet, vers le début du siècle prochain, la population des Pays-Bas, estimée présentement à 12.5 millions de personnes, aura vraisemblablement atteint le chiffre de 18 millions.

Prince-Albert

Décès de Mme Delhommeau

Mme Marie-Yvonne Delhommeau, autrefois de White Star, Sask., est décédée à Prince-Albert le samedi 30 septembre, à l'âge de 84 ans.

Des prières furent récitées au Salon funéraire MacKenzie le dimanche 1er octobre, à 8 h. p.m. M. l'abbé G. Doucette chanta le service en la cathédrale du Sacré-Coeur le lundi 2 octobre.

Les porteurs étaient MM. Auguste Guedo, Emile LeMoal, Frank LaHaye, Henri Sarrasin, Pete Logodin et Albert Cartier. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière Memorial.

Mme Delhommeau naquit à Brest, France, et arrivait à Prince-Albert en 1907. Elle était un membre actif de la Ligue des Femmes Catholiques, qui forma une garde d'honneur aux funérailles.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Henri Delhommeau, un fils, Henri, de White Star; quatre filles, Mmes G. Godin (Henriette), H. Régnier (Angela) et Mike Bundon (Marie), toutes trois de Prince-Albert, et Alexandrine, aussi de Prince-Albert; 14 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Décès de Mme A. Dion

Le mercredi 4 octobre est décédée, à l'âge de 75 ans, Mme Aurore Dion, autrefois d'Albertville.

Des prières furent récitées au Salon funéraire MacKenzie le 6 octobre, à 8 h. p.m., et le service fut chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur par M. l'abbé J.-A. Coursol, le samedi 7 octobre.

Les porteurs furent MM. Albert Provencher, Ulric Charlebois, Philippe Desrochers, Conrad Paquette, Gérard Pagé et Jean Pellerin. L'enterrement eut lieu dans le lot de familial du cimetière Memorial.

Mme Dion naquit à Ste-Aimée, Qué., vint à Albertville en 1934 et, en 1958, se retira à Prince-Albert avec son mari, M. Ephrem Dion, qui la précéda dans la tombe en 1962.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, Ted et Roderick, de Prince-Albert, Georges, de Saskatoon, et Harvey, de Port Alberni, C.-B.; deux filles, Mme Tom Coe, de Red Deer, Alta, et Mme Laurette Cyr, de Port Alberni; 16 petits-enfants; trois frères, Josaphat Boisselle, de Ste-Aimée, Qué., Albert, de Holyoke, Mass., et Omer, de Gravelbourg; une soeur, Mme Arthur Saulnier, de Sherbrooke, Qué.

Si l'opinion publique daignait s'enquérir d'où elle vient et de quelle manière elle se forme, elle aurait honte d'elle-même.

Cte de Belvèze

Saint-Isidore de Bellevue

Décès de M. F. Gareau

M. François Gareau, âgé de 25 ans, rendait son âme à Dieu le 12 octobre, à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Antoine Gareau; cinq frères, Albert, de Prince-Albert, Roger, Ronald, Hubert et Alain, à la maison; cinq soeurs, Mme A. Marchand (Rita), de Vonda, Yvette, de Prince-Albert, Simone, de Melfort, Suzanne et Marina, à la maison. Deux soeurs l'ont précédé dans la tombe: Marie en 1941 et Rolande en 1956.

M. l'abbé A. Paradis, curé, officiait aux funérailles en l'église de St-Isidore. Les porteurs étaient MM. Simon, Robert et Camille Gaudet, Roger et Germain Gareau et Albert Marchand.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Voyageurs

Le 5 octobre, M. et Mme Aubin Grenier et M. Jacques Gaudet, accompagnés de M. et Mme Sylvio Gaudet, partaient pour la Colombie-Britannique. A Calgary ils ont visité MM. et Mmes Hudor et Marcien Leblanc et Mme Rosa Leblanc; à Burnaby et aux alentours ils ont visité Norman Grenier, fils de M. et Mme A. Grenier, étudiant à l'université, M. Simon Fraser, MM. et Mmes Ulric, Rosaire et Michel Grenier, Andréas et Albert Gaudet, Pierre Topping, Julien Morneau, Arthur Casavant et François Debray. Sur l'île de Vancouver ils se rendirent chez M. et Mme Félix Gaudet et visitèrent aussi Benoît et Jocelyn Gaudet, enfants de M. J. Gaudet. Ils ont aussi rencontré des cousins, MM. et Mmes Alban et Clément Gaudet. En revenant ils se sont arrêtés chez M. et Mme Maurice Gaudet, de Hinton.

Parmi les personnes qui se sont rendues dans l'Ouest ou l'Est du pays au cours de l'été, on remarquait M. et Mme Arthur Gareau, chez leurs fils et bru, M. et Mme Jules Gareau, à l'occasion de la naissance d'un fils; Mme Camille Gareau et son fils, le R. F. Thomas More, accompagnés de M. et Mme Louis Gaudet, sur l'île de Vancouver; M. et Mme Robert Deault, au stampede de Calgary; M. et Mme Jean Gaudet et leur fille, Nicole, à Victoria; MM. et Mmes Jean-Camille Gaudet et Georges Gareau, à Jasper, Banff, Vernon et Kelowna; MM. et Mmes Paul-Emile et Alain Gaudet et Conrad Gareau, à Banff, Calgary et Pincher Creek; M. et Mme Paul Gareau et leurs filles, Léonette, Lucienne et Anita, ainsi qu'une nièce, Henriette Gaudet, à Jasper et chez M. et Mme Laurent Gareau, de Bonnyville, Alta; MM. et Mmes Lionel et Paul Gareau, chez Mme M. Barthelette, de St-Boniface; M. et Mme Julien Gaudet et leurs fils, Jean-Claude et Bertrand, chez M. et Mme Maurice Gaudet, de St-Boniface.

M. l'abbé A. Paradis s'est rendu dans l'Est pour y visiter des parents.

M. et Mme Edgar Topping, accompagnés de leur fils, Roland, d'une nièce, Odile Grenier, de Duck Lake, et de deux cousines, Shirley et Elaine Grenier, ont fait une tournée de cinq semaines. Ils ont passé quelques jours chez M. et Mme René Carrière, de St-Boniface; ont visité M. et Mme René Gauthier et la mine de nickel à Sudbury et M. et Mme R. Thomasgard à Hamilton, puis se sont rendus aux chutes Niagara. Ils ont ensuite passé une semaine à Montréal où ils ont visité l'Expo. Shirley et Elaine en ont profité pour visiter leur oncle, M. Kenneth Morrisson, à Montréal. A Ottawa ils ont visité les édifices du parlement. De là ils sont allés chez M. et Mme Eddie Topping, de Sherbrooke, où ils ont demeuré pendant une semaine. A Québec ils ont visité M. et Mme Réal Topping et ont rencontré des oncles, tantes, cousins et cousines Topping, de Breakyville et Charney. En passant par les Etats-Unis, ils se sont arrêtés deux jours chez M. et Mme Jos. Arguin, de Tounton, Mass. Ils ont ensuite roulé jusqu'à l'état de Wyoming, visitant plusieurs endroits intéressants.

Condoléances

Sincères condoléances à M. l'abbé Paradis qui a perdu son frère dernièrement, ainsi qu'à Soeur Christiane à l'occasion du décès d'une de ses soeurs de l'Est.

Radville

Décès de M. J. Bourassa

M. Jean Bourassa, fils de M. Charles Bourassa, de Radville, est décédé le 10 octobre à la suite d'un accident survenu à Campbell River, C.-B. Il était âgé de 31 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de Campbell River par le R. P. J. Jackson. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois enfants, son père, quatre frères et sept soeurs. Parmi les parents qui assistaient aux funérailles, on remarquait M. Charles Bourassa, père du défunt, ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Emile Jalbert (Thérèse) et Emilien Dedora (Jeannette), et ses frères, Henri, Roger et Paul, tous de Radville, un autre frère, Maurice, de Saskatoon, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Eloi Proulx (Céline), de Legal, Alta.

Remerciements

La famille C. Bourassa remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion de son récent deuil.

Décès de Mlle Bourassa

Le 12 octobre, Mlle Mathilda Bourassa, âgée de 18 ans, est décédée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à la suite d'un accident de route survenu à quelques milles au sud de la frontière du Canada.

La messe de Requiem a été chantée par M. l'abbé N. Marcotte dans l'église Ste-Famille. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Les porteurs étaient MM. Eugène, Germain et Ronald Bourassa, Lionel Labelle, Robert Delanoy et Denis Maurice, cousins de la défunte.

Mlle M. Bourassa laisse dans le deuil ses parents, cinq frères, quatre soeurs et sa grand-mère, Mme Médérise Bourassa, de Sedley.

Remerciements

La famille Bourassa remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle M. Bourassa.

Autres décès

Mme Jean-Claude Porte a eu la douleur d'apprendre le décès de sa soeur religieuse, Soeur Marthe-du-Bon-Pasteur, survenu le 8 octobre à Crehen, Côtes du Nord, France.

MM. Achille Bourassa et René Fradette ont perdu la vie dans un accident de route.

Blaine Lake

Décès de M. Dagenais

M. Joseph-Camille-Adrien Dagenais est décédé à l'hôpital de Prince-Albert le mardi 10 octobre, à l'âge de 75 ans.

M. l'abbé E. Forrestier, de Leask, célébra la messe de Requiem le 14 octobre en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert.

Les porteurs étaient les trois fils et trois gendres du défunt. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière Memorial de Prince-Albert. Les arrangements funèbres étaient confiés au Salon funéraire de Prince-Albert où furent récitées des prières, dirigées par M. l'abbé L. Gaudet, le vendredi 13 octobre.

M. Dagenais naquit à St-Hypolyte, Qué., en 1892 et vint à Marcelin, Sask., en 1905. Il fut fermier à Batoche de 1936 à 1945 et à Prince-Albert, de 1945 à 1963, année où il se retira à Blaine Lake.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Edouard et Albert, de Prince-Albert, et Arthur, de Saskatoon; quatre filles, Mme Hector Chenier (Marie-Anna), de New Westminister, C.-B., Mmes Henri Lamontagne (Claire) et Peter Protz (Yvonne), de Blaine Lake, et Mme Léonard Vallée (Fernande), de Saskatoon; 38 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants; deux frères, Hervé, de Leask, et Henri, de Fort St. James, C.-B.; six soeurs, Mme Emilienne Fouquette, de Saskatoon, Mme Armandine Côté, d'Edmonton, Mme Rosa Cantin, de New Westminister, Mme Blanche Craig, de Marcelin, Mme Marie-Anna Robin, de Leaks, et Mme Adrienne Tellier, de Makwa.

Nominations à la Société du crédit agricole



M. Willis A. Duncan, âgé de 57 ans, a été nommé directeur général des prêts et des services agricoles pour la Société du crédit agricole. Il s'est joint à la Commission du prêt agricole canadien en 1935 et il a été, au cours des 12 dernières années, gérant provincial de Saskatchewan à Regina, d'abord pour la Commission, ensuite pour la Société. Il est né sur la ferme paternelle près de Regina où il a reçu son éducation et travaillé avant de se joindre au gouvernement fédéral.



M. John Macfarlane Day, âgé de 45 ans, assistant-gérant provincial de Saskatchewan, a été promu au poste de gérant provincial. Il succède à M. W. A. Duncan, récemment promu à Ottawa. M. Day est né sur une ferme à Kincaid, Sask. Il a obtenu son diplôme en agriculture de l'Université de la Saskatchewan et a servi dans l'Aviation royale canadienne. Il a été surveillant avec l'Administration des terres destinées aux anciens combattants à Regina avant de se joindre à la Société en 1960.

Gravelbourg

Mariage Bédier-LaRochelle

Le 7 octobre, à 3 h. 30 p.m., en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Gravelbourg, M. l'abbé Fernand Ducharme bénissait le mariage de Mlle Alice LaRochelle, fille de M. et Mme Auguste LaRochelle, de Gravelbourg, à M. Paul Bédier, fils de M. et Mme Antoine Bédier, de Hafford, Sask.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une élégante longue robe blanche de taille empire d'où partait une traine garnie de dentelle. Son bouquet se composait d'une cascade de roses "American Beauty". Son voile bouffant était retenu par une couronne de perles et de cristal. Un collier de perles, cadeau du marié, complétait sa toilette.

La cérémonie religieuse, avec échange d'anneaux, eut lieu selon le nouveau rite. MM. André Moquin et Henri LePage (fils) interprétèrent de très beaux cantiques.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Suzanne LaRochelle et Thérèse Carrobourg, soeur et cousine de la mariée, portaient de longues robes de taille empire en poult-de-soie vert émeraude et dentelle, des tiares de perles et cristal comme coiffures et des cascades d'oeillets mandarine. Elles étaient accompagnées de MM. Norbert Bédier et Bern Buzik, frère et ami du marié. MM. André et Denis LaRochelle, frères de la mariée, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un ensemble robe et manteau beige et coral avec bouquet de corsage de roses coral, et Mme Bédier portait une robe rose avec bouquet de corsage de roses blanches.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et banquet en la salle paroissiale où M. Louis Marchand agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé F. Ducharme adressa la parole avec éloquence. M. B. Buzik adressa aussi quelques mots remplis d'humour. Puis, le marié remercia tous et chacun, en mots choisis, en son nom et celui de son épouse. Mlle Bibiane Bédier, soeur du marié, et Mlle Thérèse LaRochelle, cousine de la mariée, s'occupaient du registre.

Au cours de la soirée dansante qui suivit, plusieurs amis vinrent offrir leurs voeux et des cadeaux aux nouveaux mariés. Un goûter fut servi.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait un deux-pièces de lainage rouge et portait un bouquet de corsage de roses blanches. M. Bédier enseigne à l'école de Gravelbourg.

Sont venus pour cette occasion: des parents et amis de Hafford, Saskatoon, St-Boniface, Man., Meadow Lake, Moose Jaw, Gravelbourg, Elbow, Regina et Coderre.

Albertville

Décès de M. L. Gobell

M. Léo Gobell, de cette localité, est décédé à l'hôpital de Prince-Albert le lundi 9 octobre, à l'âge de 65 ans.

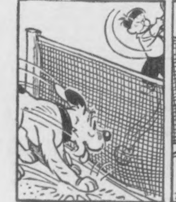
Les prières pour le défunt furent récitées en l'église paroissiale la veille du service, qui fut chanté par M. l'abbé G. Lachance le 12 octobre.

Les cinq conseillers de la municipalité rurale de Buckland et un ami de la famille, M. Gray, furent porteurs. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière local. Le Salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

M. Gobeil est né à Biddeford, Maine, en 1901 et arrivait à Albertville en 1913. Il se dévoua comme conseiller et préfet de la municipalité rurale de Buckland pendant 25 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Aimée, deux filles, Gisèle et Thérèse, à la maison; une soeur, Mme Maryvonne Corriveau, de Prince-Albert, et un frère, Didace, d'Albertville.

RIVETS par George Sixta













Q. — Comprenez-vous pourquoi certaines personnes semblent vouer au malheur? Vous devez certainement connaître de tels gens: ils ont eu, depuis leur enfance, toutes sortes d'épreuves. Ils sont bons, pieux, charitables, cherchent à bien faire, sont travaillants, etc., et pourtant, ils ne réussissent pas, eux ou leurs enfants sont malades, ils subissent des pertes d'argent, que sais-je encore! D'autres ont toute la veine. Ils sont plus ou moins insouciants et tout leur sourit. Avez-vous une explication? Merci. — **Intriguée**

R. — Je ne sais vous expliquer ces phénomènes, mais le fait qu'ils arrivent me fait croire à une Providence et aussi à l'au-delà. Vous n'êtes pas sans vous souvenir de l'histoire de Job dans la bible. Pour l'éprouver, Dieu, qui le savait un homme juste, lui envoya tous les malheurs possibles. Il demeura soumis et tous le connaissent comme "le saint homme Job". Il faut absolument que ceux qui sont bons soient récompensés quelque part, surtout, ceux qui sont si misérables sur la terre. Les vues de Dieu sont secrètes et incompréhensibles pour nos pauvres cerveaux humains.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes deux jeunes filles qui travaillons ensemble et qui partageons le même appartement. Nous avons maintenant quelques économies et nous pensons à nous acheter une voiture, pas trop chère bien sûre, mais convenable. Il me semble que nous pourrions trouver notre affaire chez un vendeur de voitures usagées. Mon amie craint qu'on nous vende une voiture défectueuse. Qu'en pensez-vous? Merci — **Gogo**

R. — Il ne faut pas croire que tous les marchands de voitures usagées sont malhonnêtes. La majorité, au contraire, sont très honnêtes. Vous seriez sages, cependant, de consulter une compagnie bien connue, et avant de vous décider, de faire vérifier soigneusement la voiture de votre choix par un mécanicien compétent de votre connaissance et d'exiger une garantie écrite. Pour ma part, je préfère avoir une automobile plus petite et moins dispendieuse et de l'acheter neuve.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de personnes qui ne remercient pas des cartes ou d'autres témoignages de sympathie reçus lors d'un décès dans leur famille? Dernièrement, nous avons eu l'occasion d'offrir des messes pour le repos de l'âme de quelques amis. C'est assez étrange, mais nous n'avons pas reçu un mot. Il me semble que les entrepreneurs de pompes funèbres fournissent même de petites cartes qu'on n'a qu'à signer et à mettre à la poste. Ce n'est pourtant pas compliqué. — **Ancienne mode?**

R. — Mais non, pas du tout ancienne mode! La politesse n'est jamais démodée. Je comprends qu'on puisse retarder quelque peu à répondre dans des cas d'extrême fatigue et de de douleur profonde, mais de là à ne pas remercier du tout, c'est trop fort! Et vous avez raison, les maisons funéraires fournissent des cartes, alors on n'a vraiment pas d'excuse valable. Le même manque de délicatesse est souvent révélé chez les jeunes mariées qui négligent de remercier les personnes qui leur ont offert des cadeaux et des voeux. J'en connais à qui on a dû écrire pour demander si le cadeau avait été reçu. Cette conduite inconsciente est absolument inexcusable et j'espère que les mères de jeunes filles qui sont sur le point de se marier, ou de tous autres enfants qui reçoivent des cadeaux en prendront note. Dans le plus bref délai possible, on doit écrire un mot de remerciement et d'appréciation. On ne commencera jamais trop tôt à montrer aux enfants à dire merci dans toutes ses nombreuses formes.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous irons très prochainement faire un voyage dans les Rocheuses, plus précisément, à Banff et au lac Louise. Croyez-vous qu'il faille apporter des vêtements chauds, ou la température est-elle plus clémente là-bas? Merci. — **Voyageurs novices**

R. — Vous devrez certainement apporter des vêtements très chauds et de bons imperméables. Il fera peut-être très beau en montagne, mais il y fera aussi très froid, surtout la nuit… Les jours sont généralement clairs, mais fin d'octobre début novembre, ce n'est pas la saison idéale en montagne. Bon voyage quand même.

LOUISE

L'Allergie

Si quelqu'un fait une éruption cutanée, ou a la fièvre des foins, ou l'asthme, quand il est près d'un cheval, le traitement est évident: se tenir loin des chevaux. La chose est simple pour quelqu'un qui ne voit presque jamais un cheval. Mais le problème est plus sérieux dans le cas d'un cultivateur qui est constamment en contact avec des chevaux.

Dans un cas de ce genre où il est démontré que le malade ne peut pas traiter son allergie en se tenant loin de ce qui la cause, le médecin devra déterminer la sévérité de l'allergie. Si elle n'est que légère, un traitement par des remèdes et des injections désensibilisantes réduiront les symptômes au minimum et le mal pourra être maîtrisé.

Quand une allergie persiste depuis un certain temps, il est important de consulter un médecin, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Le médecin fera un relevé soigneux de l'historique du cas pour découvrir si possible le ou les facteurs responsables de l'allergie. S'il réussit à découvrir la cause du mal, il essaiera naturellement de la supprimer de l'entourage du malade.

Il y a des malades allergiques qui en guérissent, mais beaucoup, surtout ceux avec des antécédents familiaux d'eczéma, de fièvre des foins et d'asthme, peuvent avoir des difficultés de temps à autre. Ils peuvent avoir des troubles de la peau, ou attraper la fièvre des foins, ou avoir une respiration sifflante de temps à autre, et cela peut persister pendant des années. Ces symptômes peuvent toutefois être enrayés par un traitement prescrit par un médecin, ou être réduits au minimum par des injections destinées à désensibiliser le patient de façon à ce qu'il puisse supporter l'effet irritant des substances causant l'allergie.

L'A.M.C. dit qu'il est très important de ne pas se servir des remèdes pour l'eczéma, la fièvre des foins ou l'asthme qui se vendent au comptoir. Un tel traitement qui n'a pas été prescrit par le médecin après étude soigneuse du cas peut parfois être pire que le mal.

Délices aux framboises

Beurre, noix, coco, confiture… un rêve!

Base:

- 1⅓ tasse de farine Robin Hood (ordinaire ou instantanée)
- ½ c. à thé de poudre à pâte
- ¼ c. à thé de sel
- ½ tasse de graisse (ou beurre en partie)
- 1 oeuf légèrement battu
- ⅓ tasse de sucre

Garniture:

- 1½ tasse de cassonade pressée
- 2 c. à table de farine Robin Hood
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ¼ c. à thé de sel
- 2 oeufs
- ½ c. à thé de vanille
- ½ tasse de noix de coco
- ½ tasse de noix hachées
- ¼ tasse de confiture de framboises

Déposer la farine par cuillerées dans une tasse à mesurer sèche ou l'y verser. Egaliser au bord de la tasse et verser dans un bol. Ajouter la poudre à pâte et le sel; remuer pour bien mélanger les ingrédients. Couper la graisse dans les ingrédients secs jusqu'à ce que le mélange soit de texture granuleuse. Ajouter l'oeuf légèrement battu et le sucre; bien mélanger en se servant de ses mains. Presser cette préparation dans un moule carré de 9", graissé. Cuire à 425 degrés F. 10 minutes. Retirer du four et réduire la chaleur du four à 350 degrés F.

Mélanger la cassonade, la farine, la poudre à pâte et le sel. Battre les oeufs. Y ajouter, à la cuillère, le mélange de cassonade et de farine, la vanille, la noix de coco et les noix. Etendre la confiture sur la base partiellement cuite. Couvrir de garniture en prenant bien soin de ne pas déranger la confiture. Cuire à 350 degrés F. 20 à 25 minutes. Laisser refroidir, puis tailler en rectangles.

Quantité: 20 biscuits.

Un 13e enfant, le 13 octobre

FAYETTVILLE, Ohio — Mme Eleanor Widerhold n'est pas superstitieuse, et c'est une chose heureuse. La raison est fort simple: un treizième enfant lui est né, le vendredi 13 octobre 1967. C'est à l'hôpital de Cincinnati que la mère de 41 ans a donné naissance à son huitième garçon; cinq filles et sept garçons attendaient l'arrivée de "petit dernier" à la maison. Tous les enfants de Mme Widerhold sont nés dans le même hôpital; la "jeune" mère a toujours été assistée par le même accoucheur.

Billet du jeudi

Le grand Dictionnaire biographique du Canada

Si Thomas Gorst est connu comme auteur de relations de la Compagnie de la Baie d'Hudson (**Hudson's Bay Company**), en ce qui regarde la vie à la baie James, entre les années 1670 et 1675, il ne l'est guère autrement.

On ignore, par exemple, où et quand il vint au monde, de même que les noms de ses père et mère.

Sauf erreur, il était Anglais, car on l'aperçoit à Londres quand il n'est pas en Amérique ou à bord d'un navire s'y rendant.

Il avait plus d'instruction que la moyenne, chez les gens de son temps, ce qui lui vaut d'avoir souvent accompli des fonctions de secrétaire ou mémorialiste, auprès d'explorateurs ou capitaines de vaisseaux en partance pour le Nouveau-Monde.

C'est ainsi qu'on le trouve en 1668 à bord de l'**Eaglet**, lequel doit retourner à son port, avarié par une violente tempête.

Il repart l'année suivante avec le capitaine William Stannard, qui entreprend sa seconde expédition infructueuse vers la Baie d'Hudson, à bord du **Wivenhoe.**

En 1670, on le revoit sur le **Prince Rupert**, en route pour le fort Charles, où il passe la saison de traite de 1670-1671.

En 1672, il est secrétaire de Bayly à la rivière Rupert, et en 1674-1675, magasinier du gouverneur William Lydall.

Il rentre chez lui en 1675, reprend la mer, a des démêles avec ses patrons, puis l'on perd sa trace en 1687, qui est peut-être l'année de sa mort.

Les relations de Gorst sont d'un intérêt qui ne se dément pas, sur les événements et les hommes vivant à la baie d'Hudson il y a quelque 300 ans.

* * *

Une notice assez détaillée sur Gorst, encore qu'incomplète, se trouve dans le premier tome du **Dictionnaire biographique du Canada**, publié par **Les Presses de l'Université Laval** et la **University of Toronto Press**, lequel se limite à la période s'étendant de l'an 1000 à 1700.

Dans la même page évoquant son souvenir, il est aussi question de l'explorateur portugais Joao Gonsales, ou Gonsalves, qui partit pour les côtes de Terre-Neuve vers 1501-1502, à bord du bâtiment anglais.

Ce Gonsales est encore moins connu que Gorst, ce qui donne idée des renseignements qu'on glane dans le dictionnaire, selon les besoins.

Le volume premier contient 594 articles, traitant des personnages de la Nouvelle-France et de l'Acadie, de Terre-Neuve, des responsables de la Compagnie de la Baie d'Hudson, d'explorateurs maritimes, d'Indiens ou Peaux-Rouges qui laissèrent un nom dans l'histoire.

* * *

Une fois terminé en plusieurs volumes (dont on ne sait encore le nombre), l'ouvrage sera, annonce-t-on, le premier dictionnaire de biographie canadienne à être agencé dès le début dans un ordre chronologique.

La courte biographie de Gorst est d'Alice M. Johnson, archiviste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres.

Ceci pour dire que le plus grand soin a été apporté à la rédaction du moindre paragraphe, toujours confiée à des spécialistes.

C'est ainsi que la biographie de Buade, comte de Frontenac, est due à l'historien W. J. Eccles; celles de Cavelier de La Salle, à Céline Dupré; de Champlain, à Marcel Trudel; de Chomedey de Maisonneuve, à Marie-Claire Daveluy; de Dollard des Ormeaux, Louis Jolliet et Jean Talon, à André Vachon; de sir Martin Frobisher, à Alan Cooke; de Louis Hébert, à Ethel M. G. Bennett; d'Henry Hudson, à L. H. Neatby; d'Isaac Jogues, à Georges-Emile Giguère et autres; de sir David Kirke, à John S. Moir; de Nicollet, à Jean Hamelin; de Varrazzano, à William F. E. Morley.

Les collaborateurs auxquels on fit ainsi appel sont au nombre de quelque 120, choisis dans les milieux canadiens français, anglo-canadiens, anglais ou américains, mais aptes, du premier au dernier, à donner des textes aussi au point qu'il est possible.

L'Illettré



Mlle Madeleine Bibaud, élève de 12e année à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, qui, depuis 5 ans, s'inscrivait au cours de couture Singer, a, cette année, pris part aux finales du concours Singer à Montréal pour son ensemble robe et manteau (photo ci-dessus) dont elle a su faire un mariage heureux de teintes avec du rose, du gris et du blanc. Le manteau est aillé dans un lainage écossais, droit de ligne et fermé haut sous un col souple et rond. La robe est de ton uni, dans un lainage à texture entrecroisée. Manteau et robe sont doublés.

Ceux qui nous ont quittés

Dans plusieurs pays, en France particulièrement, le 2 novembre, les familles entières vont rendre visite à leurs morts dans les cimetières. Après la messe des morts, on se procure un petit bouquet, une plante en pot ou une couronne, parfois en fleurs artificielles, et on va pieusement la déposer sur les tombes des parents.

Comme a dit un roi de France: "Les morts vont vite". Cela veut dire que les vivants, préoccupés par leurs soucis et leurs affaires, sont portés à ne plus penser à ceux qui ont conquis le repos éternel. Ce n'est pas méchanceté ou ingratitude, seulement négligence.

Bien sûr, les restes mortels qui se défont dans la terre ne représentent que la coquille, le reposoir de l'âme, si l'on peut dire, de ceux que nous avons aimés. Mais c'est par leur enveloppe charnelle, par leur apparence, par l'ensemble de leur personnalité que nous avons appris à les connaître. Et il est bienfaisant pour nous de penser que leur âme immortelle vit encore et que nous les reverrons un jour.

Nous devons nous dire que chaque humain est en quelque sorte le produit, le résumé de toute une longue liste d'ancêtres. Il y a en nous un peu de chacun d'eux. Nous sommes ce qu'ils nous ont faits. Nous tenons d'eux la couleur de nos yeux et de nos cheveux, de même que les dispositions principales de notre tempérament, la qualité de notre humeur et nos tendances, les meilleures comme les pires.

Nous ne sommes que les maillons d'une chaine interminable qui remonte aux premiers âges de l'humanité et qui s'étendra, si nous laissons des descendants, jusqu'à la fin des temps. C'est pourquoi nous devons garder un lien avec ceux qui nous ont précédés. Nous devons penser à eux avec amitié, avec reconnaissance, nous devons prier pour eux. Nous devons faire en sorte qu'ils vivent toujours, moralement, parmi nous. Et nous devons nous rappeler, en ce jour de sobres réflexions, que nous irons tous les retrouver un jour.

Mamie

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions, postez à: (Mlle) R. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une femme de 35 ans peut en paraître dix de moins, ou vingt de plus, par la seule façon de mouvoir. Plusieurs actrices vous diraient comment elles arrivent à personnifier les femmes âgées. Eviter les manières de plusieurs vieilles dames qui triturent des objets tandis qu'elles parlent; tapotent leurs cheveux, jouent avec leurs bijoux et se servent de leurs doigts pour illustrer leur conversation. Ne vous cramponnez pas à votre sac à main: les psychologues s'accordent à dire que de se cramponner aux objets au lieu de les tenir sans effort est un signe des temps pour une femme. Marcher ou s'asseoir les deux pieds bien plantés sur le sol est encore un signe d'âge! La jeune femme marche avec décision, tête et épaules rejettées en arrière, les bras vivants à ses côtés. Quand elle quitte une chaise, elle le fait d'un seul coup au lieu de se donner un élan en se servant des deux bras du fauteuil.

✦ ✧ ✦

— "Non, ma fille, inutile de songer à des fiançailles avec ce Monsieur Kroll. Ce jeune homme est trop mal élevé, et je l'ai même surpris à bailler alors que je lui parlais.

— "Mais maman, tu as certainement fait erreur! Ce ne furent que des tentatives, d'ailleurs vaines, de prendre la parole à son tour!"

✦ ✧ ✦

Pour que les rails des portes de la cabine à douche restent secs et propres, essuyez-les fréquemment avec un tampon d'ouate. Les tampons sont justes de la taille requise pour atteindre ces endroits difficiles d'accès et l'ouate absorbe toute l'humidité.

✦ ✧ ✦

Défaites en crème ¼ de tasse de beurre, incorporez 2 cuillerées à table de jus de citron et autant de persil haché fin… vous avez là le beurre "maître d'hôtel" à servir avec les viandes, les volailles, le poisson grillé, les légumes bouillis.

✦ ✧ ✦

Les feuilles de thé ayant servi à la préparation d'un breuvage s'avéreront un excellent engrais pour votre jardin ou vos plantes en pots. Il suffit de mêler en proportion égale, de la terre, du sable et des feuilles de thé; ce mélange est à peu près ce qu'il y a de mieux en fait de compost pour l'ensemencement ou la mise en pot.

✦ ✧ ✦

Le lendemain de la veille, madame à son mari:

— Tu as mal à la tête? Eh bien, ce n'est certainement pas pour t'en être trop servi hier soir.

✦ ✧ ✦

Lorsque vous déménagez, ayez soin de plonger le goulot de vos bouteilles de remèdes dans de la paraffine chaude ce qui empêchera le liquide de couler.

✦ ✧ ✦

La tempérance et le travail sont les deux vrais médecins de l'homme; le travail aiguise son appétit et la tempérance l'empêche d'en abuser.

✦ ✧ ✦

— J'ai failli faire fortune, dit Don Juan, il s'en est fallu d'un cheveu.

Brun ou blond?

Courrier de Cousine Blanche

A propos de la chevelure

Je ne sais si c'est l'apparition des nouvelles modes de l'automne qui est cause du nombre de lettres que je reçois depuis quelque temps au sujet de la coiffure. "J'ai une figure ovale", dit l'une, comment dois-je me coiffer? "J'ai une figure ronde", dit l'autre, dois-je dégager mon front?

Mes chères cousines, je crois qu'il existe 132 ou peut-être est-ce 136 types de visage féminins. C'est donc dire qu'il est absolument impossible de vous conseiller par poste, sur le genre de coiffure qui convient à votre type particulier. Il n'est pas de ville, si petite soit-elle, où il n'existe pas au moins une bonne coiffeuse. Mon conseil est de vous rendre chez elle et de lui faire faire des essais de coiffures jusqu'à ce que vous trouviez celle qui vous convient le mieux — vous serez ainsi fixées pour au moins une saison et n'aurez qu'à continuer à vous coiffer toutes seules par la suite.

Les ondulations permanentes ont certes des inconvénients… et pourtant le fait d'être libérée pendant plusieurs semaines de la nécessité d'une mise en plis tous les soirs compense amplement ces inconvénients. Le principal grief contre les permanentes, c'est leur effet asséchant. On y remédie en se donnant des shampooing à l'huile d'olive et même à l'huile de ricin. On massage le cuir chevelu avec l'huile de façon à la faire pénétrer, puis on reste ainsi pendant plusieurs heures — une nuit, si possible avant de se laver la tête à fond. Rien n'est plus simple et un shampooing de ce genre tous les quinze jours fera des merveilles pour votre chevelure. Si vous êtes blonde et que de tels traitements ont pour effet de faire brunir vos cheveux, faites suivre l'application de l'huile par un shampooing à la camomille.

Mon feuillet sur les soins de la chevelure donne réponse à presque tous les maux qui peuvent affecter votre cuir chevelu. Vous n'avez qu'à m'en faire la demande à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué., en incluant un 10c. Je vous répondrai avec plaisir.

Cousine Blanche

Couleurs du maquillage

NEW YORK — Les experts en maquillage lancent tous les jours sur le marché de la beauté de nouvelles couleurs vibrantes et lumineuses, s'inspirant de la mode "psychedelic". On trouve maintenant des bâtons à lèvres bleu, vert ou beige. On les appelle les "bâtons fous", ils sont givrés et donnent une allure tout à fait personnelle puisque la couleur réagit différemment sur chaque personne. Ces bâtons à lèvres sont amusants et les adolescents en font collection. Une grande firme anglaise a créé un bâton pour les lèvres qui sert en même temps de porte-clés.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 16

La maréchale se tourna vers Marcos. Son regard disait clairement: "Je crois que vous avez eu tort d'arracher cette plante sauvage à son cher Tyrol". Mais le regard par lequel il répondit proclamait, au contraire: "Vous voyez combien il était nécessaire que je l'amène en ville et vous la confie, pour qu'elle ne soit pas toute sa vie une petite paysanne".

— Mais voyons, Muchachita, ajouta-t-il, tu ne peux pas rester ignorante des usages de la bonne société, des raffinements de la civilisation!

— Peut-être ne perdrais-je pas tellement, en continuant à les ignorer! Je sais ce qu'il m'en coûte de venir à Madrid et ce que je perds en abandonnant Field, où j'ai toujours été heureuse. Notre vie n'était pas compliquée par toute sorte de règles absurdes… et j'avais le droit de vous embrasser quand j'en avais envie, et même de vous décoiffer, sans m'entendre dire que c'était se conduire en gamine mal élevée!

Marcos haussa les épaules, mais refusa de s'engager dans une discussion. Il dit simplement:

— Mettons-nous à table… Quand tu auras constaté toi-même que la vie dans une capitale n'apporte pas seulement des inconvénients, nous reparlerons de Field et du passé… Mais désireras-tu en entendre chanter les louanges, lorsque tu auras pu comparer? J'en doute…

— Maintenant, nous allons nous occuper de toi, Helga. D'abord, le coiffeur et la manucure, puis le couturier. Ils vont commencer à faire de toi une jeune personne toute différente de celle que tu as été jusqu'à présent.

— Ai-je vraiment besoin qu'on me transforme? demanda Helga, tout intimidée.

— Sans aucun doute! Tu es jolie, mais cela ne suffit pas. Il faut encore mettre cette beauté en valeur… Ici, toute femme s'arrange à se présenter à son avantage et, quand on vit dans une grande ville, on se doit, comme on doit aux autres, d'être aussi plaisante qu'il est possible. Tu ne peux pas, à Madrid, rester la jeune fille que tu étais à Field, où seuls te voyaient des montagnards qui ne savent rien de la beauté féminine et de l'élégance des citadins. Et, pour Luiz, tu dois devenir une femme qui lui fasse honneur, qu'il puisse montrer à son bras dans les salons où il doit être vu pour tenir son rang… Toi-même, tu vas devenir une de Bressant; tu dois au monde qui t'accueillera une image conforme au souvenir d'une famille fameuse par son élégance et son luxe.

— Mais Marcos? demanda anxieusement Helga. Que pense-t-il de toute cette transformation?

— Il te l'a dit lui-même: tu t'habitueras tellement à ta nouvelle vie que tu ne comprendras plus comment tu as pu pendant si longtemps te passer de la civilisation…

— Je n'en crois rien, Madame… Je ne serai pas heureuse dans de belles toilettes que je craindrai sans cesse de gâter… et sur des talons à aiguilles, je ne me sentirai pas à mon aise pour courir dans les bois…

— Mais, tu ne courras plus dans les bois, petite… Tu es maintenant une citadine… Tu pourras aller au parc, mais tu n'auras même pas le droit de marcher sur les pelouses…

— Je suis sûre que cela ne me plaira pas du tout, soupira-t-elle.

Pourtant, parce que la coquetterie et le désir de plaire s'éveillent très tôt dans le coeur d'une femme, Helga prit plaisir à voir son aspect physique s'améliorer d'une façon surprenante. Un artiste capillaire lui composa une coiffure seyante, une esthéticienne lui enseigna à ombrer légèrement le bord de ses cils, à adoucir, d'un imperceptible nuage de poudre, sa peau un peu halée par la vie au grand air, et à aviver avec un crayon de carmin la couleur de ses lèvres. La manucure soigna ses mains. On lui apprit à porter des gants, à tenir avec désinvolture une légère ombrelle, à marcher sur de très hauts talons. En quelques jours, la transformation fut remarquable et, lorsqu'elle se contemplait dans les grands miroirs du palais de la maréchale, Helga se demandait parfois si c'était bien elle qu'elle voyait s'y refléter.

Puis elle prit des leçons de danse. Luiz tenait à ce qu'elle connût tous les pas à la mode. Elle n'avait jusqu'alors que fort peu dansé, et seulement les traditionnelles valses tyroliennes, apprises en regardant pirouetter les montagnards de Field; mais elle possédait une excellente oreille, le sens du rythme, et il ne lui fut pas malaisé de s'accoutumer aux danses de salon. Elle fit donc de rapides progrès, sans y trouver beaucoup de plaisir.

Sans cesse, elle s'interrogeait: Qu'est-ce que Marcos pensait d'elle à présent? Marcos, pas Luiz! Elle ne se posait pas même de question au sujet de son fiancé, mais l'opinion que Marcos prenait d'elle lui importait énormément.

Une force inconnue semblait retenir le compositeur auprès d'Helga. Il avait projeté de ne rester que deux ou trois jours à Madrid, mais quinze jours s'étaient écoulés déjà et il ne parlait pas de retourner à Field. Sa présence était, pour Helga, une joie continuelle, car il passait avec elle de longs moments, consacrés souvent à des promenades, à la visite des musées ou à des conversations qui rappelaient à la jeune fille les inoubliables soirées de Field. Alors, elle se sentait heureuse… Elle comprenait combien les plaisirs qu'elle devait à la vie mondaine étaient peu de chose… Si elle pouvait, pour un temps, se laisser captiver par la grande ville, par ses distractions, par l'agitation et l'élégance des passants, c'est à la présence de Marcos qu'elle le devait… Il était auprès d'elle, et cela suffisait… Cela aurait suffi, tout aussi bien, à lui rendre agréable un désert…

La maréchale s'interrogeait souvent au sujet d'Helga, de Luiz et de Marcos et, un soir, elle dit très franchement son opinion à son vieil ami. Helga était dans sa chambre et l'occasion semblait favorable.

— Mon cher Marcos, je m'autorise de notre très vieille amitié pour vous poser une question: Que se passe-t-il, au juste, entre Luiz et Helga?

Surpris, Marcos répondit:

— Mais… rien… Enfin, je n'ai rien remarqué. Ils sont fiancés. Il a été convenu qu'Helga consacrerait plusieurs mois à apprendre les usages et les modes de la société dont elle va faire partie. Elle fait de grands progrès dans ce domaine.

— Oui, certes… Mais on ne peut pas ne pas remarquer… qu'ils ne sont pas amoureux l'un de l'autre… Luiz vient chaque semaine assister à nos déjeuners traditionnels et, à cette occasion, il parle à Helga, mais c'est tout… Un fiancé devrait profiter de chaque occasion pour voir sa bien-aimée.. Il devrait aussi lui écrire, lui téléphoner… Enfin, c'est ainsi qu'à mon avis, Luiz agirait s'il était vraiment épris… Et, de son côté, Helga s'intéresse beaucoup plus à vous qu'à l'homme qu'elle va épouser.

— Quelle idée! protesta vivement Marcos.

— Voyons, mon cher, vous ne nierez pas que Luiz ne fait absolument rien pour gagner le coeur d'Helga… et vous voyez, tout comme moi, qu'Helga n'est pas le moins du monde affligée par cette attitude! Donc, dans ce mariage, l'amour est absent, et c'est bien dommage. Luiz se résigne à donner son nom à une femme qu'il n'aime pas, et Helga accepte, à contre-coeur, de l'épouser… simplement parce que c'est vous qui les y contraignez. Etes-vous certain d'avoir raison en arrangeant ce mariage où ni l'un ni l'autre ne trouvera le bonheur?

— Mais voyons, chère amie… Il faut bien qu'Helga se marie …et Luiz aussi. Le plus raisonnable n'est-il pas qu'ils se marient ensemble?

— Non, mon cher, la raison n'est pas ce qui doit dicter un mariage. C'est l'inclination mutuelle qui doit l'imposer. Et, j'ose vous le dire franchement. Il vaudrait bien mieux, pour obéir à la raison, que ce soit vous qui épousiez Helga… Parce qu'il n'est pas raisonnable de nier l'évidence que cette jeune fille vous aime, vous… et que vous l'aimez aussi!

Marcos éclata de rire, avant d'affirmer:

— Il n'en est pas question… Unir le printemps et l'automne? Croyez-vous que je sois fou? Helga ne pourrait trouver le bonheur dans un tel mariage.

— J'ai peut-être fait une suggestion téméraire, répondit la maréchale en souriant, et si c'est le cas, je vous prie de m'en excuser: mais je maintiens que le meilleur moyen d'assurer l'avenir d'Helga, qui vous tient tant à coeur, serait d'en faire votre femme… Et j'affirme qu'elle serait parfaitement heureuse, si vous l'épousiez.

Marcos rit encore, d'un rire nerveux, puis il dit d'un ton catégorique:

— A présent, Helga et Luiz sont fiancés. Il est trop tard pour revenir sur cette situation, affichée et proclamée devant tout le monde.

— Je ne m'avancerais pas énormément si j'affirmais que Luiz accepterait aisément de renoncer à épouser Helga. Il est si visible qu'il ne l'aime pas…

Marcos réfléchit. Son front se plissa douloureusement et ses yeux s'attristèrent.

— Je crois, en effet, dit-il enfin, que Luiz n'aime pas Helga… Il n'a jamais désiré l'épouser… et j'ai pu me rendre compte qu'Helga ne souhaite pas non plus ce mariage. J'en suis navré, mais j'espère que les choses s'arrangeront, avec le temps.

— Donc, affirma la maréchale, il ne serait pas difficile d'obtenir qu'il rompe et rende sa liberté à Helga…

— Qu'il renonce à ce mariage? Ce serait très facile… mais pas pour que moi, j'épouse Helga! gronda Marcos, qui s'énervait… Vous vous rendez parfaitement compte que, si je me marie, Luiz perdra mon héritage, ou tout au moins une grosse partie de mon argent! Et Luiz ne vit guère que pour posséder un jour ma fortune… Pour qu'il accepte de se fiancer avec Helga, j'ai dû le menacer de le déshériter.

— Je m'en doutais bien, soupira la maréchale. Votre volonté, appuyée par votre argent, a imposé une union qui sera malheureuse… Ni Luiz, ni Helga n'y trouveront le bonheur et la sécurité que vous prétendez leur procurer… Tandis que, si vous épousiez la jeune fille, vous y gagneriez un bonheur que vous méritez bien, et elle bénirait chaque jour le Ciel que vous ayez compris assez tôt ce qu'elle éprouve pour vous!

— Mais oubliez-vous que j'ai plus de quarante ans? Que deviendra Helga quand je ne serai plus? Qui la protégera? Tandis qu'en l'unissant à Luiz, je mets leurs intérêts en commun… Ce garçon fera une belle carrière, s'il s'assagit, et le mariage l'obligera à plus de tenue. Il trouvera de grands avantages à devenir l'époux d'une femme telle qu'Helga, et elle-même profitera de la situation à laquelle son mari atteindra… J'ai longuement pensé à toutes ces questions, ma chère amie… Je crois les avoir résolues pour une longue durée, tandis que je ne pourrais espérer assurer l'avenir d'Helga que pour un nombre d'années bien limité, si je l'épousais moi-même!

(à suivre)

Mise au point

CITE DU VATICAN — Le choix des "moyens scientifiques ou techniques" à laisser aux parents pour la réalisation d'une paternité responsable" mentionné dans une des résolutions approuvées au congrès mondial de l'apostolat des laïcs, fait l'objet d'une mise au point du président de la commission ecclésiastique de ce congrès, parue dans l'"Osservatore Romano".

"Il est évident, dit-il, que cette phrase doit être interprétée dans le sens clairement indiqué par le concile dans les points 50/C et 51/C de la constitution, Gaudium et Spes ..., c'est-à-dire: la foi chrtéienne éclairée par le magistère de l'Eglise".

Dans les points de la constitution en question, il est dit d'une part "en ce qui concerne la régulation des naissances, il n'est pas permis aux enfants de l'Eglise d'emprunter des voies que le magistère, dans l'explication de la loi divine, désapprouve" et d'autre part:

"Dans leur manière d'agir, que les époux chrétiens sachent bien qu'ils ne peuvent pas se conduire à leur guise, mais qu'ils ont l'obligation de toujours suivre leur conscience, une conscience qui doit se conformer à la loi divine, et qu'ils demeurent dociles au magistère de l'Eglise, interprète autorisé de cette loi à la lumière de l'Evangile".

Le pensionnat indien Assiniboia n'est plus une école secondaire

Ainsi que l'avait décidé le Département des Affaires Indiennes en mai dernier, le Pensionnat Indien Assiniboia, 621, Academy Road, Winnipeg, a cessé, depuis septembre, d'enseigner à ses élèves le cours secondaire.

Fondé en 1958, sous la direction du R. P. Omer Robidoux, O.M.I., dans les locaux qui avaient servi de maison de repos aux Anciens Combattants, le Pensionnat Assiniboia comptait en juin 1967 plus de 100 élèves et assurait l'enseignement secondaire de 10e à 12e année inclusivement à 82 d'entre eux. Quant aux 18 élèves de 10e, qui avaient été acceptés comme pensionnaires mais, à cause toujours des directives du Département des Affaires Indiennes, avaient été obligés de suivre les cours dans diverses écoles publiques de la ville, dix d'entre eux quittèrent l'école avant la fin, et des huit autres aucun ne réussit à passer son année! De ces derniers, quatre seulement sont revenus en septembre.

A la rentrée des classes, le Pensionnat Assiniboia recevait 86 jeunes Indiens, garçons et filles, dont 22 en 10e année, 46 en 11e et 20 qui reprennent leur 12e; 72 sont au cours académique, 11 au cours pratique et 6 au commercial.

La direction du Pensionnat, que les autorités fédérales continuent de confier aux Oblats assistés des Soeurs Grises, s'est efforcée d'inscrire ces élèves dans des instituts d'enseignement secondaire catholiques. L'Académie du Sacré-Coeur de Charleswood a accepté 11 étudiantes; l'Académie de St-Charles, 17, et l'Institut Secondaire Diocésain de St-Boniface, 20. Les autres élèves sont dispersés en six "High Schools" différents de Winnipeg, St. James et même de Fort Garry. Un élève suit des cours à l'école technique.

Par cette mesure le Département des Affaires Indiennes entend permettre aux jeunes Indiens de profiter du même choix de cours que les jeunes Blancs, — ce que le Pensionnat Assiniboia ne pouvait assurer par ses propres moyens. En outre, le Département croit qu'en "intégrant" ("Intégrer, intégration" est un terme employé par le Département pour désigner l'assimilation rapide et à tout prix des Indiens par les Blancs!), dès les études secondaires, les jeunes Indiens avec les jeunes Blancs, les barrières psychologiques et sociales tomberont, grâce au contact avec un autre mode de vie, et qu'une meilleure entente se développera de part et d'autre.

Ces nouvelles directives gouvernementales ne furent pas sans nécessiter des ajustements dans l'orientation pédagogique du pensionnat. Il fallut en particulier retenir les services de deux conseillers pédagogiques à plein temps, M. Léon Joubert et Soeur Blanche Brisebois, S.G.M. Le principal, le R. P. Roland Chaput, O.M.I., dut également expliquer aux parents comment la décision du Département de restreindre le nombre des étudiants et des professeurs forçait la Direction du Pensionnat à inscrire tous les élèves, et non seulement ceux de 10e année, dans les écoles secondaires de la ville. Sinon, on risquait de les priver de la seule occasion qu'ils avaient de faire des études selon des options qui correspondent davantage à leurs ambitions et à leurs aptitudes.

Le Pensionnat Assiniboia offre cependant aux jeunes Indiens les avantages d'une chapelle, d'un gymnase et de cours de récréation en propre, ainsi que l'orientation et les conseils pédagogiques adaptés à leur mentalité.

Il reste que ces changements et cette politique dite "d'intégration" entrainent pour le Département des dépenses accrues. On prévoit que les frais de scolarité, de transport, de pension, de vêtements et d'activités parascolaires coûteront cette année près de $2,000 par élève!

Huit importantes résolutions au congrès mondial des laïcs

CITE DU VATICAN — Le congrès pour l'apostolat des laïcs a pris fin le mercredi soir 18 octobre, après avoir adopté huit résolutions. La plupart des cardinaux et des évêques, qui participent au synode épiscopal, assistaient à la séance de clôture.

La première résolution condamne le racisme sous toutes ses formes. La seconde, relative à "la lutte contre l'oppression", rappelle aux chrétiens que leur devoir est de prendre parti pour les opprimés et leur demande de participer à toute action à même d'assurer leur émancipation. Une résolution, consacrée à "la paix et à la communauté des peuples" déplore toute guerre et appuie les efforts du pape et de l'ONU pour y mettre fin. Elle souhaite une solution au problème des réfugiés palestiniens, un désarmement général et complet et "la participation de tous les pays à l'ONU" afin que celle-ci "puisse être vraiment universelle" (ce dernier membre de phrase remplace une proposition tendant à inviter la république populaire chinoise à l'ONU).

A propos de l'expansion démographique, le congrès insiste sur "le devoir social des époux de réaliser une procréation consciente, et sur le sentiment très vif qu'ont les laïcs chrétiens de la nécessité d'une prise de position claire des autorités enseignantes de l'Eglise, qui se concentre sur les valeurs spirituelles et morales fondamentales, en laissant le choix des moyens scientifiques ou techniques de réaliser une paternité responsable aux parents agissant conformément à leur foi chrétienne et sur la base de consultations médicale et scientifique."

Une autre résolution proclame l'égalité de l'homme et de la femme dans l'Eglise et forme le voeu que soient accordés à la femme tous les droits et toutes les responsabilités du chrétien au sein de l'Eglise. La résolution sur la presse proteste contre toute atteinte à la libre expression.

Après l'adoption des résolutions, le Dr Hans Rudi Weber, représentant le Conseil Oecuménique des Eglises, a déclaré que les problèmes débattus étaient aussi ceux des autres Eglises et qu'il était temps d'organiser un congrès commun des laïcs catholiques, protestants et orthodoxes.

Les laïcs ne sont pas des chrétiens de second ordre, a affirmé d'autre part le pape, en s'adressant à de nombreux groupes de fidèles qu'il a reçus le 19 octobre dans la cour St-Damase.

Paul VI, qui parlait de la loggia du premier étage, a souligné l'importance du congrès mondial de l'apostolat des laïcs qui s'est achevé, ajoutant:

"Les membres de ce congrès disent à tous les laïcs qui veulent vivre réellement leur vocation chrétienne qu'il ne suffit pas d'être catholique de nom, d'habitudes, de profession, d'appartenance traditionnelle et sociologique à l'Eglise. Il faut être catholique agissant, militant, apôtre".

Feu Euclide Ouellette

Le dimanche matin 8 octobre, M. Euclide Ouellette décédait à l'hôpital Ste-Thérèse de St-Paul, Alberta, à l'âge de 86 ans. Il est mort comme il a vécu, paisiblement sans faire de bruit. Il était un homme simple, discret et sincère. Tous ceux qui l'ont connu l'ont estimé et en gardent un bon souvenir.

Son épouse disait à une de ses petites-filles qui est religieuse, lors des funérailles: "J'ai vécu 62 ans avec ton grand-père et je te dis qu'il y en a peut-être eu d'aussi bons, mais certainement pas de meilleurs que lui". Ses enfants peuvent lui rendre le même témoignage. Il fut un bon père.

M. Ouellette est né à Edmunston, Nouveau-Brunswick. En 1889 il vint avec sa famille s'établir à St-Norbert, Manitoba. En 1905 le R. P. Portelance, O.M.I., bénissait son union avec Mlle Rita Gagnon en l'église Ste-Marie de Winnipeg. En 1911 ils s'achetèrent une ferme à Haywood, Man. En 1928, après deux ans d'inondation, ils se rendirent en Alberta, notamment à St-Vincent où ils ont demeuré pendant 15 ans. En 1943 ils se sont retirés au village de Mallaig jusqu'en 1961 lorsqu'ils sont allés demeurer au foyer Sunnyside Manor de St-Paul.

Lui survivent: son épouse éplorée; trois fils, Paul-Emile et Edmond, de Ste-Lina, et Elie, de Wetaskiwin; trois fils, Mme Léona Chartrand, de Mallaig, Mme Alvina Malo, de St-Paul, et Mme Cécile Mahé, de Ste-Lina; un frère, Alfred, de Seattle, et une soeur, Mme Annie Haggstrom, de Winnipeg. Il laisse aussi 55 petits-enfants, 32 arrière-petits-enfants, et de nombreux neveux et nièces.

Le service fut chanté le mercredi 11 octobre en la cathédrale de St-Paul, Alta, par Mgr Croteau, assisté de MM. les abbés Boisvert et Aubert comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés Lachance et Champagne étaient présents au choeur. M. l'abbé Simard dirigea le chant de la messe.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, MM. Raymond, Léo et Cyrille Ouellette, Raymond Malo et Guy Mahé.

Remerciements

Mme Rita Ouellette et sa famille désirent offrir leurs sincères remerciements à leurs nombreux parents et amis pour tous les témoignages de sympathie et offrandes de messes et de prières reçus à l'occasion de ce deuil pénible.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of VICTORIA REMILLARD, late of the Village of Ste-Anne-des-Chênes, in Manitoba, widow of Octavien Remillard, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of November, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 20th day of October, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
321, avenue de la Cathédrale

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

PRIX: 10c le numéro.